Université Abderrahmane MIRA- Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion
Département des sciences de gestion

Mémoire de fin de cycle

En Vue d'obtention du Diplôme de Master en Science de Gestion

Option : Finance d'Entreprise (FE)

THÈME

Financement bancaire d'un crédit d'investissement: cas de la BADR, (Agence 361)

Réalisé par :

Melle BOURNINE Chanez

Melle TEKAMERA Zehira

Encadré par :

Mme MOUSSOU H.

Promotion 2018

Remerciements

Remercîments

Louange à dieu tout puissant de nous avoir aidé à réaliser

Cet humble travail.

On tient tout d'abord à remercier notre tuteur, Mme MOUSSOU Hakima pour sa disponibilité ainsi que ses conseils. Elles à répondu avec simplicité et précision à nos sollicitations et s'est investi fortement. Elle à été un tuteur exemplaire !

De plus, nos remerciements s'adressent à Mme OURABAH Amel pour son aide qui nous à été d'une grande reconnaissance ainsi Mme OUATATI Nassima pour nous avoir prise en charge pendant notre stage pratique. Aussi nos remerciements s'adresse à la banque de l'agriculture et du développement rural agence (361) de nous avoir recueilles en vue d'effectuer notre stage pratique.

Nous remercions également nos professeurs pour leur soutien fort remarqué durant notre formation académique.

Enfin on témoigne notre profonde gratitude à nos familles, leur soutien tout au long de la réalisation de notre travail à représenté pour nous une réelle source d'énergie et de motivation.

Chanez * Zehira

Dédicaces

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à ceux qui rien n'aurait été Sans eux.

Ă mon cher père et ma chère mère, autant de phrases et d'expressions aussi éloquentes soit elles ne sauraient exprimer ma reconnaissance. Vs avez su m'inculquer le sens de la responsabilité, de la confiance en soi face aux difficultés de la vie. Vs conseils mont toujours guidé vers la réussite. Je vous dois ce que je suis aujourd'hui et ce que je serai demain et je ferai toujours de mon mieux pour rester votre fierté et ne jamais vs décevoir. Que dieu le tout puissant vous accorde santé, bonheur, quiétude de l'esprit et vous protège de tout mal.

Ă mon précieux frère Youba, en souvenir d'une enfance dont nous avons partagé les meilleurs et les plus agréables moments. Pour toute la spontanéité et ton élan chaleureux. Puisse dieu exhausser tous tes vœux, et te tracer une vie pleine de joie et de bonheur ainsi que la réussite.

Ă la mémoire de mon grand père paternelle (le Martyr Salah).

Ă ma très chère grand-mère paternelle (Djamila).

Ă la mémoire de mes grands parents maternels (Mouloud et Zahra).

Ă mes oncles et tantes cousins (e), particulièrement mon petit ange Tania, sans oublier les autres petits anges de toute ma famille.

Ă mon binôme et très chère amie Zehira ainsi que toute sa famille.

Ă tous ceux qui m'aiment et j'aime.

Ă tous ceux qui mon aidé à réaliser ce travail.

B. Chanez

Dédicace

Je dédie ce modeste travail qui résulte une partie de mes études

Ă mes chers parent et à mes chères grands parents, ma tente Mima, pour tout leurs sacrifies, leurs amour, leurs tendresse, leurs soutien et leurs prières tout au lange de mes études.

Ă mon cher époux, pour sa compréhension, sa confiance, sa patience et sa tendresse. Il ma toujours soutenu et réconforté, Il est à été et il resettera toujours ma source d'e courage. Il à supporté mes caprices pendant certaines périodes de ce parcours, Sincère gratitude.

Ă mon cher Fère Abdelkader et mes chers sœurs Amel Lynda, et ma petite SARA pour leurs encouragements, et leur soutien moral.

Ă mes beaux parents, je ne pourrais jamais exprimer le respect que j'ai pour vous, puisse dieu le tout puissent vs comble de santé, bonheur et prospérité et vous procurer une longue vie.

Ă ma chère cousine Yasmin et mon petit cousin Bilal est ma chère belle sœur Célia, merci pour vôtres soutiens. Je vous souhaite une vie pleine de joie, bonheur et réussite.

Ă mon binôme et très chère amie Chanez et toute sa famille.

Ă tous ceux qui ont contribué de loin ou de prés à la réalisation de ce travail.

T. Zehira

Liste des abréviations

ALP	**A**gence **L**ocale d'**E**xploitation
BADR	**B**anque de l'**A**griculture et du **D**éveloppement
BNA	**B**anque **N**ationale d'**A**lgérie
BFR	**B**esoin en **F**ond **R**oulement
BOAL	**B**ulletin **O**fficiel des **A**nnonces **L**égales
CA	**C**hiffre d'**A**ffaire
CI	**C**entrale des **I**mpayés
CAF	**C**apacité d'**A**utofinancement
CCP	**C**ompte **C**ourant **P**ostal
DRA	**D**élai de **R**écupération **A**ctualisé
DGA	**D**irection **G**énérale **A**djointe
DGCRB	**D**irection **G**énérale du **C**rédit et de la **R**églementation
DRV	**D**urée de **V**ie de projets
DR	**D**élai de **R**écupération
EBE	**E**xcédent **B**rut d'**E**xploitation
ED	**E**mplois **D**urables
FRNG	**F**ond de **R**oulement **N**et **G**lobal
FNT	**T**ableau des **F**lux **N**et de **T**résorerie
FR	**F**onds de **R**oulement
IP	**I**ndice de **P**rofitabilité
MP	**M**arge de **P**roduction
PV	**P**rocès **V**erbal
PE	**P**roduction de l'**E**xercice
PDG	**P**résident **D**irecteur **G**énéral
PME	**P**etite et **M**oyenne **E**ntreprise
PMI	**P**roject **M**angement **I**nstitute
RS	**R**essources **S**tables

RCAI	**R**ésultat **C**ourant **A**vant **I**mpôts
RE	**R**ésultat d'**E**xplication
RN	**R**ésultat **N**et
SIG	**S**oldes **I**ntermédiaires de **G**estion
SPA	**S**ociété **P**ar **A**ction
SWIFT	**S**ociety **F**or **W**orldwide **I**nterbank **F**inancial
TR	**T**résorerie
TRI	**T**aux de **R**entabilité **I**nterne
TCR	**T**ableau de **C**ompte de **R**ésultat
TN	**T**résorier **N**et
VR	**V**aleur **R**ésiduelle
VAN	**V**aleur **A**ctuelle **N**et
VRI	**V**aleur **R**ésiduelle de l'**I**nvestissement

Sommaire

Liste des abréviations I

Sommaire III

Introduction générale 1

CHAPITRE I : NOTIONS DE BASE SUR LES BANQUES ET LES INVESTISSEMENTS 3

Introduction 3

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES BANQUES 3

SECTION 2 : QUELQUES CONCEPTS DE BASE SUR LES INVESTISSEMENTS 8

Conclusion 15

CHAPITIRE II : FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 16

Introduction 16

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRÉDITS 16

SECTION 2 : LES RISQUES DU CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 21

Conclusion 31

Chapitre III : CONSTITUTION D'UNE DEMANDE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 32

Introduction 32

SECTION 1 : CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'UN CRÉDIT D'INVESETISSEMENT 32

SECTION 2 : ANALYSE FINANCIÈRE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 39

Conclusion 56

CHAPITRE IV : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DE L'AGENCE BADR (361) DE BEJAIA 57

Introduction 57

SECTION 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL 57

SECTION 2 : Le FINANCEMENT D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 67

Conclusion 90

Conclusion générale 91

Annexes 92

Liste des tableaux, Figures et Schémas 103

Références bibliographiques 107

Table des matières 110

Résumé 121

Introduction générale

La banque est un organe vital dans la vie économique car, elle joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits. De ce fait, cette dernière assume aussi un rôle très important dans le développement de l'économie nationale en venant en aide aux entreprises pour la réalisation de leurs projets d'investissements et le financement de leurs cycles d'exploitation.

Il est important de signaler que la banque fait face à un espace économique ouvert ou tous les clients utilisateurs sont des partenaires à risque, c'est ainsi que la banque se voit obligée d'appliquer et mettre en place certaines conditions et d'être prudente pour s'assurer la finalité de ses opérations de crédits. A cet effet, ont parle de la notion de sécurité qui impose à la banque de sélectionner judicieusement ses débiteurs, par ce fait découle l'importance accordé à l'étude de crédit sur le plan comptable et financier pour un meilleur gage de sécurité. D'autre part, les garanties ne sont réellement que des suppléments aux crédits. La banque doit se soucier, non seulement, de la couverture du risque mais aussi la notoriété de l'entreprise qui est un client potentiel.

En Algérie, la loi sur la monnaie et le crédit a été élaborée autour du principe directeur devant consacrer l'indépendance de l'institution d'émission et la réorganisation du système bancaire, afin de revaloriser les établissements de crédits, notamment les banques, en redonnant un sens à leur rôle financiers, intervenant de façon accrue, voire totale dans le financement de l'économie nationale. Ce travail, va tenter de mettre en lumière le processus de financement bancaire d'un crédit d'investissement dans une banque algérienne, cas de la BADR agence (361) de Bejaia. La question centrale a la qu'elle nous tenterons d'apporter des éléments de réponse et celle de savoir :

- **Quelle est la procédure d'octroi d'un crédit d'investissement par la banque BADR ?**

La réponse à cette question fondamentale passera par la clarification des questions suivantes :

- Quelles sont les étapes essentielles d'études d'un crédit d'investissement ?
- Quelles sont les différents risques agglomérer au crédit d'investissement ?
- Comment s'effectue un montage de dossier de crédit d'investissement dans les banques algériennes, cas de la BADR ?

Pour répondre effectivement à la question de recherche on va adopter les hypothèses suivantes :

- L'étude d'un projet d'investissement s'accompli en prenant en égard son angle économique et financier ;
- La banque BADR ne finance aucune entreprise avant d'éprouver sa rentabilité.

La démarche méthodologique nécessaire à la réalisation de ce travail s'articule au tour de deux axes la recherche documentaire et un stage pratique. La recherche documentaire nous a permet de consulter le fonds documentaires spécialisé pour comprendre les concepts et les notions de base relative à notre travail. Le stage pratique au sein de la BADR nous a permet de connaitre les procédures et les différentes étapes essentiels dans l'octroi d'un dossier de crédit d'investissement.

Notre plan de travail est structuré comme suit :

- Le premier chapitre portera sur des notions de base sur les banques et les investissements ;
- Le deuxième chapitre traitera les étapes de financement des investissements (Le crédit et ses risques) ;
- Le troisième chapitre sera réservé à la constitution, à l'étude et à l'analyse d'une demande de crédit d'investissement ;

Le quatrième et dernier chapitre fait l'étude d'un cas pratique traitera un dossier de crédit d'investissement au sein de la BADR agence (361) de Bejaia.

Chapitre I :

Notions de base sur les banques et les investissements

CHAPITRE I : NOTIONS DE BASE SUR LES BANQUES ET LES INVESTISSEMENTS

Les activités de la banque sont multiples et diverses. Elles enclavent la collecte des ressources auprès de sa clientèle (ayant une capacité de financement qui les transforment de sa part en crédits consenties à la clientèle ayant besoin. Elle est considérer comme intermédiaire financier entre les déposants de fonds et les demandeurs de crédits. Ce chapitre est constitué de deux sections :

- La première section décrit les caractéristiques de la banque et ces généralités ;
- La deuxième section porte sur quelques concepts de base sur les investissements.

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES BANQUES

Selon VEYRENC « La banque apparait comme le trait d'union entre le travail en quête de capitaux pour produire, et le capital en quête de travail pour fructifier »[1].

1.1.Définition de la banque

Le terme de banque est l'appellation générique habituellement utilisé pour désigner des entreprises à fonctions, statuts ou activités fort différentes, il convient donc de définir plus précisément ce que ce terme recouvre[2]. Selon CAPAL, et GARNIER, la banque « est une entreprise d'un type particulier qui reçoit les dépôts d'argent de ses clients [entreprises où particuliers], gère leurs moyens de paiements (cartes de crédit, chèque, etc.) et leur accorde des prêts[3] ». Les banques sont des organismes qui gèrent dans leur passif les comptes de leurs clientèles qui peuvent être utilisé pour chèques ou virements dans les limites de la provision disponible, elles sont prestataires de services, assurant les règlements et le transfert des fonds, elles distribuent des crédits[4].

1.2.Les types de banques

Concernant la classification des banques on peut distinguer plusieurs types :

[1] VEYRENC A., « Banque, bourse et assurance », DURASSIE. G & commerce, Paris, 1998, P.80.
[2] COUSSERGUES S., « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie » 7émme édition, GAUTIER BORDEAU, Paris, 2013, P.4.
[3] CAPAL JV., GARNIER O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Hatier, Paris, 1994, P.20.
[4] PATAT JP., « Monnaie institution financière et politique monétaire », ECONOMICA, Paris, 1993, P.33.

1.2.1. Les banques de dépôts

Les banques de dépôts, «elles reçoivent du public des dépôts à vue ou à terme d'une durée inférieure à deux ans, elles accordent des crédits à court terme[5] ». L'activité principale consiste à effectuer des opérations de crédits et à recevoir du public des dépôts de fonds à vue (les dépôts dans les propriétaires disposent à tout moment de la somme correspondante, ces dépôts ne sont pas rémunérés par les banques en Algérie), ou à terme (sont des fonds où le disposant s'engage à ne pas réclamer avant un certain délai moyennant le versement d'intérêt par la banque).

1.2.2. Les banques d'affaires

Sont celles dont l'activité principale est outre l'octroi des crédits, la prise et la gestion de participations dans des affaires existantes ou en formation. Elles ne peuvent utiliser que des fonds, de leurs ressources propres ou de dépôts d'un terme supérieur à deux ans, elles prennent des participations dans des entreprises[6]. Les opérations de financement engagées par les banques d'affaires immobilisent des capitaux pour une longue période d'où l'utilisation de leurs capitaux propres.

1.2.3. Les banques d'investissements

Les banques d'investissement sont, également, appelées banques à moyen et long terme. Elles reçoivent des dépôts à terme de plus de deux ans, elles accordent des crédits d'un terme au moins égal à deux ans[7]. Leur activité consiste à accorder des crédits dont la durée est supérieure à deux ans, elles ne peuvent recevoir de dépôt qu'avec l'autorisation de la commission de contrôle des banques pour une même durée.

---

[5] ANDREANIC, «les métiers de la banque et de la finance », Edition l'étudiant, Paris, 2007, P.158.
[6] BIALESM, LEURIONR et RIVAUDJ, «L'Essentiel sur L'Economie »,4emme Edition BERTI, Alger, 2007, P.158.
[7] Idem.

Schéma n°1 : Les types de banques

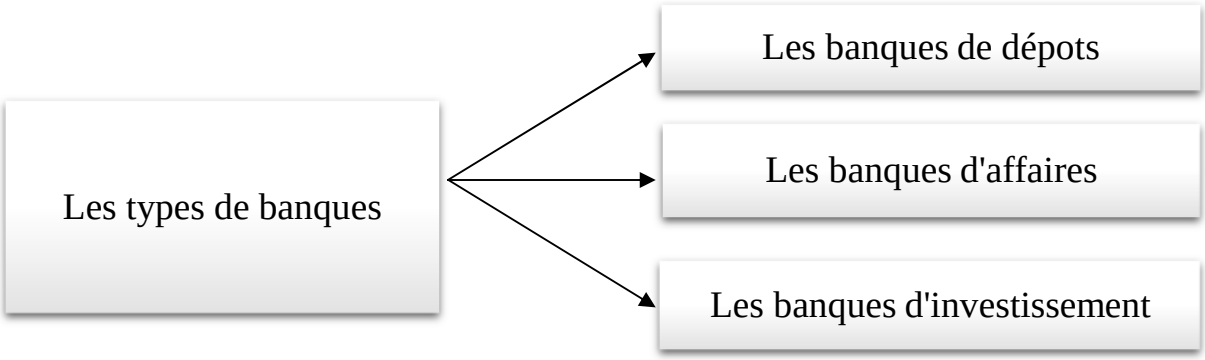

Source : Etabli par nos soins à partir de BIALESM, LEURIONR et RIVAUDJ, «L'essentiel sur L'économie », 4emme Edition BERTI, Alger, 2007, P159.

1.3. Les différentes formes d'activités des banques

Un établissement de crédit «est une personne morale qui effectue à titre de profession habituelle des opérations de banque ainsi que des opérations connexes à leur activité, on peut ainsi distinguer quatre types d'activités qu'un établissement et susceptible d'accomplir[8] ».

1.3.1. Les opérations de banque

Il existe trois (3) catégories d'opérations de banque pour lesquelles les établissements de crédits jouissent d'un monopole :

1.3.1.1. La réception des dépôts du public

La réception des dépôts, correspond au dépôt d'argent par un tiers (personne physique ou personne morale) auprès d'une personne habilitée. Cette activité de collecte de ressources est, essentiellement, réservée aux établissements de crédits qui peuvent les rémunérer et aussi les placer pour leurs propres comptes. Ils ont l'obligation de restituer les sommes déposées dès que la demande leur en est faite.

1.3.1.2. La distribution de crédit

Le terme crédit doit être pris au sens large de crédit décaissé, engagement par signature, mais également crédit-bail et locations assorties d'option d'achat.

[8] COUSSERGUE S., « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie »7émme Edition, Gautier bordeaux, Paris 2013, P.8-9-10.

1.3.1.3. Les services bancaires de paiement

Il s'agit de la mise à disposition de la clientèle de moyens de paiement et de la gestion, à savoir, de tout instruments permettant de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé.

1.3.2. Les activités annexes

Ce sont les activités qui prolongent les opérations de banques. Elles comprennent les opérations de changes, les opérations sur or, métaux précieux et pièces, les opérations sur valeurs mobilières et produits financiers, le conseil en matière de gestion de patrimoine, le conseil en matière de gestion financière, l'ingénierie financière et les opérations de locations simples. La plupart de ces opérations relèvent de la prestation de services[9].

1.3.3. Les prises de participation

Les prises de participations correspondent à la détention durable pour des motifs stratégiques d'actions émises par d'autres sociétés, établissements de crédits ou entreprises ne relevant pas de ce statut. Les prises de participations sont soumises à une réglementation[10].

1.4.Le rôle des banques

Les intermédiaires financiers et plus particulièrement les banques remplissent des rôles irremplaçables dans l'allocation des ressources, regroupés autour de trois (3) arguments à savoir :

1.4.1. La banque traite de l'information

Un intermédiaire financier internalise les coûts de transaction liés à la collecte d'informations et supportés par les prêteurs et emprunteurs sur les marchés de capitaux ainsi, il se forge une véritable compétence dans le traitement de l'information. Sur les marchés, les coûts de transaction consistent pour le prêteur à rassembler des informations sur les rendements et risques des titres émis puis à surveiller le comportement de l'émetteur pour l'emprunteur, il s'agit de démarcher le prêteur et de lui fournir les informations qui lui sont nécessaires de façon rapide et fiable alors qu'il ne souhaite peut-être pas les révéler. Dans ces conditions, l'intervention d'une banque est utile à plusieurs égards.

---

[9] COUSSERGUES S., « Gestion de ma banque du diagnostic à la stratégie » 7émme édition, Gautier bordeaux, Paris 2013, P.9.
[10] Idem, P.10.

- Les banques ne divulguent pas cette information, elles la conservent pour elles mêmes et l'utilisent pour affiner leur connaissance des clients et pour leur vendre les produits dont ils ont besoin. On observera que les clients sont avertis du non divulgation des informations les concernant et que cela les incite à révéler à leur banquier toutes les données utiles à la bonne marche de leur relation ;
- Lorsqu'une banque accorde un crédit à un client, cette opération peut être analysée comme une signalisation à destination des tiers : le banquier estime que l'emprunteur est un bon risque et la réputation de l'emprunteur est confortée.

1.4.2. L'expertise de la banque en matière d'évaluation et de suivi des risques

Les banques ont développés une véritable expertise dans l'évaluation et le suivi du risque de crédit qu'elles mettent au service des agents à capacité de financement. Elles maîtrisent tous les outils d'analyse du risque de crédits, elles savent rédiger des contrats de crédits avec des clauses incitant les emprunteurs à honorer leurs engagements et assortis de prises de garantie, elles assurent le suivi quotidien des dossiers de crédit et prennent les mesures nécessaires en cas de défaillance de la contrepartie, ce que des prêteurs non qualifiés ne sont pas en mesure de faire. Enfin, la banque assume directement le risque de crédits qu'elle gère grâce à la division des risques.

1.4.3. La banque et l'assurance de liquidité

Les contrats de dépôts comme ceux de crédit fournissent aux clients une assurance de liquidité[11].

1.4.3.1. Les dépôts bancaires

Le dépôt bancaire est un actif parfaitement liquide. Divisible en unités de faibles montants, il est accepté par tous comme moyen de paiement d'autant plus que lui sont associés des modes de transfert commodes comme le chèque, le virement ou le paiement par carte bancaire. Des systèmes de compensation assurent la transférabilité entre banques des dépôts collectés.

[11] COUSSERGUES S., « Gestion de La banque du diagnostic à la stratégie » 7émme édition, Gautier bordeaux Paris 2013, P.6-7.

1.4.3.2. Les crédits bancaires

Le contrat de crédit garantit à l'emprunteur une fourniture immédiate de liquidité pour engager sons délai des dépenses. Ainsi, c'est l'imperfection des marchés qui explique l'existence d'intermédiaires financiers et la spécificité de l'un d'eux, la banque, qui réduit les coûts et l'incertitude en transformant de l'information et des risques en liquidités.

Schéma n°2 : Le rôle économique de la banque

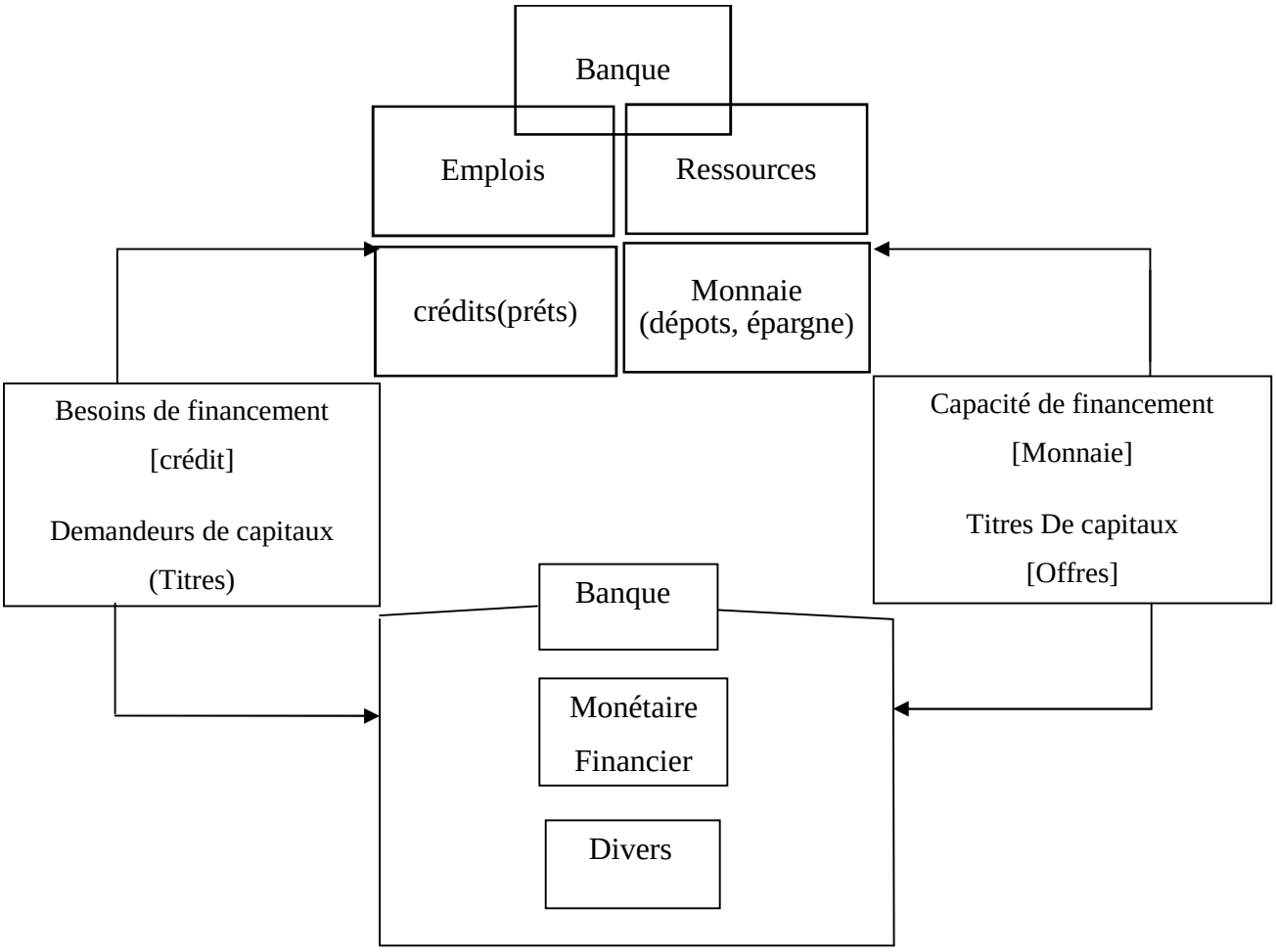

Source : COUSSERGUES S., «La banque, structure, marché, gestion » Dalloz**,** Paris, 1996. P6.

SECTION 2 : QUELQUES CONCEPTS DE BASE SUR LES INVESTISSEMENTS

L'investissement est supposé être le principal dans le secteur économique, il est indispensable de connaître la définition de l'investissement, de limiter ses objectifs ainsi que les différentes formes qu'il peut prendre, et enfin les différentes caractéristiques tout en présentant la notion de l'investissement.

2.1.Définition de l'investissement

Il existe plusieurs définitions de l'investissement en tenant compte du contexte dans lequel on est placé : financier, comptable, économique et gestionnaire. L'investissement consiste pour une entreprise « à engager durablement des capitaux sous des formes diverses (matériels ou immatériels) dans l'espoir d'en obtenir un retour satisfaisant étant donné les risques assumés[12] ». Cette définition, souligne le caractère durable voire irréversible de la dépense, la diversité des investissements et leur caractère intrinsèquement risqué.

2.1.1. Définition financière de l'investissement

Un investissement consistera sur « un engagement durable de capital réalisé en vue de dégager des flux financiers que l'on espère êtres positifs dans le temps ». Les investissements sont différents en fonction de plusieurs caractéristiques :

- L'investissement et la représentation que l'on en fait ;
- Le bien investi qui peut être de nature très différente ;
- Les objectifs de l'investissement.

2.1.2. Définition comptable de l'investissement

L'investissement « est l'ensemble des biens et services acquis par les agents économiques au cours d'une période donnée pour produire ultérieurement d'autres biens et service[13]».

2.1.3. Définition économique de l'investissement

Selon massé (1968), « l'investissement consiste sur l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine à la quelle on renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi est le support[14] ».

[12] RIVET A., « Gestion financière, analyse et politique financière de l'entreprise », Edition Ellipses, Paris, 2003, P.133.
[13] AIS F. et BENOUCHANE R., «Evaluation financière d'un projet d'investissement », Mémoire fin de cycle, cas SPA générale emballage, Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2016, P.4.
[14] Massé P., « le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, Paris, 1968, P.12.

2.1.4. Définition gestionnaire de l'investissement

C'est un acte de gestion qui va au-delà des simples immobilisations figurant à l'actif du bilan (terrain, immeuble machines, brevets, fonds de commerce, titre de participation, etc.) Puisqu'il concerne, également, la formation et le perfectionnement du personnel, étude et recherches, les frais de démarrage, la publicité, etc.[15]

2.2.Typologie des investissements

Plusieurs classifications on été donner à l'investissement à savoir :

2.2.1. Les investissement par Nature Comptable

Cette classification risque de générer une confusion entre l'investissement et l'immobilisation en effet, elle classe les projets d'investissement selon : l'investissement corporels, incorporels et financiers[16].

2.2.1.1.Les investissements incorporels

Elles portent sur les marques, les fonds de commerce, la recherche et le développement, les compagnes de publicité, etc. Concernent les actifs immatériels, leur part dans le total des investissements des entreprises augmente régulièrement. Les dépenses d'investissements incorporels sont multiples :

- Formation du personnel ;
- Recherche et développement et le marketing ;
- L'objectif est de permettre aux salariés de l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences, qui auront un effet positif sur la performance de la société sur plusieurs exercices.

2.2.1.2.Les Investissement Corporels

Les investissements corporels portent sur les dépenses engagés sur les éléments tangibles : (bâtiment, machines, etc.). Ils permettent à l'entreprise d'augmenter sa capacité de production, la productivité du travail, du capital et de réduire les coûts de son fonctionnement.

[15] MANSOURI et HARMOUN, « choix des projets d'investissement » Mémoire fin de cycle, MBEF, 2008, P.7.
[16]Simon FX. et TRABELSI M., « Préparer et défendre un projet d'investissement », DUNOD, Paris, 2005, P.43.

2.2.1.3.Les investissements financiers

Ils se caractérisent par l'acquisition de droites de créances (dépôts, pertes) ou des droites financières (titres), afin de prendre le contrôle sur une autre société.

2.2.2. Les investissements par objectif

Nous distinguons plusieurs types, ceux qui sont les plus rencontré par l'entreprise durant sont activité sont les suivants [17] :

2.2.2.1.Les investissements de remplacement

Appelé aussi investissements de renouvellement, destinés à maintenir inchangé le potentiel que les enceins sur le plan de la capacité et dont des couts de production.

2.2.2.2.Les investissements de capacités

Les investissements de capacités ou d'expansions liés à la croissance de l'entreprise. Ils sont destinés à développer la production et la commercialisation des produits existent ou encore à permettre une diversification de l'activité de l'entreprise.

2.2.2.3.Les investissements de productivité

Les investissements de productivités désignent les investissements réalisés pour réduire les coûts de production et d'améliorer les rendements. Ces projets peuvent prendre des formes très diverses :

- Nouveaux équipements ;
- Nouveaux procédés de fabrication ;
- Nouvelles organisations de production.

2.2.2.4.Les investissements stratégiques

Les investissements stratégiques sont des dépenses dans le cadre de recherche et de développement, de fonction du personnel. Ces dépenses ont pour objectifs d'assurer le suivie et le devenir de l'entreprise, il peut avoir deux caractères[18].

[17] Armand D. et ALL, « Manuelle de gestion », volume 2, 2 émme Edition, ELLIPSSES, 2004, P.144.
[18] Conso P. et HENICI F., « Gestion Financière de l'entreprise », 10emme édition, DUNOD, Paris, 2002, P.44.

- L'investissement offensif permet à l'entreprise d'agrandir sa part du marché ou d'acquérir de nouveaux clients ;
- L'investissement défensif qui permet ou tente de maintenir la position actuelle de l'entreprise sur le marché (de point de vu concurrentielle).

2.2.3. Les investissements par la durée

Selon la durée on distingue trois (3) types d'investissements :

2.2.3.1.Les investissements à court terme

Ce sont les investissements dont la durée de vie est inférieure à une année (1) (moins d'un an), ce type d'investissement dépend bien évidement de l'investissement lui même : souhaite t'il pouvoir récupérer son investissement dans un délai court, ou bien est t'il prêts à patienter quelques années avant de pouvoir le récupérer.

2.2.3.2.Les investissements à moyen terme

Ce sont les investissements dont la durée de vie varie entre 2 et 7ans, ils concernent les équipements légers, exemple : (moyen de transport).

2.2.3.3.Les investissements à long terme

Ce sont les projets dont la durée est longue, de sept (7ans) à plus. La détermination de la durée de vie de ce type d'investissements et très difficile, car plus on s'éloigne dans le temps plus la prévision devient incertaine. Cette durée de vie concerne les investissements lourds.

Schéma n°3 : Les types des investissements

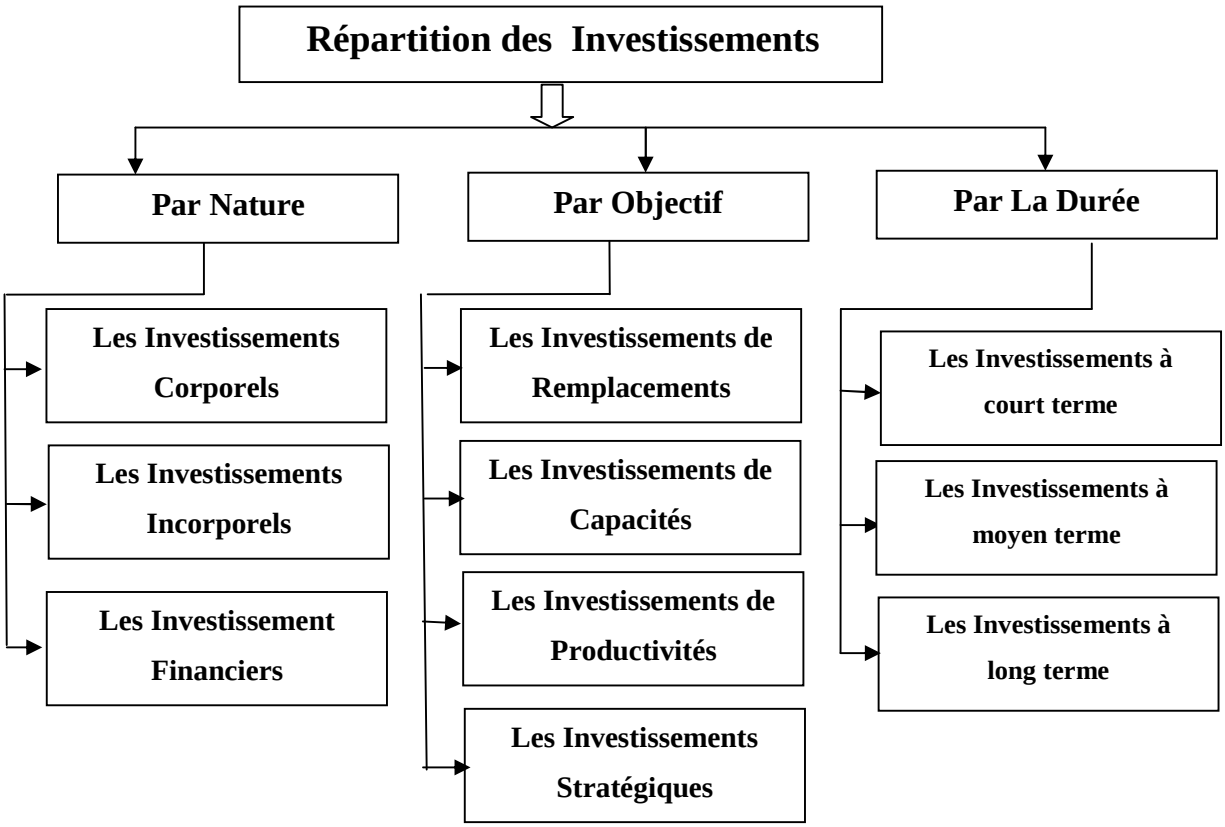

Source : Etablie par nos soins à partir de Conso P. et HENICI F., « Gestion Financière de l'entreprise », 10émme Edition, DUNOD, Paris, 2002.

2.3.Les caractéristiques d'un investissement

Tout projet d'investissement quel que soit son objectif ou sa nature à des caractéristiques financières particulières sur les quelles nous avons besoins pour prendre la décision d'investir. Avant de procéder à l'étude de la rentabilité économique et financière du projet, il est nécessaire d'identifier ses principaux paramètres :

2.3.1. Capital investi

En analyse financière, le terme de capital investi est utilisé pour désigner l'ensemble des actifs mis en œuvre par une entreprise. Cet ensemble est composé des immobilisations et du BFR d'exploitation.

2.3.2. Les recettes nettes (Cashs- flows nets)

Ce sont les excédents des recettes sur les dépenses qui peuvent être rattaché à un investissement. Nous entendons ici, par Cashs- flows, le solde des encaissements et des

décaissements qui interviennent pendant l'exploitation de l'investissement en ignorant les remboursements en capitale ,les frais financiers et les dividendes ainsi que la déductibilité fiscale éventuelle de ces deux derniers éléments. Les Cashs- flows sont calculés à partir des bénéfices nets d'impôts et se calculent de la manière suivante[19].

Cashs-flows = Résultat Net + Dotations aux amortissements.

2.3.3. La Valeur Résiduelle (VR)

A l'issue de l'utilisation de certains nombres d'immobilisations, ces derniers conservent une valeur vénale il s'agit des terrains, du matériel véhicules et qui peuvent être revendu, il convient de tenir compte de cette valeur résiduelle corrigée de l'incidence fiscale de la cession (impôt sur les plus values) à imputer comme flux positif à la dernière de la durée de vie de l'investissement.

2.3.4. La Durée de vie de Projets (DRV)

La durée de vie d'un investissement est la période de la réalisation de l'investissement dans la quelle des bénéfices seront obtenus, si cette période est difficile à prévoir, on doit se référer à la durée d'amortissement de l'investissement[20].

2.4. Les Objectifs d'un projet d'investissement

Les objectifs d'un projet d'investissement peuvent être classés en deux catégories :

2.3.5. Les objectifs d'ordre stratégique

Les objectifs d'ordre stratégique est un ensemble d'objectifs qui relève de la structure stratégique. On peut distinguer (les objectifs d'expansion, de modernisation, d'indépendance etc.). La coordination et le classement par priorité de ces objectifs permettront la détermination de la stratégie afférente à l'investissement.

2.3.6. Les objectifs d'ordre opérationnel

Les objectifs d'ordre opérationnel se situent au niveau technique, on peu citer trois (3) objectifs essentiels, à savoir :

[19] BARRAU J. et Délaya, « Gestion financière », DUNOD, Paris, 1991, P.316.
[20] SOLANIK. B., « Gestion financière » ,6émme Edition, DUNOD, Paris, 2001, P.98.

2.3.6.1.Objectif de coût

La réduction de coûts est l'objectif principal d'un bon nombre de projets d'investissements, car les prix sont influencés en grande partie par les coûts. L'objectif de cette politique consiste à réduire au maximum les coûts de revient d'un produit.

2.3.6.2.Objectif de temps

Tout projet d'investissement peut avoir comme principal objectif la maîtrise du facteur temps, satisfaire une demande apparue dernièrement sur le marché dans les meilleurs, afin d'acquérir un avantage concurrentiel.

2.3.6.3.Objectif de qualité

La réalisation de cet objectif oblige l'entreprise à consacrer du temps en conséquence plus de coûts, ce qui contredit deux objectifs cités précédemment (cout, temps). Elle sera forcée de les exclure, car leur coexistence est difficile voir carrément impossible.

Conclusion

Dans ce chapitre, on à constaté que la banque est considérée comme étant l'élément central, elle joue un rôle majeur dans la vie des entreprises. En outre, l'investissement est au cœur de la stratégie de croissance des entreprises, afin de pouvoir accroitre leurs capacités de production. Il est la raison d'être et même une nécessité vitale.

Chapitre II :

Le financement des investissements

CHAPITRE II : LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

L'investissement est certainement la phase la plus importante dans le cycle de vie d'une entreprise, car c'est une décision de nature stratégique qui engage l'avenir de cette dernière. Une mauvaise orientation peut condamner la survie de la société. En effet, l'investissement est un choix irréversible qui nécessite des fonds substantiels. C'est pourquoi, des outils d'aide à la décision basés sur l'application de techniques quantitatives sont proposés afin de permettre une meilleure évaluation de la décision d'investissement. Les critères de choix d'investissement sont nombreux, et cela d'autant plus que l'environnement dans lequel se situe le décideur est soit certain, soit aléatoire, soit indéterminé (risqué). Après avoir rappelé la dimension de l'investissement, nous allons présenter les différentes méthodes de choix à la disposition d'un investisseur.

- La première section porte sur le crédit bancaire ;
- La deuxième section sera consacrée au risque du crédit d'investissement**.**

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRÉDITS

Le crédit peut avoir objet de financement des investissements des entreprises et des particuliers, il permet de faire face à tous les décalages, entre les recettes et les dépenses quelque soit l'origine des une et des autres. L'octroi d'un crédit suppose de la part du débiteur l'engagement de le rembourser à l'échéance, qu'il ne sera accordé que si le créancier aura confiance en sa solvabilité.

1.1. Définition du crédit

Plusieurs définitions ont été attribuées au crédit, nous pouvons retenir se qui suit : « Tout acte à titre onéreux par lequel, une personne met ou promet de mettre des fonds à signature tel qu'un aval un cautionnement ou de garantie ». Le crédit c'est : « faire le crédit. » est faire la confiance ,mais c'est aussi donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien ou un bien équivalons vous sera restitué dans un certain délai ,le plus souvent avec rémunération du service rendu et des danger connu, danger de prêt partielle ou total que comporte la nature même de ce service »[1].

[1] PETITE D., « Le risque de crédit bancaire », Edition scientifique RIBER, Paris, 1996, P.50.

1.2. Les différentes formes de crédit

Pour satisfaire les différents besoins des clients (entreprises et particuliers), la banque doit répondre présente en attribuant des crédits, ces derniers peuvent être destinés soit au financement du cycle d'exploitation de l'entreprise ou à la réalisation de ses programmes d'investissement, soit affectés aux particuliers.

1.2.1. Les crédits d'exploitation

Ce type de crédits est destinés à rééquilibrer l'équation de trésorerie, c'est –à-dire qu'un déficit de trésorerie s'il existe peut être comblé par des crédits, deux grandes catégories de concours sont destinés à financer les besoins de financement à court terme, les crédits de trésorerie et les crédits de mobilisation des ventes.

1.2.2. Les crédits de trésorerie

C'est un crédit particulier à court terme, il permet à une entreprise de disposer provisoirement de la trésorerie nécessaire pour son fonctionnement sous réserve d'un remboursement à un bref délai, on en distingue plusieurs types qui sont :

1.2.2.1. la facilite de caisse

Elle finance des décalages de trésorerie de court terme durée entre les dépenses et les recettes liées au cycle d'exploitation, l'avance en compte consentie par le banquier est remboursée par le simple feu des rentrées prévues[2].

1.2.2.2. Le découvert bancaire

A la différence de la facilité de caisse, le découvert est une avance de trésorerie permanant. Le banquier accorde ce type de concours lorsque sa durée est estimée de façon augmenté et limitée dans le temps, la durée est limité à un (1an) au maximum éventuellement renouvelable[3].

[2] MEYSSONNIER F., « Banque, mode d'emploi », Edition EYROLLES, Paris, 1992, P.105.
[3] Idem, P.109.

1.2.2.3. Le crédit de compagne

Le crédit de compagne est accordé dans le cas ou les cycles de fabrications et/ou de ventes de l'entreprise sont saisonniers, les recettes sont concentrées sur une très courte période de l'année, alors que pour les dépenses, elles s'attendent tout au long de l'exercice**.**

1.2.3. Les crédits de mobilisations et de ventes

Le crédit de mobilisation des ventes est une expression qui désigne pour une entreprise le fait de céder les créances qu'elle détient à une institution financière afin d'obtenir de celle-ci un financement, le crédit de mobilisation, comporte plusieurs types qui sont les suivants :

1.2.3.1. L'escompte

Son principe est qu'une vente, compte tenir des détails de paiement accorder par une entreprise à son client, se matérialise par le tirage d'une lettre de change (de 30 à 90 jours) si cette entreprise à des besoins de trésorerie avant l'échéance de la traite, propriété et au recours cambiaire[4].

1.2.3.2. L'affacturage

Le principe de ce produit encore peu connu repose sur le transfert des créances commerciales d'une entreprise sur une société d'affacturage changée de recouvrement[5].

1.2.3.3. La cession de créance « la loi Daily»

L'objectif de la loi Daily est de faciliter l'accès aux crédits pour les entreprises en constituant un régime simplifié de cession de créances en pleine propriété à titre de garantie et ne permettent la cession des créances d'ès leur naissance (la facturation)[6].

1.2.4. Les crédits d'investissements

Les crédits d'investissements sont destinés à financer la partie haute du bilan, entre autres les immobilisations, outil de travail de l'entreprise, le remboursement de ces crédits ne peut être assuré que par l'enjeu des bénéfices. Les crédits d'investissement se décomposent en crédits à court, moyen et à long terme est le crédit-bail appelé aussi leasing qui sont présenter comme suite :

---

[4] MEYSSONNIER F., « Banque ; mode d'emploi », édition EYROLLES, Paris, 1992, P.109.
[5] Idem, P.114.
[6] Idem, P.112.

1.2.4.1. Les crédits à court terme

Le crédit à court terme est un crédit d'ont la durée est en règle générale inférieure à deux (2ans). Ce type de crédits est la plupart du temps accordé par un établissement financier. Le crédit à court terme est majoritairement utilisée pour financer le besoins de trésorerie est en assurer l'équilibre. Il peut être souscrit pour parer un délai de paiement client ou couvrir un délai de fabrication.

1.2.4.2. Les crédits à moyen terme

Le crédit à moyen terme est un crédit destiné au financement des investissements. Il s'amortit sur une durée allant de deux (2ans) à sept (7ans). Le crédit à moyen terme permet de financer différents types de biens qu'il s'agisse de la construction ou de l'aménagement de bâtiments professionnels, de matériel ou de véhicules utilitaires.

1.2.4.3. Les crédits à long terme

Le crédit à long terme est un crédit dont la durée est supérieure à sept (7ans). Il est destiné à financer les investissements lourds des entreprises. Le crédit à long terme attaché aux particuliers correspond généralement à un crédit immobilier. Le crédit à long terme peut également être octroyé dans le cadre d'un emprunt professionnel ou d'un crédit personnel sur le long terme.

1.2.5. Le crédit bail

C'est un moyen de financement à moyen terme. La propriété juridique du bien est conservée par le bailleur qui fournit un financement et ce dernier et rémunéré en fait par une marge de taux d'intérêt. Le preneur étant le propriétaire économique du bien, supporte les coûts de maintenance, d'assurance ainsi que le risque d'obsolescence. A l'issue de la période de location irrévocable le locataire a le choix entre trois options[7] :

- Relouer le matériel pour des montants très faibles ;
- Racheter le matériel à une valeur résiduelle prédéterminée ;
- Restituer le matériel.

[7] BENNOUNA A., « Aspects fondamentaux du crédit-bail mobilier au Maroc », Arbitrage entre le crédit-bail et l'emprunt, Université Paris, Dauphine, 06 Septembre 2012.

1.2.6. Le crédit à la consommation

Le crédit à la consommation est un crédit distribué par les établissements bancaires. Ce bancaires. Ce type de prêt est destiné pour les personnes qui cherchent un financement pour pour l'achat de biens de consommation dont ils ne peuvent pas payer cash[8].

1.3. Les caractéristiques du crédit bancaire

Le crédit est caractérisé par « la confiance, le risque et le temps.

1.3.1. La confiance

Le terme crédit vient du latin crédere c'est-a-dire faire confiance. Cette notion est nécessaire pour qu'une opération de crédit soit possible. Du coté de la banque cette confiance à l'égard de son client se manifeste par les avances de fonds, l'exécution des ordres donnés et l'indication des renseignements favorables. Le client de son coté, doit être convaincu que ne lui retirera pas son appui au moment ou il en a besoin et qu'elle fera un usage strictement confidentiel des renseignements sur son bilan et la marche de son entreprise[9].

1.3.2. Le risque

Le risque quant à lui est aussi un élément déterminant tout opération de crédit, il est de deux degrés d'un coté, il ya le risque d'immobilisation qui consiste dans le retard pour le client à rembourser sont crédit de l'autre coté, il ya le risque d'insolvabilité qui consiste en la perte définitive d'une créance[10], en gestion de la défaillance est lié l'incapacité du client de respecter les termes du contrat de prêt. « C'est dans l'intérêt de diminuer les risque que les banques ont un certain penchant au crédit à court terme ou aux crédits alloués aux activités rentables en elle-même ».

1.3.3. Le temps

Il est un autre élément que celui d'ordre psychologique (confiance, qui doit être pris en considération). C'est le temps, ou le délai fixé pour le remboursement par le client des avances lui consenties ou des obligations qu'il doit prester dans le cadre d'un crédit de

[8] COUSSERGUES S., PERAN T., « Gestion de la banque », 8emme Edition, Editeur DUNOD, Paris, 2017, P.13.
[9] Unis des banques suisses, «compréhension, confiance, collaboration », ZURICH, 1996, P.6.
[10] RUDARAGIA, «Essaie d'analyse de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement », cas de BNDE, UB, BUJUMBURA, 1996, P.7.

signature du banquier, ce second facteur influence directement celui qui prête, il craindra que l'opération ne se liquide pas normalement, et plus il se méfiera[11].

1.4. Les objectifs d'un crédit d'investissement

Le crédit d'investissement à plusieurs objectifs pour l'entrepris à savoir [12] :

- Il finance les équipements ;
- Il permet le renouvellement des équipements de l'entreprise ;
- Il sert à l'augmentation de la rentabilité de l'entreprise.

SECTION 2 : LES RISQUES DU CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Le risque de crédit est très important pour les banques, les émetteurs d'obligation et leurs investisseurs il est soumis à la fois aux cycles économiques, à la conjoncture du secteur d'activité, au risque pays et aux événements propre à la vie de l'entreprise.

2.1. Définition du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un emprunteur ne rembourse pas tout ou une partie de son crédit aux échéances prévues par le contrat signé entre lui et l'organisme préteur (généralement une banque). La maîtrise du risque de crédit est au cœur du métier du banquier car il détermine la rentabilité des opérations effectuées. Si l'établissement financier sous-évalue ce risque, le montant prêté et les intérêts dus ne seront pas perçus et viendront s'inscrire en perte.

2.2. Typologie des risques de crédit

Les risques liés au crédit sont multiples et multidimensionnels. La banque est confrontée à une typologie spécifique inhérente à son activité. Ces risques ne sont pas purement hypothétiques et peuvent, lorsqu'ils se réalisent, avoir de lourdes conséquences. Leur classification diffère selon les auteurs à cause des fortes interdépendances qui existent entre eux, les uns pouvant entraîner les autres. Toutefois, on retrouve généralement les mêmes appellations pour les risques des crédits bancaires quel que soit l'auteur retenu.

[11] TRAVERDET., POPIOLEK N., «Guide du Choix D'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006, P.13.
[12] BOUYACOUB F., « L'entreprise et le Financement Bancaire », Edition casbah, Alger 2000, P.112.

- ANTOINE.S, par exemple, invente une dizaine de risque de crédits bancaires qu'il regroupe en cinq catégories : le risque de contrepartie, le risque à un client ou à une opération, le risque de taux, le risque corporatif ou professionnel et le risque général[13].

2.2.1. Le risque de contrepartie

C'est le risque à la fois le plus dangereux et le plus courant pour une banque. Il s'agit du non-respect par un client de son engagement financier à savoir, dans la majorité des cas, un non remboursement de prêt. Les événements qui peuvent amener un emprunteur à ne pas respecter ses engagements sont multiples :

- **Une malhonnêteté évidente :** escroquerie, abus de confiance.
- **Un cas de force majeure :** ceci est notamment le cas en ce qui concerne les crédits réalisés à des emprunteurs étrangers qui peuvent être confrontés à des risques de guerre, de révolution, de catastrophes naturelles ou de non transfert.
- **Le plus souvent, une défaillance économique ou financière involontaire des débiteurs :** chômage pour un particulier ou dépôt de bilan pour une entreprise.

2.2.2. Le risque particulier à un client ou à une opération

Concernant ce risque il se subdivise comme suit :

2.2.2.1. Le risque particulier à un client

Le risque particulier à un client dépend d'éléments qui ne dépassent pas le cadre d'une affaire. Il est fonction de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise, ainsi que de la compétence technique et de la moralité de ses dirigeants. Les crédits accordés à des entreprises manquant de ressources, n'ayant pas un fonds de roulement suffisant et endettées comportent des risques assez grands. Des installations industrielles vétustes ou, à l'inverse, des installations somptueuses, des frais généraux excessifs, des prix de revient exagérés, une production de mauvaise qualité ou, au contraire, de belle qualité mais trop chère, doivent inspirer au banquier une certaine réticence.

[13] ANTOINE S., « Audit et Contrôle Interne Bancaire », Editions AFGES, Paris, 2002, P. 39-47.

2.2.2.2. Le risque particulier à une opération

Le risque particulier à une opération est fonction de sa nature, de sa durée, de son montant.

2.2.3. Le risque de taux

Ce type de risque à pour origine l'activité même de la banque qui consiste, rappelons-le, à réaliser des prêts et à y adosser une collecte. Le risque de taux apparaît lorsque le coût des ressources devient supérieur aux produits perçus sur les emplois. Le risque de taux est le risque de voir la rentabilité de l'établissement bancaire se dégrader par une évolution défavorable des taux d'intérêts.

2.2.4. Le risque corporatif ou professionnel

Le risque corporatif ou Professionnel réside essentiellement dans les brusques changements qui peuvent modifier les conditions d'un commerce ou d'une industrie qui peuvent être Pénurie des matières premières, effondrement des prix, révolution technique ou même simplement les modifications profondes dans les procédés de fabrication, apparition de produits équivalents et moins chers et changements de mode ou désaffection de la clientèle.

2.2.5. Le risque général

Le risque général dépasse le cadre de l'affaire au profit de laquelle le crédit est sollicité, pour frapper l'économie d'une nation entière, d'une région voir la situation internationale. Le risque général est difficile à prévoir, et il est encore plus difficile d'y parer, Sa prévision, même lorsqu'elle est possible, est à elle seule un élément de trouble pour les affaires.

2.2.5.1. Le risque économique

Le risque économique est caractérisé par les crises « économiques » par un repliement général de l'activité économique. Le passage d'une crise économique est marqué par les difficultés commerciales ou financières pour la plupart des entreprises et par un accroissement du nombre des dépôts de bilans.

2.2.5.2. Le risque monétaire

Les troubles monétaires amènent les gouvernements à prendre des mesures telles que la suspension des paiements envers l'étranger. Dans certains pays, les défaillances de banque ont entraîné des séries de faillite.

2.2.5.3. Le risque politique

Le risque politique réside dans les révolutions, les guerres civiles et étrangères. Les guerres entraînent des fermetures d'entreprises, des réquisitions, des destructions. Elles peuvent être à l'origine de délais moratoires qui paralysent les règlements.

2.2.5.4. Le risque social

Le risque social est caractérisé par les troubles sociaux. Les troubles sociaux peuvent s'accompagner de grèves, d'émeutes, de pillage, et sont parfois aussi préjudiciables à telle ou telle entreprise que les guerres étrangères.

2.2.5.5. Le risque naturel

Il faut noter également les conséquences d'événements naturels tels que des inondations, des sécheresses, des incendies, des épidémies, des invasions de parasites, qui peuvent frapper des régions plus ou moins étendues.

2.2.6. Les risques financiers

Ce sont les risques liés aux variations de prix des actifs financiers (actions, obligations, taux de change). On distingue :

2.2.6.1. Risque de liquidité

Il s'agit du risque le plus important pour un établissement bancaire qui se matérialise en général par une course au guichet des épargnants pour retirer leur épargne suite à une rumeur de non solvabilité par exemple :

2.2.6.2. Risque de crédit

C'est le risque "historique" de la banque dont les métiers de base sont le prêt et le financement. Une banque qui prête à un état risqué ou à une entreprise risquée prend le risque de ne pas récupérer l'intégralité du principal de son prêt. Ce risque est lié à la qualité de signature de l'emprunteur.

2.2.6.3. Risque de taux d'intérêt

La hausse de la volatilité des taux d'intérêts survenue à partir des années 70 a permis l'essor de la gestion actif-passif. Les dépôts collectés (qui sont des engagements à court terme de la banque vis-à-vis des déposants) sont placés à moyen et long termes, faisant courir à la banque un risque de taux d'intérêt important compte tenu des sommes mises en jeu.

2.2.6.4 Risque de change

Un établissement international a des activités dans différents pays et publie un bilan dans une seule devise. Son résultat est donc sujet aux fluctuations des taux de change.

2.2.6.5. Risque de marché

Outre que les banques sont des investisseurs pour compte propre, leurs activités d'intermédiation sur les marchés financiers engendrent des risques liés aux fluctuations des marchés (taux d'intérêts, taux de change, crédit, actions matières premières).

2.2.6.6. Options cachées

Ce risque est surtout important en banque commerciale. Un des exemples les plus courants est celui lié à l'option de remboursement anticipé détenue par de nombreux particuliers qui s'endettent auprès des banques pour acquérir leur résidence principale. En effet, lorsqu'un client rembourse de façon anticipée son crédit, la banque doit renoncer à toucher les flux d'intérêts qui étaient prévus dans le futur, ce qui constitue un manque à gagner.

2.2.6.7. Les risques non financiers

Ils comprennent entre autres :

- **Risque de marges (ou de volume)** : De nombreuses activités bancaires ont des revenus proportionnels au volume d'activité. C'est par exemple le cas des ASSET managers (rémunération proportionnelle aux encours gérés). Dans ce cas, si les levées d'encours sont faibles, les rémunérations futures seront faibles.
- **Risques règlementaires et légaux** : Parmi les risques auxquels doit faire face l'entreprise, on compte le risque réglementaire puisque le changement de loi ou de réglementation peut influer directement sur la rentabilité d'un secteur économique.
- **Risque opérationnel :** Fraude, bug informatique, incendie des locaux, etc. Les grands sinistres bancaires sont souvent dus au risque opérationnel (Barings, SG). Selon le document consultatif du comité de Bâle, les risques opérationnels se définissent comme les risques de pertes directes ou indirectes résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou résultant d'évènements extérieurs (Le risque de perte indirecte ou directe provenant des processus intérieurs insuffisants ou ratés, les gents et systèmes ou des événements externes).

2.3. Les moyens de préventions et couverture du risque de crédit

Pour minimiser les risques, les banques mettent en place des mécanismes de préventions afin de se protéger. La prévention du risque de crédit emprunte des voies différentes, selon que le risque est pris en considération individuellement ou de façon globale[14].

2.3.1. Prévention individuelle

Il s’agit de rendre acceptable le risque présenté par une contrepartie déterminée grâce à un certain nombre de mesures adoptées soit lors de la mise en place du crédit, soit

[14] COUSSERGUES S., « Gestion de la banque », DUNOD, Paris, 2007, P.174.

ultérieurement et qui ne sont pas exclusives les unes des autres. Il ne faut pas les confondre avec le provisionnement qui intervient lorsque le risque survient.

2.3.1.1.La prise de garanties

Une banque sollicite des garanties afin de se protéger en cas de défaillance de l'emprunteur et selon des modalités diverses. On peut distinguer les garanties réelles des garanties personnelles[15] :

- **Les garanties réelles :** elles portent sur des biens et prennent la forme d'hypothèques lorsqu'un immeuble est affecté à l'acquittement d'une obligation, de gages lorsque des biens (meubles) sont donnés en garantie avec droit de rétention du créancier ou de nantissement lorsque le créancier n'a pas de droit de rétention.
- **Les garanties personnelles :** Les règles en matière de prise de garanties doivent être clairement formalisées : contrats assurant la sécurité juridique de l'opération, la définition des cas où les garanties sont obligatoires, les taux de couverture. Il est important de préciser que la prise de garanties ne supprime pas le risque de non remboursement notamment en raison de la complexité des procédures collectives.

2.3.1.2.Le partage des risques

Afin de réduire son exposition au risque sur une contrepartie, une banque peut partager l'octroi des crédits avec d'autres établissements de crédit[16], selon des modalités différentes, notamment le cofinancement. Avec le cofinancement, plusieurs banques se mettent d'accord pour financer une contrepartie et cet accord peut donner lieu, mais cela n'est nullement obligatoire, à la constitution d'un pool bancaire. Un pool bancaire est l'ensemble des banques d'une même entreprise, organisé de façon précise.

[15] BERNET, ROLLANDE L., «Principes de Technique Bancaire», 20emme édition DUNOD, Paris, 1999, P. 183.
[16] FERRONNIERE J., et CHILLAZ E., « Les Opérations de Banque », 6emme Edition, Dalloz, Paris, 1980, P. 257.

2.3.1.3.Les clauses contractuelles

Ces clauses figurent dans les contrats de crédit et leur objectif est d'éviter que le comportement de l'emprunteur accroisse le risque tel qu'il a été analysé lors de la demande de crédit. Ces clauses, les covenants des contrats de crédit des pays anglo-saxons, peuvent être qualifiées de garanties positives ou négatives. Elles sont positives lorsqu'elles obligent l'emprunteur à respecter un certain nombre d'obligations comme l'établissement régulier de comptes audités, le respect de ratios financiers ou la souscription d'une assurance-crédit.

2.3.2. Prévention globale du risque de crédit

Indépendamment de son destinataire, tout concours supplémentaire accroît le risque de crédit total de la banque et nécessite une approche globale qui constitue un aspect de la politique de crédit[17].

2.3.2.1.Division et plafonnement du risque de crédit

La division et le plafonnement des risques sont définit comme suit :

- **La division des risques** : Il est périlleux pour une banque, sauf si elle a été créée dans ce dessein, de concentrer ses crédits sur quelques gros bénéficiaires et la réglementation a fixé des limites à la concentration des risques. Les risques sont repartis entre un grand nombre de contreparties, plus la probabilité de perte est faible car à la différence des risques de marché, les risques de contrepartie sont faiblement corrélés entre eux d'où le fait que la division des risques constitue un des fondements de la finance indirecte.
- **Le plafonnement des risques** : Il est mis en œuvre avec la fixation de plafonds qui conduisent à une allocation des risques par catégorie de contrepartie. Compte tenu du niveau de risque total qu'elle est disposée à assumer, du niveau déterminé par les actionnaires, et des fonds propres dont elle est dotée, une banque fixe une limite maximale au montant de ses actifs à risque de contrepartie et décline ensuite cette limite sous forme de plafonds définis par emprunteurs ou groupes d'emprunteurs, par types de crédit ou par zones géographiques.

[17] COUSSERGUES S., «Gestion de la Banque », DUNOD, Paris, 2007, P. 177.

2.3.2.2.La titrisation et la défaisance

Ces deux techniques financières permettent à une banque de diminuer ses actifs à risque mais à la différence des dérivées de crédit, il y a sortie de la créance de l'actif du bilan de la banque[18].

- **La titrisation :** Cette technique financière américaine, importée en France, consiste, pour un établissement de crédit à céder en bloc, donc à recevoir en contrepartie des liquidités, certains de ses actifs, qui doivent être sains, à une entité juridique adéquate, le fonds commun de créances qui lui-même finance l'achat en émettant des parts sur le marché des capitaux.
- **La défaisance** : C'est une technique financière, également d'origine américaine qui permet de faire sortir d'un bilan tant des créances que des dettes, en les transmettant à un tiers. Les établissements de crédit utilisent la défaisance pour faire sortir de leurs actifs, les créances à haut risque, celles assorties d'un fort risque souverain ou des créances compromises (créances immobilières par exemple).

2.3.3. Couverture de risque de crédit

Afin d'assurer le bon fonctionnement du système bancaire, la banque d'émission et ses organes de décision et de surveillance (commission bancaire, le conseil de la monnaie et de crédit) ont mit en place des règles prudentielles qui permettent au banquier d'assurer la protection de son établissement et aussi de limité la profitabilité de sa défaillance, car la faillite bancaire est un événement fortement déstabilisent pour l'économie.

2.3.3.1.Réglementations en matière de risque de crédit

Nous passerons en revue les exigences internationalement admises en matière de risque de crédit qui sont les suivants :

- **Les exigences du comité de BALE en matière de risque de crédit**
  - **Bâle I :** L'Accord de Bâle de 1988 a placé au cœur de son dispositif le ratio Cooke, imposant que le ratio des fonds propres réglementaires d'un

[18] COUSSERGUES S., «Gestion de la banque », DUNOD, Paris, 2007, P.178.

établissement de crédit par rapport à l'ensemble des engagements de crédit pondérés de cet établissement ne puisse pas être inférieur à 8%.

- **Bâle II** : C'est une adaptation de ce principe à la complexité des évolutions du métier bancaire. Il a notamment cherché à définir un cadre plus complet dans l'appréciation des risques bancaires réels, à rapprocher le capital réglementaire du capital économique, et à inciter au développement d'un modèle interne de gestion des risques.
- **Bâle III :** est censé adapter la régulation du système bancaire à la suite de la crise de 2008. Ces changements ont pour objectif de renforcer la solvabilité des banques, développer une surveillance de la liquidité, améliorer la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs résultant des tensions financières et économiques, et réduire les risques de débordement vers l'économie réelle[19].

2.4. La pondération des taux de risques

Afin d'assurer le recouvrement des créances en cas de défaillance éventuelle des débiteurs, les règles prudentielles ont fixé des critères de classement des créances en fonction du degré des risques de non remboursement, à savoir[20]:

2.4.1. Les créances courantes

C'est les créances dont le recouvrement est garantie par l'état, les banques, les assurances et/ou par des dépôts en espèce ou des titres de placement transformables en liquide à très court terme (provisionnées à 1% annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de 3%).

2.4.2. Les créances à problèmes potentiels

Elles sont détenues par des entreprises dont la situation financière et les perspectives d'activité se dégradent (provisionnée à 30%).

2.4.3. Les créances très risquées

Ce sont les créances qui présentent des risques de retards de remboursement de (six) 6 à (douze) 12 mois et qui sont détenues sur des entreprises déstructurées financièrement (provisionnées à 50%).

[19] RONCOLLI T., «La Gestion des Risques Financiers», 2emme, Edition, ECONOMICA, Paris, 2004, P.96.
[20] TAHAR H.S., « Les Risques de L'entreprise et de la Banque », Edition Dahlab, Alger, 2007, P.87-88.

2.4.4. Les créances compromises

Dans ce cas le remboursement est incertain et qui sont détenues sur des entreprises menacées de faillites ou cessation de paiement et/ou en voie de liquidation (provisionnées à 100%).

2.4.5. Le suivi des engagements

En matière de suivi des engagements, les banques sont tenues de faire des déclarations périodiques à la banque d'Algérie, sur la base de support uniformisé comportant des données permettant de contrôler à distance, la bonne application des règles prudentielles.

Conclusion

Le crédit bancaire est essentiel dans la vie des entreprises, sa leur permet de faire même dans quelques cas le premier pas de démarrage pour le lancement de leur activité, d'autre part les banques se trouvent fréquemment confrontés à certains risques, c'est pourquoi les établissements bancaires ont mis en place plusieurs instruments pour les gérer et les maîtriser et ce, dans le but d'assurer une bonne continuation de leurs activités.

Chapitre III :

Constitution d'une demande d'un crédit d'investissement

CHAPITRE III : CONSTITUTION D'UNE DEMANDE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

La constitution d'une demande de crédit est considérée comme l'étape la plus importante dans la phase d'octroi d'un crédit d'investissement. Dans cette phase, le banquier se vois dans l'obligation de faire une vérification d'un certain nombres d'informations et de documents pour la constitution de son dossier. Il est ni dans la compétence du banquier, ni dans ses possibilités de vérifier la comptabilité d'une entreprise, mais il peut et doit au mois s'assurer de la fiabilité des documents établis.

Ensuite, il portera son attention pour effectuer une analyse financière approfondie des documents qui va lui permettre de porter un jugement sur la rentabilité future de l'entreprise et ses capacités de remboursements. C'est la synthèse de toutes ces considérations qui motive la décision du banquier en matière d'octroi de crédit. Ce chapitre est constitué de deux sections :

- La première section présente la constitution d'une demande d'un crédit d'investissement ;
- La deuxième section porte sur l'analyse d'un crédit d'investissement.

SECTION 1 : CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de l'obtention de différentes informations relatives au demandeur de crédit, leurs consultations, ainsi que leurs actualisations, il est nécessaire de constituer un dossier de crédit. Ce dernier aura pour bute de mettre en évidence tous les risques potentiels que comporte la relation entre le banquier et le demandeur du crédit ainsi que son éclaircissement dont le but d'offrir des conditions de financements optimales.

1.1.Demande d'étude d'un dossier de crédit d'investissement

Chaque demandeur de crédit d'investissement se trouve dans l'obligation de fournir un dossier présenté en trois (3) exemplaires, le chargé de clientèle s'assure que le crédit sollicité rentre dans le cadre des activités finançables par la banque et vérifie qu'il contient l'ensemble des documents exigé à savoir[1] :

[1] Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.

1.1.1. Demande manuscrite

Cette demande sera signée par le gérant ou toutes autres personnes mandatées en indiquant, **Annexe n°1** [2] :

- La date d'introduction ;
- L'identification de la relation (raisons sociale et siège sociale) ;
- L'activité principale ;
- L'objet de la demande de crédit ;
- Le montant et la durée des concours sollicités ;
- L'estimation de garanties proposées (estimation du client).

1.1.2. Les documents administratifs et juridiques

Les documents administratifs et juridiques sont[3]:

- Copie dument légalisée des statuts (pour les personnes morales) ;
- Procès Verbal (**PV**) de délibération désignant et autorisant le gestionnaire à contracter des emprunts ;
- Copie dument légalisée du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetés ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, carte d'artisan, etc.);
- Copie dument légalisée de l'acte de propriété, de concession ou de bail de location des locaux professionnels ;
- Copie dument l égalisée du (Bulletin Officiel des Annonces Légales) **BOAL**.

1.1.3. Les documents comptables et fiscaux

Les documents comptables et fiscaux sont [4]:

- Bilan Tableau de Compte de Résultat (**TCR**) des trois (03) derniers exercices ;
- Rapport du commissaire aux comptes pour les entreprises concernées ;
- Bilan et TCR prévisionnels ;

[2] Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.
[3] Idem.
[4] Idem.

- Plan de financement et/ou de trésorerie ;
- Situation fiscale et parafiscale récente.

1.1.4. Les documents économiques et financiers

Les documents économiques et financiers sont [5]:

- Etude technico-économique (pour les demandes d'investissements);
- Facture pro forma, devis, contrats des équipements à acquérir ;
- Plan de charges, carnet de commandes, contrats et conventions.

1.2.L'étude technico-économique du projet d'investissement

L'étude de faisabilité technico-économique d'un projet et l'estimation prévisionnelle de sa rentabilité constituent un outil indispensable pour pouvoir [6] :

- En définir les principaux paramètres commerciaux (marchés cible, objectifs quantitatifs par segment, tarifs, canaux de distribution), techniques (choix technologiques, dimensionnement, planification) et financiers (couts d'investissement, mode de financement) ;
- Comparer sur des bases rationnelles et chiffrées les solutions alternatives ;
- Prendre la décision ou non de financer le projet ou non en définir la planification dans le temps.

1.2.1. L'identification du promoteur

L'entreprise que le promoteur projette de réaliser peut être une affaire personnelle, il peut s'agir alors de donner un maximum d'informations sur le promoteur, et notamment sur son passé et ses aptitudes professionnelles, ses compétences, ses relations antérieures avec la banque et ses relations éventuelles avec d'autres banques. Le banquier s'efforce d'obtenir un maximum d'informations sur d'autres entreprises qui appartiennent, également, au promoteur ou dans lesquelles il a des participations.

Le banquier, doit notamment vérifier sur la base des statuts (de l'entreprise à financer) qui lui sont remis, sa date de création, sa forme juridique, sa raison et son objet social, l'adresse de son siège social, son capital social et sa répartition. Il s'assure que l'entreprise à

[5] Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.
[6] Idem.

été inscrite au registre de commerce et que les personnes habilités à engager la société sont bien ses interlocuteurs. Il recueille, ensuite, des informations complètes et précises sur le promoteur ou les principaux promoteurs.

S'il s'agit d'une extension d'activités ou d'une modernisation, il recueille un maximum d'informations sur les activités antérieures de l'affaire. Après avoir reconstitué l'historique de sa création, il s'intéresse aux moyens de production existante, à ses activités et aux produits mis sur le marché, à la situation et à la santé financière de l'entreprise[7].

1.2.2. L'identification du projet

C'est la présentation du projet selon le cadre dans lequel il s'inscrit, sa finalité et ses principales spécificités. Ces informations sont relatives aux éléments suivants[8]:

- Présentation générale du promoteur, ses qualifications et éventuellement son expérience dans le domaine ;
- Le lieu d'implantation du projet car c'est un point qui influence sur la distribution et la commercialisation du produit ;
- L'impact du projet sur l'environnement et sur le plan social et économique (création d'emplois, possibilités d'exportation ou de substitution aux amortissements).

1.2.3. L'étude du marché

C'est sans doute à ce niveau du montage et de l'étude du dossier que la démarche du promoteur et celle du banquier se rapprochent le plus. L'un et l'autre font de l'étude du marché un élément fondamentale, car c'est de cette étude que dépend la décision d'investir ou de ne pas investir. Comme l'a fait avant lui le promoteur le banquier détermine, lui aussi, le marché global théorique, apprécie la part du marché local visée par l'entreprise et examine les possibilités d'exportations. Il met en évidence les caractéristiques de la demande : volume et prévisions d'évolution, types de clientèles, etc. Ainsi que les caractéristique de l'offre : volume et prévision d'évolution, principaux concurrents, capacité nationale installée, production nationale, importations, exportations, etc. Il procède, ensuite, à une étude

[7] BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2000, P.143.
[8] Idem.

minutieuse du produit. Ses caractéristiques technique, ses qualités, ses performance, son utilité et son utilisation son alors mises en évidence[9].

1.2.4. L'étude commerciale

Dans cette rubrique, le banquier étudie les éléments principaux de la politique commerciale adoptée vis-à-vis du marché décrit précédemment. Il s'informe sur les objectifs commerciaux fixées par l'entreprise, sur l'étendu du marché visé (local, régional et national), sur la part que elle se propose de conquérir et son évolution sur les cinque (5 années) à venir, sur les types de clientèles visés, sur a répartition des ventes par types de clientèles et sur les éventuels contacts déjà établie avec les clients potentiels[10].

1.2.5. L'étude technique du projet

Cette rubrique détaillée étudie l'ensemble des moyens nécessaires pour assurer la production correspondant aux objectifs commerciaux. Le banquier s'informe sur la politique de recrutement de l'entreprise et ses besoins en personnel, sur l'effectif qui sera recruté pour l'année de démarrage, les perspectives de recrutement pour les années suivantes et les salaires bruts annuels correspondants. Il s'intéresse, également, aux moyens dont dispose l'entreprise en matière de terrain et de constructions, aux sites d'implantations, aux surfaces utilisées, aux contraintes éventuelles, aux possibilités d'agrandissements, etc. Le banquier détermine et évalue le degré de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses éventuels sous traitants, se fait communiquer la quantité, la qualité et le prix des matières premières et des consommables, ainsi que les conditions de règlement du chèque fournisseurs[11].

1.3.Les Centrales des Risques, des Impayés et des Bilans

La Banque d'Algérie gère et organise trois centrales (des risques, des impayés et des bilans) au niveau de sa Direction Générale du Crédit et de la Réglementation Bancaire (**DGCRB**). Ces centrales constituent autant de bases de données que de centres d'informations indispensables à une bonne et prudente conduite des politiques de crédits par les banques et établissements financiers. Elles permettent, en outre, une gestion saine des instruments de

[9] BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2000, P.145.
[10] Idem, P.145-146.
[11] Idem, P.146-147.

paiement et de crédit et une connaissance particulière des incidents de payement à même de mettre en état de veille les banques et les établissements financiers[12].

1.3.1. La Centrale des Risques

Depuis 1994, la Centrale des Risques de la Banque d'Algérie a évolué au rythme des déclarations des crédits effectués par les banques et établissements financiers et s'est développée, principalement, grâce à l'apport de l'informatique. Le seuil de déclaration, fixé à deux (02) millions de dinars, concernent les crédits à court terme, les crédits à moyen terme, les crédits à long terme et les crédits par signature. La centrale des risques informe les banques et les établissements financiers déclarants sur les crédits contractés, éventuellement, par leur clientèles auprès de tout le système bancaire et financier. Cette information est à l'évidence utile pour une banque qui détient un portefeuille composé notamment d'une clientèles fortement endettées (risque de s'engager ou d'aider un client "surendetté"), la banque demeurant souveraine quant à sa prise de décision devant ce type de risque. De plus, des informations sont données et pour chaque banque et établissement financier sur la ventilation des crédits déclarés:

- Par catégorie de crédits ;
- Par secteurs ou branches d'activité des bénéficiaires ;
- Par zones géographique ;
- Par secteurs juridique.

Ces informations réalisées, à l'issue de chaque centralisation (bimestrielle) et sur bulletin statistique, apportent un éclairage sur le portefeuille de chaque banque et établissement financier. Elles sont, également, destinées à l'autorité de contrôle dans le cadre de la surveillance prudentielle[13].

1.3.2. La Centrale des Impayés

La Centrale des Impayés (**CI**) est chargée de fournir aux banques et établissements financiers et à l'autorité de contrôle des informations sur le nombre et la nature des incidents de paiement, notamment ceux relatifs aux émissions de chèques pour l'absence ou

[12] www.bank-of-Algeria.dz.
[13] Idem.

l'insuffisance de provision. La centrale des impayés est chargée pour chaque instrument de paiement et/ou de crédit :

- D'organiser et gérer un fichier central des incidents de paiement et des éventuelles suites qui en découlent ;
- De diffuser, périodiquement, auprès des banques et établissements financiers et toute autorité concernée la liste des incidents de paiements avec leurs éventuelles suites.

Au titre de la prévention, les banques et établissements financiers sont tenus de la consulter avant la délivrance d'un chéquier; en ce qui concerne le concept de lutte, chaque incident de paiement (émission de chèque sans provision) déclaré à la centrale des impayés qui n'a pas été régularisé dans les vingt (20) jours sera déclaré par la Banque tirée comme "interdit de chéquier" pour une durée d'un (1) an et de deux (2) ans en cas de récidive.Il convient de souligner que les banques et établissements financiers ne déclarent que ,partiellement, les incidents de paiement[14].

1.3.3. La Centrale des Bilans

D'alimentation, de consultation et de développement des centrales ainsi que sur les possibilités à venir de consultations sécurisées à distance. A fin 2003, une banque effectue déjà des consultations on line. Néanmoins, le caractère non obligatoire d'y souscrire, malgré l'apport important de cette centrale de bilans en termes d'analyses de groupes, de secteurs et autres paramètres économiques et ratio de gestion, risque de limiter son impact[15].

1.4.Necessité d'une étude approfondie des dossiers de crédit

Pour limiter le risque le banquier trouve que le moyen le plus efficace dont il dispose et l'étude de la situation passée, présente et future des entreprises sollicitent un crédit. Le type de crédit sollicité qui va déterminer l'orientation des investigations du banquier et la gamme d'instruments d'analyse a méttre en œuvre. D'une manière générale, l'orsque il s'agit de financement solliciter par des entreprises en activités, c'est au travers de l'évolution dans le temps des postes des trois (3) dernièrs bilans et compte de résultat que le banquier apprécie leurs structures financière, leurs situation de trésorerie, leurs solvabilités et leurs rentabilités

[14] www.bank-of-Algeria.dz.
[15] Idem.

lui permettent de tirer les conclusions sur les politiques financières, industrièles et commerciales et donc se faire une aidée du risque probable.

Cette étude doit, nécessairement, s'élargir aux facteurs économiques et humains qui sont à l'origine des performance de l'entreprise. Les compétences techniques, commerciales et humains des dirigents, la qualité de leurs gestion passée, le marché sur lequel ils opérent, les produits qu'ils offrent, sont autant des éléments indispensable dans l'évaluation du risque de crédit[16].

SECTION 2 : ANALYSE FINANCIÈRE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

L'analyse financière est un ensemble de concepts, méthodes et outils qui permettent de traiter des informations internes et externes, en vue de formuler des recommandations pertinentes concernant la situation d'un agent économique spécifique, le niveau et la qualité de ses performances, ainsi que le degré de risque dans un environnement fortement concurrentiel[17].

2.1. La Rentabilité d'un crédit d'investissement

La rentabilité de l'entreprise correspond à sa capacité à guérir, par son exploitation, des résultats et les bénéfices. Elle se calcule à partir du compte de résultat et les soldes intermédiaires de gestion, la capacité d'autofinancement, les ratios de rentabilités.

2.1.1. Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat en identifiant et mettant en valeur quelques indicateurs tels que la marge, l'exploitation. On utilise, notamment, les indicateurs figurant dans les soldes intermédiaires du secteur voir directement à des concurrents, c'est également un bon outil pour analyser les variations par rapports aux exercices précédents et pour calculer des rations financiers, d'ailleurs il est un des éléments composant le prévisionnel financier[18].

[16] BOUYACOUB F., « L'entreprise & le financement bancaire », Casbah Editions, Alger, 2000, P.25-26.
[17] Armand D., « Manuel de gestion financière », Edition MARKETING, volume 2, Paris, 1999, P.59.
[18] www.compta-facil.com.

2.1.1.1. Le Chiffre d'Affaire (CA)

C'est le montant des ventes réalisées avec les tiers pendant l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise commerciale et industrielle[19].

Chiffre D'affaire (CA) = Vente de marchandise + Productions vendues.

2.1.1.2. La Marge Commerciale ou la Marge de Production

Elle mesure le supplément de valeur apporté par l'entreprise au coût des marchandises vendues[20].

- Le calcul de la marge commerciale (**MC**) :

La Marge Commerciale (MC) = Vente de marchandise - Coût d'achat de marchandise vendues (achat de marchandise +/- Variation de stock de marchandise).

- Le calcul de la marge de production (**MP**) :

La Marge de Production (MP) = Production de l'Exercice (production vendu +/- Production stockée+ production immobilisée) - Cout d'achat des matières premières consommées (Achats de matières +/- Variation de stocks de matières).

2.1.1.3. La Production de l'Exercice (PE)

C'est l'indicateur de la capacité de production des unités industrielles, Il regroupe les comptes relatif à la production réalisées au cour d'un exercice qu'elle soit vendue, stockée, consommée, ou d'une prestation réalisé. La production ne comprend ni la subvention d'exploitation ni les redevances pour brevet.

La Production de l'Exercice (PE) = Production vendue + Production stockée + Production de l'entreprise pour elle même + Prestations fournies.

2.1.1.4. La Valeur Ajoutée (VA)

[19] www.compta-facil.com
[20] Idem.

La valeur ajouté mesure la richesse brute crée par l'entreprise dans le cadre de son activité, la valeur ajouté est ensuite répartie entre les facteurs de production (le travail et le capital) et l'état à travers les impôts et taxes[21].

La Valeur Ajouté (VA) = Marge commerciale + Production de l'exercice – Consommation de l'exercice en provenance de tiers.

2.1.1.5. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

L'excédent brut d'exploitation, EBE en abrégé, représente le flux potentiel de trésorerie généré par l'activité principale de l'entreprise, Il permet de mettre en évidence un résultat qui ne tient pas compte de la politique de financement et de l'investissement de l'entreprise, ni des événements exceptionnels[22].

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) = Valeur ajoutées de l'entreprise + subventions d'exploitation - impôt, taxes et versement assimilés-charges de

2.1.1.6. Résultat d'Exploitation (RE)

Le résultat d'exploitation mesure la capacité de l'entreprise à générer des ressources avec son activité principale, sans prendre en compte les éléments financiers et exceptionnels. Il met en avant la performance économique de l'entreprise. Il existe deux (2) calcules de résultat d'exploitation [23] :

La première 1ère méthode :

Résultat d'Exploitation (RE) = Excédent brut d'exploitation + Autres produits d'exploitation – Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges d'exploitation.

La deuxième 2émme méthode :

Résultat d'Exploitation (RE) = Produits d'exploitation – Charges d'exploitation.

2.1.1.7. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)

[21] www.compta-facil.com.
[22] Idem.
[23] Idem.

Le résultat courant avant impôt est constitué par la somme du résultat d'exploitation et du résultat financier, il permet donc de mesurer l'impact de la politique financier de l'entreprise sur son résultat d'exploitation. La méthode de calcule de (RCAI) et la suivante[24] :

Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) = Résultat d'exploitation +/- Résultat financier (produits financiers-changes financières).

2.1.1.8. Le Résultat Net (RN)

Le résultat net caractérise l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'entreprise au cour d'une période considérée. Il est obtenu en faisant la différence entre le total des produits et le total des charges de cette période. C'est tout ou partie de ce résultat qui peut être distribué sous forme de dividendes (des lors qu'il est positif, qu'il n'y ait pas de pertes antérieures à perte et que la réserve légale soit dotée).[25]La méthode de calcul du (RN) et la suivante :

Résultat Net (RN)= Résultat courant avant impôt +/- Résultat exceptionnel – Impôt sur les bénéfices – Participation des salaries - Ou Total des produits –Total des charges.

2.1.2. La Capacité d'Autofinancement (CAF)

Elle représente l'ensemble des ressources générées par l'entreprise au cours de l'exercice, du fait de ses opérations courantes. La capacité d'autofinancement représente donc une ressource interne. Dégagée par l'entreprise au cours d'une période.

Schéma n°4 : La Capacité d'Autofinancement

[24] Idem.
[25] www.compta-facil.com.

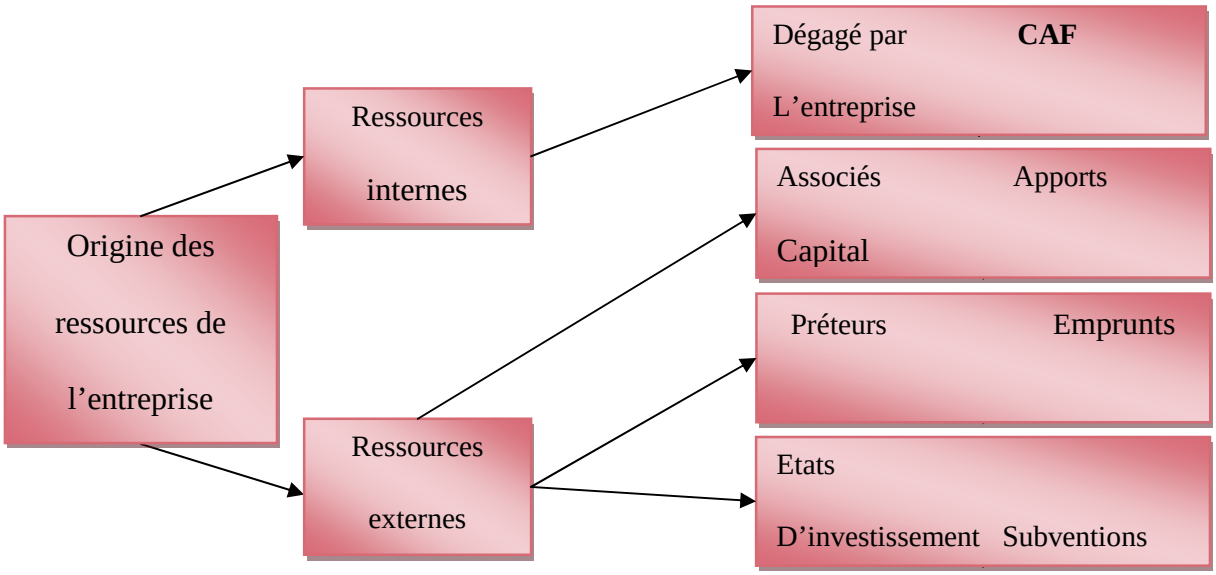

Source : Etabli par nos soins à partir de BRUSELERIE H., « Analyse financière », Edition DUNOD, 4émme édition, Paris, 2010.

- La capacité d'autofinancement se calcule soit à partir de résultat net de l'exercice (méthode additive) ou bien de l'excédent brut d'exploitation (méthode soustractive)[26] :
- La méthode additive :

Capacité D'autofinancement (CAF) = Résultat net de l'exercice + Dotation aux amortissements et aux provisions et pertes de valeur - Reprises sur pertes de valeurs et provision + Valeur comptable des d'investissement virées au résultat de l'exercice.

- La méthode soustractive :

Capacité D'autofinancement (CAF) = EBE+Transfert des charges d'exploitation + Autre produits d'exploitation – Autre charges d'exploitation + Quote-part d'opération en commun + Produit financier - Charge financier + Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles - Participation des salariés – Impôt sur le bénéfice (IBS).

Un ratio est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économique, destinés à apprécier les différents aspects de la vie d'entreprise[27]. Selon les éléments qui sont comparés, les ratios donneront une information susceptible de mettre en valeur la rentabilité financière. Pour cela on va démontrer les ratios de rentabilités et de solvabilités comme suit :

[26] BRUSELERIE H., « Analyse financière », Edition DUNOD, 4émme édition, Paris, 2010, P.176.

[27] BEARICE et Francis G., « Analyse financier », édition GUALINO, 6émme édition, Paris 2002, P.137.

2.1.3.1. Les ratios de rentabilités

Les ratios de rentabilités mesurent la performance générale de l'entreprise et par conséquent les résultats de différentes décisions prises par les gestionnaires[28]. Ces ratios intéressent, particulièrement, les investisseurs et gestionnaires. Il existe trois (3) différents types de ratios de rentabilité qui sont :

Tableau n°1 : Les ratios de rentabilités

Ce tableau va montrer les différents ratios de rentabilité que la banque calcule pour l'évaluation de l'entreprise avant l'octroi du crédit pour cette dernière.

Nom de Ratio	Formule	Interprétation
Rentabilité commerciale	**Résultat net / chiffre d'affaire**	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice à partir de chiffre d'affaires.
Rentabilité économique	**EBE /Capital engagé pour l'exploitation**	Il exprime la rentabilité mesurée par rapport à l'actif économique utilisée par l'entreprise pour produite
Rentabilité financière	**Résultat / capitaux propres**	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser des fonds apportes par les associes

Source : Etabli par nos soins à partir de CHIHA K., « Gestion et stratégique financier », Edition Houma, 2émme édition, Paris 2006.

2.1.3.2. Les ratios de solvabilités

La solvabilité est la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements ce tableau va démontrer les différent ratios de solvabilités que la banque calcule l'ord de son évaluation des dossiers.

Tableau n°2: Répartition des ratios de solvabilités

Nature	Formule	Interprétation

[28] CHIHA K., « Gestion et stratégique financier », Edition Houma, 2émme édition, Paris 2006, P.57.

Autonomie financière	$\frac{\textbf{Dettes à long moyen terme}}{\textbf{Capitaux permanent}}$	D'après la norme, les capitaux propos doivent couvrir au minimum un tiers des dettes, plus ce ratio est élevé, plus l'autonomie financier de l'entreprise est grande.
Financement des emplois stable	$\frac{\textbf{Dettes à long moyen terme}}{\textbf{Immobilisations}}$	Il mesure la couverture des emplois stable par les ressources stable.
Indépendance Financière	$\frac{\textbf{Capitaux propres}}{\textbf{Total passif}}$	Il mesure le degré d'autofinancement de l'entreprise.
Capacité de Remboursement	$\frac{\textbf{Dettes à long moyen terme}}{\textbf{CAF}}$	Il nous renseigne sur la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la BADR.

2.2. Les structures de financements

La structure de bilan livre la définition des grandeurs significatives en matière de financement, mais ces grandeurs, calculées à un moment donné, n'ont qu'une portée relative. L'analyse dynamique à travers le tableau de financement, peut permettre de saisir le sens de l'évolution de ces grandeurs de références.

2.2.1. Les grandeurs significatives

La présentation fonctionnelle permet de définir les grandes masses du bilan regroupées par fonction (structure, exploitation et trésorerie) et l'indicateur de solvabilité (ressources propres). Chacun de ces soldes revêt, dans la pratique une importance particulière.

Tableau n°3 : Les grandes masses

Fonction	Mode de calcul	Solde
FR	**Capitaux propres - Actif immobilisé**	Fonds de roulement
BFR	**Emplois stable - Ressources stables**	Besoins en fond de roulement
TN	**Fond de roulement – besoins en fond de roulement**	Trésorerie nette

Source Etabli par nos soins à partir des documents de la BADR.

2.2.1.1. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG)

Le fonds de roulement correspond à l'ensemble des ressources mises à la disposition de l'entreprise pour une durée assez longue pour associés ; des organismes de financement ; des investissements ou crées grâce à l'exploitation de son activité et qui sont destinées à financier ; dans un premier temps les investissements en biens durables[29]. Par différence, le fonds de roulement mesure la qualité de ressources non utilisées par les actifs immobilisés qui permettra de couvrir des dépenses d'exploitation de l'entreprise notes des encaissements clients. Pratiquement la détermination du fonds de roulement est assez simple, il suffit de recenser et d'évaluer les ressources stables ainsi que les emplois durables et de les soustraire, voici la formule de calcule du fond de roulement :

Le Fond de Roulement (FRNG) = Capitaux permanents-Actifs immobilises.

Pratiquement, on retrouve couramment la formule de calcule du fonds de roulement suivante :

Le Fond de Roulement (FRNG) = Ressources stables –Emplois durables.

- La méthode de calcule des Ressources Stables (**RS**) et la suivante :

Les Ressources Stables (RS) = Capital social + Réserves + Résultat + Comptes courantes associés bloqués + Dettes financières supérieures à un an + Provisions pour risques et changes + Amortissements.

- Les Emplois Durables (**ED**) sont présentés comme suit :

Les Emplois Durables (ED) = Actif immobilisé Brut.

Les approches présentées ci-dessus s'appuient sur le haut du bilan comptable, il est également possible de calculer un fonds de roulement en partant du bas du bilan :

Avec actifs à court terme = **actifs circulants + disponibilités.**

Avec Passifs à court terme = **passifs circulants + autres dettes à court terme.**

Lors du calcule du fonds de roulement net, l'analyste se trouve face a trois (03) cas à savoir [30]:

[29] www.compta-facil.com.
[30] www.compta-facil.com.

- **FRNG Négatif :** C'est la situation la plus critique pour l'entreprise : les investissements durables ne sont pas intégralement financé par des ressources de la même nature .la structure des financements est déséquilibrée et ; si le BFR ne se traduit pas par une ressources en fonds de roulement, cela impact la trésorerie nette et la solvabilité de l'entreprise l'est sous capitalisée.

- **Schéma n°5: Le (FRNG) négatif**

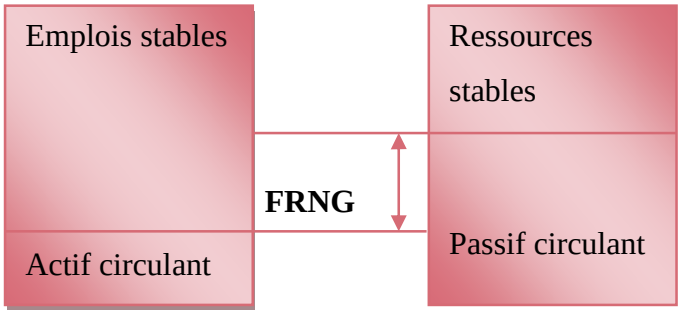

Source : Etabli par nos soins à partie de www.compta-facil.com.

- **FRNG Nul :** Un fonds de roulement est nul, lorsque les ressources stables et les emplois durables sont égaux. Ici, les ressources couvrent les emplois sans qu'un excédent ne soit généré, l'entreprise devra financer son BFR avec un découvert bancaire par exemple.

Schéma n°6: Le (FRNG) nul

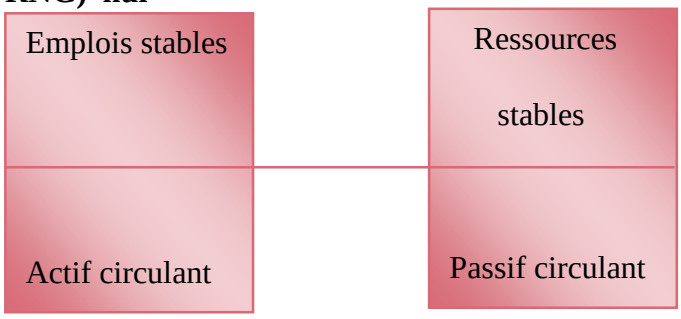

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

- **FRNG positif :** un fonds de roulement est positif lorsque les ressources stables excédent les emplois durables, dans ce cas, les ressources stables financent en intégralité les emplois durables, l'excédent va financier le BFR (en totalité ou partiellement) et le solde va contribuer à former la trésorerie nette de l'entreprise, celle –ci dispose d'un « matelas financier ».

Schéma n°7 : Le (FNRG) et positif

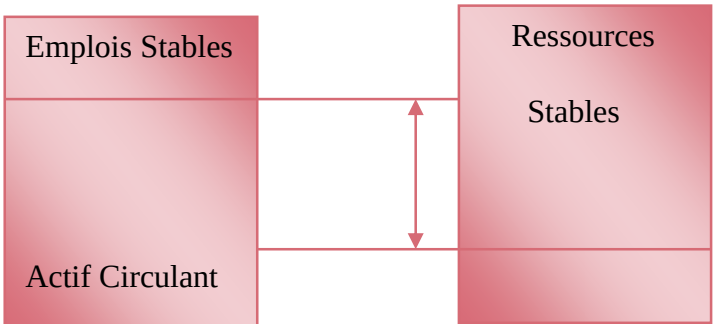

FRNG

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

2.2.1.2. Le Besoin en Fond de Roulements (BFR)

Les Besoins en fonds de roulement sont les besoins de financement qui naissent à l'occasion de cycle d'exploitation de l'entreprise. La méthode de calcul du besoin en fond de roulement (**BFR**) et la suivante :

Le Besoin en Fond de Roulement BFR = Actif circulant hors disponibilités - Passif hors trésorerie négative.

On distingue entre deux (2) différents type de besoins en fonds de roulement (**BFR**) qui sont les suivants :

Le Besoin en Fond de Roulement BFR d'exploitation = Valeurs réalisables d'exploitation – Dettes d'exploitation.

BFR hors exploitation= Valeurs réalisables hors exploitation – Dettes hors exploitation.

Et pour calculer le Besoin en Fonds de Roulement Total (**BFR Total**) on suit la règle suivante :

Le Besoin en Fond de Roulement Total BFR Total = BFR D'exploitation + BFR hors exploitation.

La comparaison entre le FR et le BFR permet d'apprécier l'équilibre global au sein de l'entreprise, cet équilibre va se traduire par la trésorerie.

2.2.1.3. La Trésorerie (TR)

La trésorerie exprime l'excédent ou l'insuffisance de fonds de roulement net après financement du besoin en fonds de roulement[31] . La trésorerie est donc le surplus du FR sur le

[31] BEATRICE et France G., « Analyse financière », édition GUALIANO, Paris, 2002.

BFR, elle st définie aussi comme étant la différence entre les disponibilités et la trésorerie du passif. Pour calculer la trésorerie on à deux méthode différentes qui sont présentée comme suite :

La première 1ère méthode :

La Trésorerie = Trésorerie active – Trésorerie passive.

La deuxième 2 émme méthode:

La Trésorerie = Fond de roulement – Besoin en fonds de roulement.

- **Etude de la Trésorerie (TR)**

La confrontation entre le FR, le BFR permet de dégager plusieurs situations d'équilibre :

- **La TR négative :** Malgré le fonds de roulement positif, l'entreprise ne peut pas financer tous ses besoins en fonds de roulement. La situation n'est guère dramatique à condition que les concours bancaires ne soient pas élevés et que les besoins ne soient structurels.

Schéma n°8 : La (TR) négative

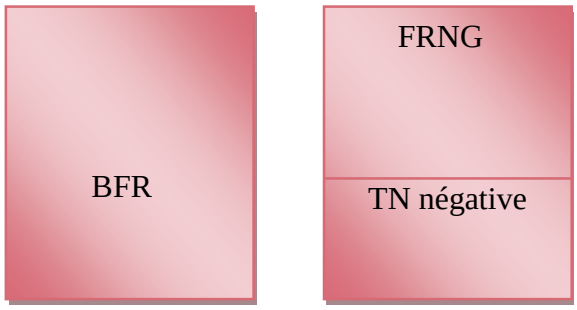

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

- **La TR nulle :** Cette situation est le résultat d'une gestion financière optimale dont l'objectif d'une trésorerie zéro traduit une volonté d'utiliser au mieux les ressources de l'entreprise.

Schéma n°9 : La (TR) nulle

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

- **La TR Positive :** A Priori il s'agit d'un équilibre sain dans la mesure où l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour financer tous ses besoins et dégage un excédent de trésorerie, mais cet équilibre doit être structurel pour pouvoir être considéré comme sain.

Schéma n°10 : La (TR) positive

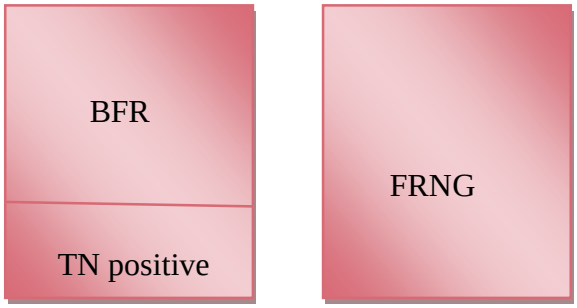

Source : Etabli par nos soins à partir de www.compta-facil.com.

2.3. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement

La décision d'investissement dans un quelconque projet se base, principalement, sur l'évaluation de son intérêt économique et par conséquent, du calcul de sa rentabilité. Cette dernière dépend des couts qu'il engendre et des gains qu'il procure.

2.3.1. Analyse de la rentabilité d'un investissement

L'étude de la rentabilité de projet, consiste à définir quelques concepts de financement relatifs au projet notamment : la durée de vie de l'investissement et la nature des flux de trésorerie.

2.3.1.1. La durée de vie de projet d'investissement

Pour déterminer les flux de liquidités relatifs au projet d'investissement, le décideur doit tout d'aborde sélectionner un horizon réaliste sur le quel vont porter ses prévision, on retient généralement la plus petite durées entre[32].

- **La durée de vie physique de l'investissement :** C'est la période de dépréciation due à l'assure du matériel, elle dépend de ses performances techniques et de son taux d'actualisation.
- **La durée de vie de la technologie :** C'est la période, au terme de laquelle, il faudra renouveler le matériel compte tenu de l'évolution technologique.
- **La durée de vie du produit :** C'est la période, pendant laquelle, le produit a un marché suffisant pour être rentable. Cette durée est fonction de la courbe de vie du produit (Lancement, développement, maturité et déclin).

Les phases de cycle de vie du produit sont les suivantes :

- **Lancement :** La première phase est celle de l'introduction d'un nouveau type de produits, la croissance est généralement assez faible car l'innovation prend du temps à se diffuser : phase de lancement.
- **Développement :** la deuxième étape est celle de la croissance du produit. Le nouveau produit est mieux connu et attire rapidement de nouveaux client, les volumes augmentant sensiblement : phase de développement.
- **Maturité :** dans la troisième étape , qui est celle de la maturité , le produit cesse d'être une innovation , il s'est largement diffusé et connait donc une croissance des ventes beaucoup plus faible ,voire nulle .
- **Déclin :** dans une quatrième phrase, le produit est dépassé par de nouvelles innovations. Les ventes diminuent inexorablement ; phase de déclin

Figure n°1 : le cycle de vie d'un produit

[32] MARCHESNAY M., « Mangement stratégique », Edition de L'ADREG, Paris, Mai 2004, P.84.

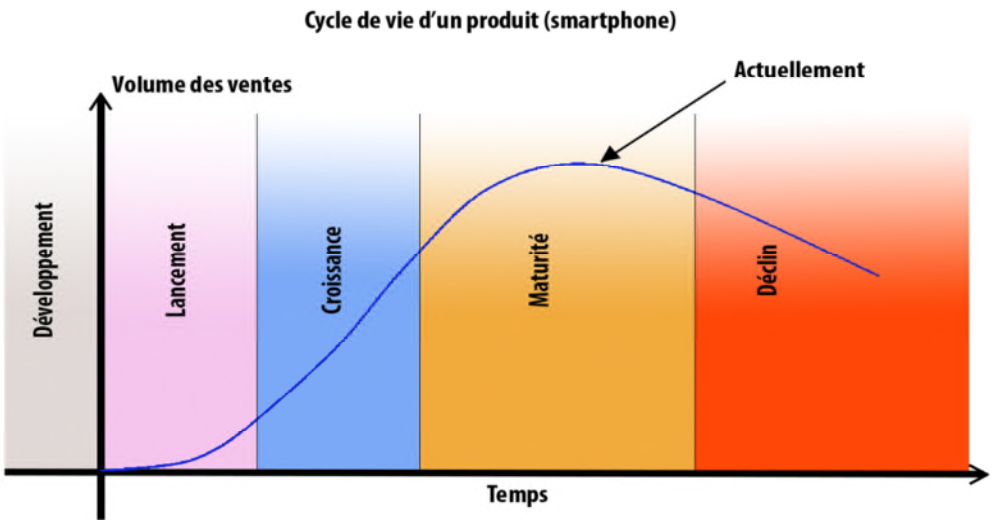

Source : Etablie par nos soins à partir de MARCHESNAY M., « Mangement stratégique », Edition de L'ADREG, Paris, Mai 2004.

2.3.1.2. La nature des flux

Il existe trois (3) types de flux relatifs à un projet d'investissement à savoir :

- Les flux de dépense d'investissements ;
- Les flux d'exploitations (les dépenses et les recettes d'exploitation) ;
- Les flux de désinvestissements (les cessions d'actifs à la fin du projet).

2.3.1.3. La comparaison des flux de trésorerie

La détermination des flux de trésorerie se déroule en six (06) étapes :

- **Elaboration de l'échéancier d'investissement :** L'objectif est de construite un tableau (le plan d'investissement) contenant année par année les investissements à réaliser au cours de la durée de vie, ou d'étude) du projet, pour cela il est possible de faire appel à une double classification, l'une est la présentation du plan comptable, l'autres est financière[33].
- **Echéancier d'amortissement :** Cet échéancier nous permet de déterminer la somme des amortissements et des investissements durant toute la vie de projet.

[33] ROBERT H., « évaluation financière des projets », Edition ECONOMICA, Paris, 1999, P.48.

- **Détermination de la Valeur Résiduelle de l'Investissement (VRI) :** Cette démarche opte pour une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité de l'investissement. Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement. La VRI est calculée à partir du tableau d'amortissement.

La Valeur Résiduelle de l'Investissement (VRI) = Investissement initial – Montant déjà amortis.

- **Détermination du Besoin en Fond de Roulement (BFR) et sa variation :** Le cycle d'exploitation de l'entreprise engendre des besoins de financement le besoin en fond de roulement[34]. Le besoin en fond de roulement représenta le besoin de financement nécessite par l'actif circulant qui n'est pas couvent par les dettes à court terme[35]. La variation du BFR dépend donc la variation du niveau d'activité, plus l'activité est important plus le BFR est important.

La méthode de calcul du BFR et la suivante :

La Variation du Besoin en Fond de Roulement (Δ BFR) = Δ de Stocks + Δ de Créance – Δ Dettes fournisseurs.

- **Elaboration des comptes de résultat annuel (TCR) prévisionnels :** L'élaboration de compte de résultat permet de déterminer, annuellement, l'évolution du chiffre d'affaire de l'entreprise, les consommations de matière premières, les soldes intermédiaires de gestion dont le résultat net et la capacité d'autofinancement CAF et résultat de l'exploitation, qui consiste l'une des ressources de l'entreprise.

Tableau n°4 : TCR Prévisionnel

Rubriques	Année n-1	Année n+1	Année n+2	Année n+ 3	Année n+ 4	Année n+5
Chiffre d'affaire (1)	/	/	/	/	/	/
Consommation de l'exercice(2)	/	/	/	/	/	/
Valeur ajouté (1.2)	/	/	/	/	/	/
Frais du personnel impôt et taxe	/	/	/	/	/	/

[34] BANCEL F. et RICHARD A., « Le choix d'investissement », Edition ECONOMICA, Paris, 1995, P.67.
[35] BRSSY G. et KONKUYT C., « ECONOMICA d'entreprise », Edition DOLLOZ, Paris, 2000, P.231.

Excédent brut d'exploitation (EBE)	/	/	/	/	/	/
Dotation aux amortissements 3frais divers	/	/	/	/	/	/
Résultat brut d'exploitation (RBE)	/	/	/	/	/	/
Impôt sur le bénéfice	/	/	/	/	/	/
Résultat net (RN)	/	/	/	/	/	/
Capacité d'autofinancement (CAF)	/	/	/	/	/	/

Source : Etabli par nos soins à partir des documents de la banque, BADR.

- **Etablissement du tableau des flux Net de trésorerie (FNT) tableau emploi ressource.**

Ce tableau comprend l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise, il permet de déterminer les flux de trésorerie avant financement sur tout la durée de vie de projet, cette dernière aide le aide le banquier de faire un jugement sur la rentabilité de projet en lui même, il se présente comme suite :

Tableau n°5 : Emplois / Ressources

Rubrique	Année n-1	Année n+1	Année n+2	Année n+ 3	Année n+ 4	Année n+5
Ressources - CAF - VRI - Récupération BFR	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /	/ / / /
Total ressources (I)	/	/	/	/	/	/
Emplois - Investissement initial - Variation BFR	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /	/ / /
Total Emplois **(II)**	/	/	/	/	/	/
Flux trésorerie **(I) – (II)**	/	/	/	/	/	/
Cumul des flux trésorerie	/	/	/	/	/	/

Source : Etabli par nos soins à partir des documents remis par la banque, BADR.

Dans ce tableau, nous avons horizontalement les périodes qui sont établées sur la durée de l'investissement, et verticalement, les encaissements et décaissement, et pour trouver les cash-flows, la banque fait appel aux différents critères pour savoir la rentabilité du projet avant financement.

2.4. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissement

Les Flux Net de Trésorerie FNT que nous avons calculés à partir du tableau d'emploi/ressource, ce tableau doivent être analyses en vue de ressortir, la rentabilité propre de l'investissement pour cela nous devons actualiser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser les flux au présent pour pouvoir les comparer, ensuite nous pourrons procéder au calcule des indicateurs de la liquidité et de la rentabilité de l'investissement.

Parmi les nombreux critères de rentabilité, on peut mettre en exergue le Délai de Récupération Actualisé (**DRA**), la Valeur Actuelle Nette (**VAN**), l'Indice de Profitabilité (**IP**), le Taux de Rentabilité Interne (**TRI**).

2.4.1. Le Délai de Récupération (DRA)

Le délai de récupération permet d'appréhender le délai nécessaire à la récupération du capital investi en le comparant aux flux cumulés de trésorerie. Le délai de récupération est aussi la période de temps avant que la somme actualisée des bénéfices prévisionnels n'atteigne la capitalisation boursière de l'entreprise. Il permet dans ce cas de mesurer la cherté relative d'une action.

Afin de calculer le (**DRA**) il faut passer par trois (3) étapes, essentielles, qui sont :

- **1ère étape** : cumuler les flux de trésorerie ;
- **2émme étape** : rapproché le montant de l'investissement avec le cumul des flux ;
- **3émme étape** : déduire la durée nécessaire pour effectuer « le retour sur investissement ».

La formule de calcul du délai de récupération actualisé est la suivante :

$$\textbf{Délai de Récupération (DR)} = 4\text{ans} + (5\text{ans} - 4\text{ans}) \times \frac{\textbf{Le cash flow cumulé de la 4}^{\textbf{émme}}\textbf{ année - } I_0}{\textbf{Le cash flow cumulé de la 5}^{\textbf{émme}}\textbf{ année}}$$

2.4.2. La Valeur Actuelle Nette (VAN)

La valeur actuelle nette appelée aussi bénéfice actualisé est la différence entre la somme des cash-flows actualises et le capital investi.

La méthode de calcul de la (VAN) et la suivante :

La Valeur Actuelle Nette VAN= ∑ Cash flows actuaslisés – I_0.

VAN = ?

I_0 = L'investissement Initial

- **Si la VAN et Positive**

Le projet d'investissement est acceptable d'autre part, il permettait de récupérer la dépense initiale tout en rémunérant le capital.

- **Si la VAN et Négative**

Le projet d'investissement n'est pas rentable.

2.4.3. L'Indice de Profitabilité (IP)

Il permet de comparer entre deux (2) projets dont la mise de fond initial est différente, C'est un indicateur qui permet d'estimer le gain obtenu par unité monétaire investie. La méthode de calcul de (IP) et la suivante :

$$\textbf{L'Indice de Profitabilité (IP)} = \frac{\sum \textbf{Cash flow actualisés}}{I_0}$$

L'indice de profitabilité est un critère qui est venu pour pallier une des insuffisances de la VAN qui ne pouvait être utilise comme critère de sélection entre deux projet dont la durée de vie est égale mais avec en cout initiale différent.

2.4.4. Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Il s'agit du taux qui permet d'égaliser les cashs flows CF actualisés au coût du projet. C'est le taux maximale de rentabilité dégager par un projet au de-là de ce taux le projet n'est pas rentable. La méthode de calcul du taux de rentabilité interne est la suivante :

$$\sum \textbf{Cashs- flows actualisés} - I_0 = 0 \longrightarrow \sum \textbf{Cashs- flows actualisés} = I_0.$$

Avant d'entamer toute analyse financière, il ya lieu de procéder au reclassement et retraitement des postes des bilans comptables. Pour faciliter l'étude de ses derniers d'une part, et mettre en évidence le degré de liquidité des actifs et celui d'exigibilité du passif en fonction du critère de durée d'autre part.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons pue voir que la constitution d'une demande de crédit d'investissement est l'étape la plus importante l'ord de la mise en procédure du banquier au traitement du dossier, se qui va lui permettre de faire une analyse financière approfondie de l'entreprise, l'évaluation de sa rentabilité ainsi que sa capacité de remboursement. Cette étape va motiver la décision du banquier pour oui ou non d'accorder le crédit.

Chapitre IV :

Étude d’un dossier de crédit d’investissement au sein de l’agence BADR (361) de Bejaia

CHAPITRE IV : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DE L'AGENCE BADR (361) DE BEJAIA

Afin de compléter et d'appuyer ce que nous avons vu et traité au cours des chapitres précédents et de mettre en évidence les différentes étapes d'un financement bancaire d'un projet d'investissement au sein de la BADR (agence361) de Bejaïa, nous proposons en guise d'illustration, l'étude d'un cas pratique concret portant sur le financement d'une entreprise pour l'acquisition d'un camion chassé nu et d'une grue, cela dans la limite des données disponibles.

Dans ce cadre, nous avons tenté de mener une étude personnelle d'un dossier sélectionné au sein de lieu de stage, à l'aide des techniques d'analyses et d'évaluations bancaire. A cet effet, ce chapitre est subdivisé en deux (2) sections :

- Dans la première section nous présenterons la structure d'accueil à savoir la BADR ;
- Dans la deuxième section, sera consacrée au cas pratique qui est le financement bancaire d'un crédit d'investissement ainsi que les procédures de mise en place de se dernier au sein de la BADR.

SECTION 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL

Cette section a pour objet de présenter la Banque de l'Agriculture et du Développement Rurale (**BADR**) d'une manière générale, sa forme juridique, son organisation ainsi que ces missions et les prêts bancaires avec les qu'elle elle se différencie des autres banques.

1.1. Présentation de la BADR

La banque de l'agriculture et du développement rural « BADR » est une banque à capitaux publics crée par le décret n 82-106 le 13 mars 1982 pour mission le développement du secteur agricole et la promotion rurale, son capital social est de 54 000 000 000 de DA. A sa création, la BADR avait pour vocation le financement des activités liées à l'agriculture, à l'agro-alimentaire et à l'industrie mécanique agricole.

La BADR est devenue au fil du temps, et notamment depuis la promulgation de la loi 90/10 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, une banque universelle qui intervient dans le financement de tous les secteurs d'activité. Sur le plan national, la BADR est la première banque par l'étendue de son réseau constitué initialement de 140 agences cédées par

la Banque Nationale d'Algérie (**BNA**), son réseau compte en (2018), 300 agences et 39 directions régionales, quelques 7000 cadres et employés activent au sein des structures centrales, régionales et locales. La densité de son réseau et l'importance de son effectif font de la BADR la première banque à réseau au niveau national.

C'est, également, une banque qui entretien des relations à travers le monde. Elle a la qualité de collecter des dépôts et d'octroi des crédits et a spécialement pour mission le développement du secteur agricole et la promotion du monde rural.

1.1.1. Historique de la BADR

L'évolution de la BADR a été marquée par les étapes et événements suivants :

- **La période 1982-1990 :** Au cours de ces huit années, la BADR a eu pour objectif d'asseoir sa présence dans le monde rural, en ouvrant de nombreuses agences dans les zones à vocation agricole, elle a acquis une notoriété à une expérience certaine dans le financement de l'agriculture, de l'agro-alimentaire ;
- **L'année 1990 :** En vertu de la loi 90/10 relative à la monnaie et au crédit qui a mis un terme à la spécialisation des banques, la BADR a élargi son champ d'intervention vers les autres secteurs d'activités, et notamment vers les PME/PMI, tout en gardant le secteur agricole son champ d'activité stratégique ;
- **L'année 1991** : La BADR a mis en place le système « SWIFT » pour l'exécution des opérations de commerce international ;
- **L'année 1993** : La BADR a achevé l'informatisation de l'ensemble des opérations bancaire au niveau du réseau ;
- **L'année 1996** : La BADR a introduit le télétraitement (traitement et réalisation d'opérations bancaires à distance et en temps réel) ;
- **L'année 1998** : La BADR a mis en service la carte de retrait interbancaire ;
- **L'année 2000** : Un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses de la BADR a été établi en vue de l'élaboration d'un plan de mise à niveau de l'institution par rapport aux normes internationales ;
- **L'année 2001** : La BADR a connu un assainissement comptable et financier ;
- **L'année 2001** : Les procédures de traitement, d'acheminement et de sanction des dossiers de crédits ont été raccourcies. Les délais varient, aujourd'hui, entre 20 et 90 jours, qu'il s'agisse d'un crédit d'exploitation ou d'investissement ;

- **L'année 2001** : Par ailleurs, une application relative à la dématérialisation des moyens de paiement a été mise en place ;
- **L'année 2002** : La BADR a procédé à la généralisation de la norme «Banque Assise » avec « Service Personnalisé » aux agences principales du territoire national ;
- **En mai 2016** : La banque ouvre son premier point bourse ;
- **L'année 2017** : la BADR banque annonce son lancement dans la finance islamique avant la fin de l'année, et ce en offrant des produits bancaires conformes à la Charia islamique.

1.2. Forme juridique

La BADR est une Société Par Action (**SPA**), son capital s'élève à 54 milliards de dinars algériens, ayant son siège social, (17) Boulevard colonel Amirouche.

1.3. Organisation de la BADR

La BADR est organisée en deux (2) directions, à savoir :

1.3.1. La direction centrale

La BADR est organisée en direction générale et des directions générales adjointes au nombre de six (6).

1.3.1.1. La direction générale

La direction générale est composée d'un conseil d'administration et d'un Président Directeur Générale (**PDG**). La direction générale est chargée de déterminer et de coordonner la mise en place de la stratégie de la banque et de veiller sur sa réussite.

1.3.1.2. Les directions générales adjointes

Les directions générales adjointes sont au nombre de six (6) :

- Direction Générale Adjointe (DGA) administration et moyens ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) recouvrement ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) exploitation ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) informatique comptabilité et trésorerie ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) opération internationales ;
- Direction Générale Adjointe (DGA) engagements.

Chaque direction générale adjointe regroupe plusieurs directions, réunies sous la même autorité hiérarchique et affecte une tache précise confiée et contrôlée par la DGA dont elle dépendait. A un niveau hiérarchique intermédiaire entre la direction générale et les directions adjointes et les directions régionales se trouve la direction de l'inspection générale chargée de contrôler l'activité du réseau sur le territoire nationale.

1.3.2. Le réseau

Le réseau et caractérisé comme suit :

- Rattaché à la direction générale adjointe de l'exploitation, le groupe régional d'exploitation est la structure hiérarchique supérieure au niveau de la wilaya. Il dirige un groupe d'agence installées dans la même wilaya ;
- L'agence bancaire est la force de frappe de toute la structure et l'initiatrice de toute opération, qui établi le lien directe entre le client et sa banque elle est organisé comme suit :
    - **Agence Principale (AP) :** Est une agence de wilaya (principale) qui dispose de tout les produits de la banque et les opérations courantes ; elle se distingue d'une agence locale d'exploitation par la compensation et les crédits promotionnels (supérieure à 50000DA) ;
    - **Agence Locale D'exploitation** (**ALP**) : Est une agence qui dispose de toutes les opérations courantes, ainsi que les opérations de crédits hypothécaire d'une somme inférieurs à cinq cent mille dinars algérien (500 000) DA.

1.4. Présentation de l'Agence « 361 » de Bejaia et ses missions

L'agence locale d'exploitation n° 361 de Bejaia et hiérarchiquement rattaché au groupe régional d'exploitation de la wilaya de Bejaia. Pour assurer le bon déroulement de son activité l'agence est répartit en deux compartiments à savoir :

1.4.1. Le compartiment du front-office

Le front office est le compartiment de la banque destiné à recouvrir la clientèle, à prendre en charge ses ordres directs et à traiter ses opérations. Quelque soit l'origine de l'opération (clientèle ou banque), le front office se charge de recevoir les ordres des clients ou des banques par téléphone fax, etc. et de les exécuter. Il est composé de :

1.4.1.1. Le superviseur

Il est chargé de superviser les activités du front office et d'assurer la coordination entre celui-ci et le Back office.

1.4.1.2. Les chargés clientèle

Il est l'interlocuteur privilégié de la clientèle, il exécute les opérations, assiste et conseille la clientèle. Il est aussi chargé, de promouvoir les produits bancaires. Il est compétent en matière de gestion de portefeuille, disposant d'une vision complète et actualisée sur les différents marchés et secteurs d'activités et d'une capacité d'analyse et d'évaluation de la santé des entreprises. Il apporte aux gestionnaires de celle-ci le conseil et l'assistance voulue (diagnostics, appréciations des risques, situation par rapport a un marché et opportunités de participation, etc.) dans des domaines pointus tels que [1]:

- La gestion des fortunes ;
- Les placements bancaires (à court et à long terme) ;
- Les investissements.

1.4.1.3. Guichets des Dinars

Le chargé de ce guichet a pour mission d'exécuter les ordres des clients :

- Retrait par chèque et par quittance ;
- Versements (sur comptes ou déplacés) en Dinars ;

Il assure, régulièrement, que la caisse automatique est alimentée pour faire face aux demandes de retrait qui ne dépassent pas les cent mille dinars (100 000DA).

1.4.1.4. Guichet de Devise

Le chargé de ce poste assure les opérations de retraits et versements en devises (euro), il s'occupe aussi des opérations de changes.

1.4.1.5. Caisse principal

La caisse principale est chargée de recevoir les versements en espèces et d'exécuter les paiements de la clientèle qui dépassent un montant de cent mille dinars (100 000DA) et de gérer, rationnellement, les fonds de l'agence.

[1] Document interne de la BADR.

1.4.1.6. Accueille et information

Le chargé de l'accueil est la première personne sur laquelle se porte le regard, en tant que le premier interlocuteur du client, il est en charge de l'accueil des clients, les orientés, répondre aux demandes de renseignements.

1.4.2. Le compartiment du Back- Office

Le Back-office constitue le prolongement naturel et indispensable du Front- Office. Il assure le traitement informatique et comptable des opérations exécutées par le Front- Office, gérer globalement les risques. Il apporte aussi au Front- Office l'assistance, les conseils et les informations nécessaires à la bonne exécution des opérations avec la clientèle.

Il est chargé du traitement des taches administratives, techniques et des opérations nécessitant des délais ou celles qui présente un montant très important et qui nécessitent une prise du risque et les opérations de crédits. Dirigé par un superviseur, le Back- Office est structuré en postes du travail assurant des fonctions spécifiques.

1.4.2.1. Le superviseur

Il est chargé de superviser et de contrôler l'activité du Back- Office et d'assurer la coordination entre les différents postes de travail dont il a la charge.

1.4.2.2. Le service du crédit

Le chargé de crédit étudie les dossiers de crédits présentés par les clients, à la lumière de critères économiques, financiers et autres définis par la banque et émet un avis motivé sur le niveau possible de financement. Dans ce cadre, l'agent chargé du crédit :

- Contrôle les dossiers de crédits (pièces constitutives) ;
- Etablit les demandes exceptionnelles d'informations complémentaires transmises au client sous le timbre du directeur de l'agence ou de son adjointe;
- Procède à l'étude du dossier et propose à l'organe de décision un niveau d'engagement en rapport avec les ratios d'encadrement du crédit établis par la banque et son appréciation personnelle des risques ;
- Remet le dossier de crédit au superviseur pour présentation au comité du crédit ;

- Etablit en cas de sanction positive du dossier, l'autorisation de crédit qu'il fait remettre au directeur pour signature ;
- Assure la gestion des utilisations et le suivi des remboursements à échéance. Il gère, à cet effet, tout le dossier du crédit y compris le volet « garanties »;
- Avise sa hiérarchie (superviseur) sur tout risque potentiel né d'une détérioration de la situation financière ;
- Fournit à toutes les structures concernées les informations et les statistiques nécessaires à leurs activités.

1.4.2.3. Le service virements et télé-compensation

Le rôle du chargé des virements consiste à débiter le compte du client donneur d'ordre pour créditer ou faire créditer du même montant le compte du bénéficiaire. Cette opération est exécutée sur la base d'un ordre de virement établi et signé par le donneur d'ordre. L'agent chargé des virements :

- Porte au crédit des comptes de la clientèle tout virement reçu;
- Assure le suivi ainsi que la gestion des comptes de trésorerie (CCP, Trésor), établit périodiquement les états de rapprochement;
- Assure le suivi des opérations et des comptes de mises à disposition;
- Contrôle la bonne exécution des virements automatiques.

1.4.2.4. Le service juridique et contentieux

Ce service a pour mission de traiter et de chercher à résoudre tous les litiges résultant des différentes opérations et contrats avec clientèle, avec les structures internes ou externes. Le contentieux bancaire est le conflit né à l'occasion d'une opération bancaire, qu'il s'agisse d'un prêt, d'une opération en compte ou d'un placement. L'appellation générale recouvre donc une multiplicité de situations. Elle met en scène un établissement bancaire et un client dans le cadre d'une opération financière. Le contentieux peut naître d'un défaut d'information, de conseil, de vigilance et d'une négligence dans la tenue des comptes.

1.4.2.5. Le chargé de la comptabilité et du contrôle

L'agent chargé de l'arrêté et de la centralisation de la journée comptable de l'agence a pour mission de vérifier la régularité des pièces justificatives et l'utilisation des comptes et des codes opérations appropriés. La journée comptable est constituée des justificatifs (pièces comptables, avis d'opérés, appoint, etc.) des opérations traitées durant la journée par les compartiments Front- Office et Back- Office, ainsi que les documents de bas étudiés par le système, à savoir [2]:

- Liste des autorisations ;
- Liste des régularisations;
- Journal définitif par mot de passe;
- Journal des mouvements clients.

1.4.3. Les missions de la BADR

La BADR offre une gamme de produits et de prestations allant des plus classiques aux plus innovants. La stratégie de la BADR est d'intervenir en pionnier dans le domaine des nouvelles technologies appliquées aux services bancaire. L'action de la BADR, dans le financement du développement, est orientée vers le financement des activités suivantes :

- Agricultures et Elevage ;
- Pèche et l'aquaculture ;
- Industrie alimentaire et industrie des boissons et du tabac ;
- Commerce de distribution et développement rural ;
- Emballage et conditionnement ;
- Transport, entreposage et manutention.

1.4.4. Objectifs stratégiques de la BADR

L'amélioration de la qualité des services et des relations avec la clientèle, a fait de la BADR la plus grande banque avec une plus grande rentabilité. Ces objectifs se réaliseront grâce :

[2] Document interne de la BADR.

- A l'agriculture des ressources au meilleur coût et à la rentabilisation de celles-ci par des crédits productifs, sains et diversifiés dans le respect des règles prudentielles ;
- A une action dynamique en matière de recouvrement ;
- A une gestion rigoureuse de sa trésorerie tant en dinars qu'en devises ;
- Au développement de nouveaux services générateurs de profits ;
- A l'amélioration de la productivité de chacun au niveau des opérations traitées quotidiennement.

Schéma n°11 : Organigramme de l'agence (361)

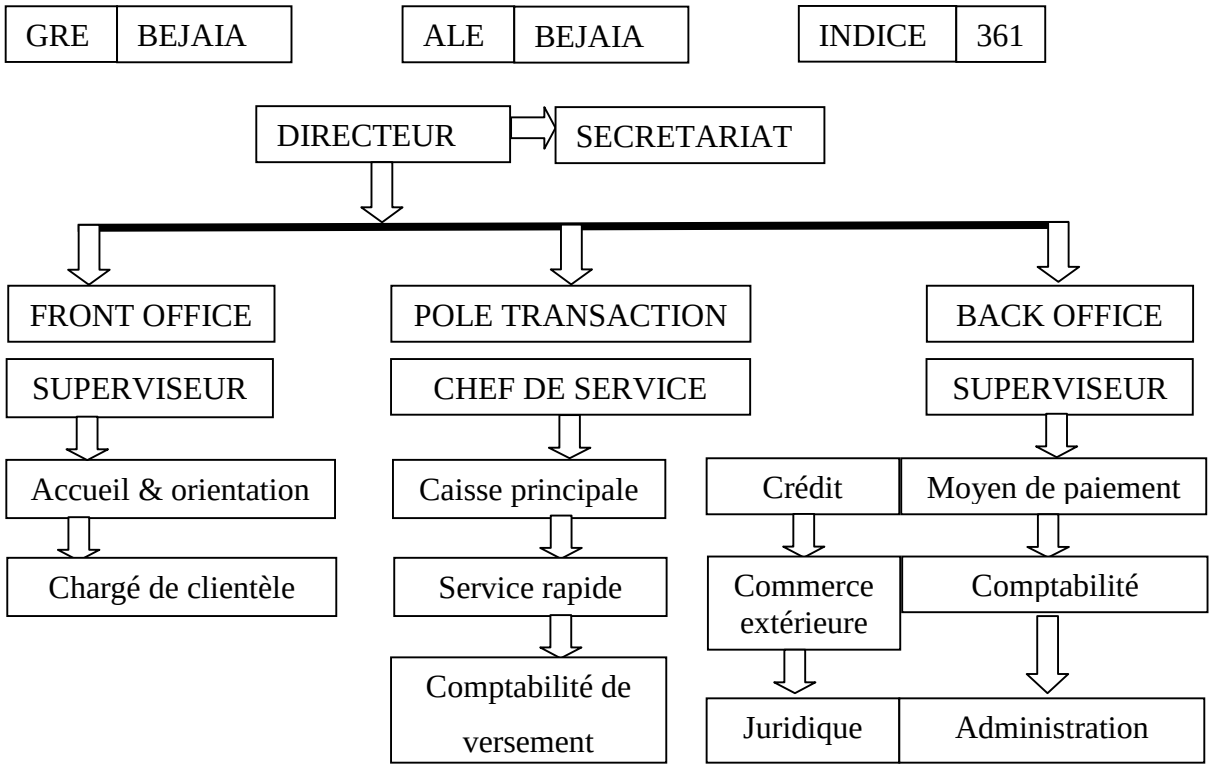

Source : Direction générale adjointe /Administration et moyen direction des ressources humaines, BADR agence (361).

Schéma n°12 : Organigramme générale de la BADR

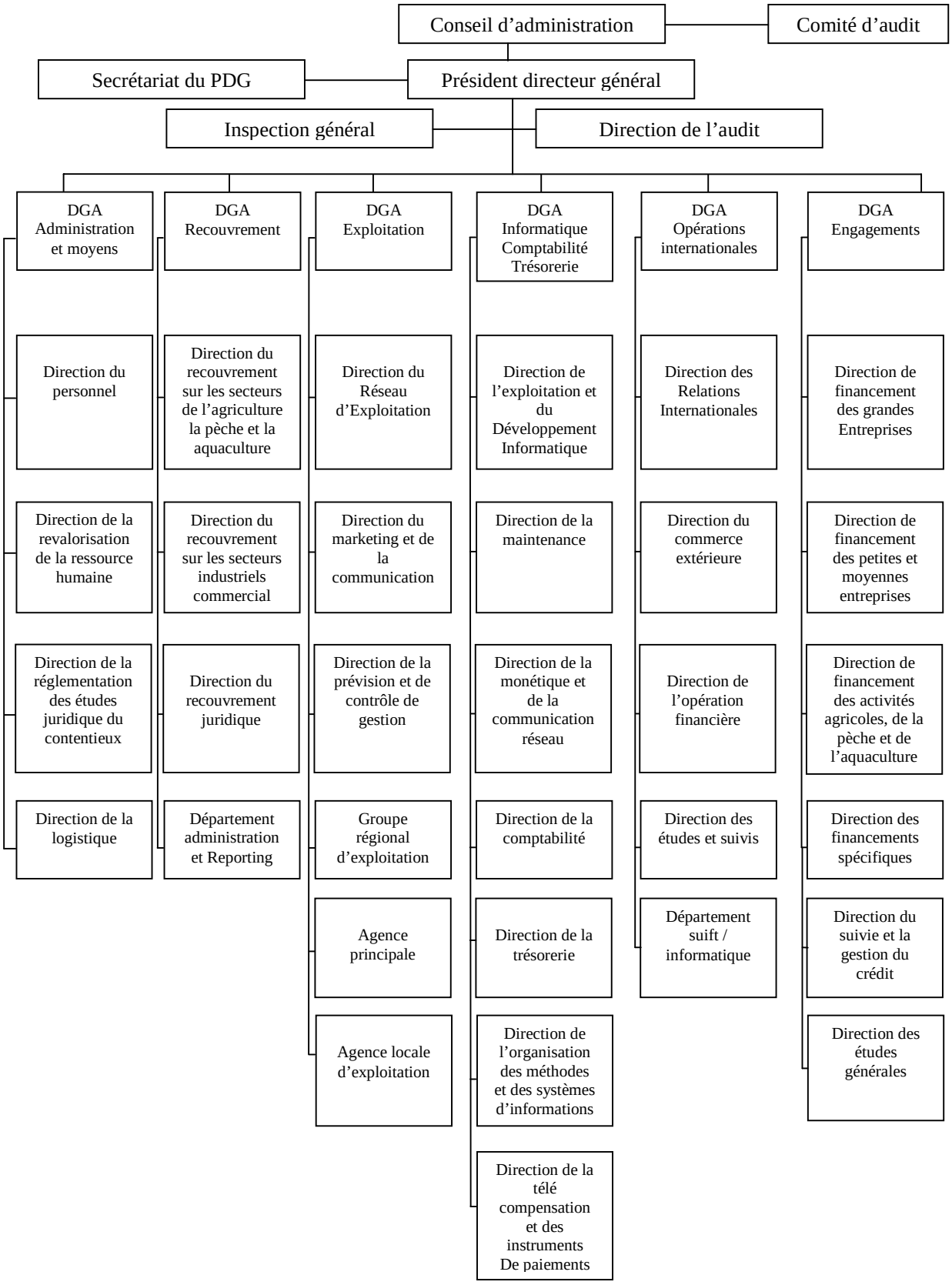

Source : Direction générale adjointe /Administration et moyen direction des ressources humaines, BADR agence (361).

SECTION 2 : LE FINANCEMENT D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT

A la réception du dossier du crédit, la première chose à faire pour le banquier chargé de l'étude est de s'assurer que son client a bien apporté tous les documents demandés et que le dossier est complet afin de pouvoir vérifier et contrôler les informations recueillies en adoptant la méthode suivante :

- S'assurer de l'authenticité des documents tels que le nom de l'entreprise ;
- S'assurer de la véracité des chiffres contenus dans les documents comptables et financiers.

2.1. Le montage d'un dossier du crédit d'investissement

Avant le montage d'un dossier de crédit, le banquier l'oud la collecte des informations doit s'assurer d'avoir toutes les informations concernant le client du crédit telles que la forme juridique et les bilans des trois (03) dernières années, afin d'effectuer son étude[3].

2.1.1. Identification du demandeur de crédit

Le crédit est demandé à la BADR par M^{r} (x) âgée de (x) né à Bejaia. Le demandeur du crédit est doté d'un diplôme de technicien supérieur d'électricité.

2.1.2. Présentation du projet

La présente étude traite l'extension d'une spécialisé dans l'électricité et protection. A cet effet, le promoteur projette d'acquérir deux (2) camions grue afin de satisfaire ces clients pour les besoins de cette réalisation. Le propriétaire sollicite le concours bancaire pour un montant de quatre million neuf cent quatre mille Cinque cent soixante quatre dinars (4 904 564 DA).

2.1.3. Etude du marché

Le projet d'acquisition de deux camions grue va permettre au promoteur d'avoir la satisfaction de ses clients.

2.1.3.1. Clients potentiels

- Les ménages ;
- Les entreprises industriels, commercial, financière, administratives, etc. ;

[3] Document interne de la BADR.

- Toutes sortes de locaux ayant l'électricité et les prix pratiqués seront en fonction.

2.1.4. Etude technique

Elle se divise en deux principales catégories les moyens humains, les moyens matériels qui sont les suivants :

2.1.4.1. Les moyens Humains

Les moyens humains comprennent les éléments qui suivent:

- **Personnel administratif**
  - Un (01) cadre en gestion – comptabilité ;
  - Une (01) secrétaire de direction.

- **Personnel technique**
  - Deux (02) ingénieurs ;
  - Deux (02) agents de maitrise ;
  - Six (06) agents d'exécution.

2.1.4.2. Les moyens matériels

Les moyens matériels comprennent les éléments qui suivent:

- Un (1) camion TMC double cabine année 2011 ;
- Un (1) camion à benne 5 tonnes année 2016.
- Un (1)vehicle Mitsubishi Pick-up 4x4 année 2012;
- Un (1) vehicule TATA Pick-up 4x2, année 2006;
- Un (1) vehicule Clio 3 année 2009;
- Un (1) rétrochargeur année 2014;
- Un (1) group electro gene, 3.5 kw+ giraffe;
- Un (1) compresseur;
- Une (1) Dérouleuse pour transport de câble ;
- Deux (1) pompe à eau ;
- Deux (2) verim de lavage pour câbles ;
- Trois (3) marteaux – piqueur ;
- Une (1) scie à sol (bitume – béton).

2.1.5. Listes détaillée et valorisée des investissements

Dans la liste détaillée et valorisée des investissements on trouve que le coût du projet s'élevé à neuf million huit cent neuf mille cent vingt sept (9 809 128DA) se détaillant comme suit :

Tableau n°6 : **Le coût du projet**

Unité : KDA.

Désignation	Montant (Hors Taxes)
Camion chassé nu	58 000
Taxe LFC	3400
Frais d'installation grue sur camion	36 691,28
Total général	**98 091,28**

Source : Document donné par la banque.

2.1.5.1. Montage financier

Pour les besoins de financement du projet, il est prévu le recours à un emprunt bancaire d'un montant de quatre million neuf cent quatre mille cinq cent soixante quatre (4 904 564DA), le reliquat, soit 4 904 564DA sera financé sur fonds propres du promoteur.

Tableau n°7 : Le financement sur fonds propres par le crédit bancaire

Unité : KDA.

Désignation	Montant HT
Fonds propres	49 045,64
Crédit bancaire	49 045,64
Total général (HT)	**98 091,28**

Source : Document donné par la banque.

2.2. Analyse de la situation financière de l'entreprise

Pour faire une analyse de la situation financière d'une entreprise on se trouve dans l'obligation de calculer les critères suivants :

2.2.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise

Pour évaluer l'entreprise, afin de savoir si elle est rentable, tout d'abord il faut faire un reclassement des bilans financière. Ensuite, il sera nécessaire de recalculer les éléments suivants :

- Le reclassement des bilans financiers de l'entreprise ;
- Les Soldes Intermédiaires de Gestion (**SIG**) ;
- La Capacité d'Autofinancement (**CAF**) ;
- Les ratios.

2.2.1.1. Le reclassement des bilans financier de l'entreprise

Pour le reclassement des bilans financiers, on présente l'actif du bilan ainsi que son passif. D'après ce tableau, on remarque que l'actif du bilan de l'entreprise diminue en 2015 par rapport à l'année 2014, ensuite il a augmenté à 650 360,38 KDA en 2016.

Tableau n°8 : Actif du bilan financier **Unité : KDA.**

Actif	2014	2015	2016
1-Immobilisation incorporelles	**0**	**0**	**0**
2-Immobilisation corporelle	**9 958 333**	**86 327,86**	**85 440,92**
Bâtiments	29 210,25	26 707,90	24 205,55
autre immobilisation corporelles	36 410,74	59 619,96	61 235,37
Immobilisation en cours	33 962,34	0	0
1-Immobilisation financière	**23 156,40**	**175 75,26**	**24 864,55**
I-actif immobilier	**593 119,84**	**103 903,12**	**110 305,47**
Actif d'exploitation	**291 652,11**	**298 249,81**	**533 188,71**
Client	256 749,06	222 154,67	474 507,20
Autres débiteurs	7 374,08	7 799,08	7 828,72
Impôt et assimilés	27 528,97	30 882,79	42 852,79
Stock	0	37 413,27	8 000
Trésorerie Actif	**55 988,27**	**15 317,15**	**6 866,20**

VMP et group	0	0	0
Disponibilité	0	0	0
II-Actif circulant	**347 640,38**	**313 566,96**	**540 054,91**
Total de l'actif	**470 380,11**	**417 470,08**	**650 360,38**

Source : Etabli par nos soins à partir des données du bilan comptable, (annexes n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

Tableau n°9 : Passif du bilan financier

D'après ce tableau on remarque une baisse montant du passif en 2015 par rapport à 2014, puis il ya une hausse en 2016 soit 650 360,38 KDA.

Unité : KDA.

Passif	2014	2015	2016
1-Ressources propres	**141 616,62**	**135 926,42**	**156 102,95**
• Capital émis	47 000	47 000	47 000
• Primes et réserves consolides	2 403,67	3 435,61	3 497,13
• Résultats net du groupe	20 638 ,89	1 230,38	25 752,87
• Autre capitaux propres, report à nouveau	32 377,13	51 984,08	53 152,95
• Emprunt et dettes financières	39 196,93	32 276,35	26 700
2-Provisions	**0**	**0**	**0**
3-Dettes bancaires à LMT	**0**	**0**	**0**
I-Ressources permanentes	**141 616,62**	**135 926,42**	**156 102,95**
4-Dette d'exploitation	**0**	232 721,03	**0**
Fournisseur et comptes rattaches Impôts	90 371,10	136 959,07	232 747,95
Autres dettes mon courantes	53 565,63	36 799,46	70 920,75
	184 826,76	58 962,50	190 588,72

5-Trésorerie passif	**0**	**38 822,63**	**0**
II-Dettes courantes	**328 763,49**	**281 543,66**	**494 257,42**
Total du passif	**4 703 870,11**	**417 470,08**	**650 360,37**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés du bilan comptable, annexes n° 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

2.2.1.2. Les Soldes Intermédiaires de Gestions (SIG)

D'après le calcul des soldes intermédiaires de gestion on constate que :

- **Pour le Chiffre d'Affaire (CA) :** Le chiffre d'affaire a augmenté en 2016 pour atteindre 345 695,68 KDA contre 200 658,65 KDA.
- **La Marge Commerciale (MC) :** La marge commerciale de cette entreprise est nulle, cela signifie qu'elle n'exerce pas une activité commerciale.
- **La Valeur Ajoutée (VA) :** La valeur ajoutée et un indicateur de performance qui rend compte du poids économique de l'entrepris. En effet l'entreprise a générée une augmentation importante de la valeur ajoutée entre 2015 et 2016. Cette augmentation est due a une augmentation importante de la production expliquée par la performance des facteurs de production (capitale et personnel).
- **Excédent Brut d'Exploitation (EBE) :** L'entreprise a enregistrée un EBE positif au cours des trois années ; ce qui signifie que l'activité est profitable même rentable ; avec une amélioration très importante entre 2015 et 2016 de 24 613,64 DA et 58 908,05 DA. Cette augmentation due à l'importance de la valeur ajoutée d'une part et de la bonne maîtrise des changes surtout du personnel d'autre part.
- **Le Résultat d'Exploitation (RE) :** L'entreprise BDR a dégagé un résultat positif durant les trois années, cette situation montre que l'activité principale de cette entreprise bénéficiaire, cela est due à l'effet important des reprisées, sur charge est transferts de charges ; justifie par une bonne maitrise des entreprises risques sans oublié une politique d'amortissement satisfaisante.
- **Résultat Courant avant Impôt (RCAI) :** Il mesure la performance de l'activité économique et financière de l'entreprise ; dans notre cas ce résultat est positif durant les trois années étudiées.

- **Résultat Net de l'Exercice (RNE):** L'entreprise est bénéficiaire durant les trois années étudiées ; en remarquant une augmentation de résultat net a chaque fois. Cela est justifié par une bonne gestion de l'entreprise.

Tableau n°10 : Présentation des soldes intermédiaires de gestion Unité : KDA.

Désignation des comptes	**2014**	**2015**	**2016**
Vente de travaux	436 870,77	200 658,65	345 695,69
Chiffres d'affaires (HT)	**436 870,77**	**200 658,65**	**345 695,68**
Production stocké ou déstocké	0	8 425	0
Production de l'exercice	**436 870,77**	**209 083,65**	**337 270,68**
Marge commerciale	**0**	**0**	**0**
• Production • (+) Marge commerciale • (-) Consommation de l'exercice en provenance des tiers	436 870,77 0 331 993,09	209 083,65 0 142 955,78	337 270,68 0 226 219,04
Valeur ajouté d'exploitation	**104 877,68**	**66 127,86**	**111 051,64**
• Valeur ajouté de l'entreprise • (+) Subvention d'exploitation • (-) Impôts taxes et versements assimilés • (-) Charge du personnel	104 877,68 0 7 568,50 34 303,80	66 127,86 0 4 729,83 36 784,38	111 051,64 0 2 289,51 499 854,07
Excédent brut d'exploitation	**63 005,38**	**24 613,64**	**58 908,05**
• Excédent brut d'exploitation • (+)Autres produits opérationnels • (-)Autres charges opérationnelles • (-)Dotations à l'amortissement e provisions • (-)Perte de valeur	63 005,38 0 6,68 16 182,85 0 0	24 613,64 403,70 1 023,99 21 675,62 0 0	58 908,05 419,75 0 24 812,84 0 0

• (-)Reprise sur perte de valeur et provision			
Résultat d'exploitation	**28 050,62**	**2 317,74**	**34 514,96**
• Résultat d'exploitation • (+/-)Résultat financier (produits financiers-charges financiers)	28 050,62 1 092,62	2 317,74 295,27	34 514,96 1 955,99
Résultat courant	**26 958**	**2 022,46**	**32 558,96**
• Résultat courant • (+) Résultat exceptionnel • (-) Impôt sur les bénéfices • (-) Participation des salaries • (-) Totales des produits • (-) Totales des charges	26 958 0 6 319,05 0 0 0	2 022,46 0 792,08 - - -	32 558,96 0 6 806,09 0 0 0
Résultat de l'exercice	**20 638,95**	**1 230,38**	**25 752,87**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque, (Annexes n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

2.2.1.3. Présentation de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

Dans ce tableau on a calculé la capacité d'autofinancement par la méthode additive qui est la suivante :

CAF= Résultat net de l'exercice + dotations aux amortissements et aux provisions et perte de valeur – reprise sur pertes de valeur et provisions + valeur comptable des investissements virées au résultat de l'exercice.

Tableau n°11 : Présentation de la CAF **Unité : KDA.**

Désignation	2014	2015	2016
• Résultat de l'exercice • (+) Dotations nettes aux amortissements aux provisions et pertes de valeur	20 638,95 16 182,85 0	1 230,38 21 675,62 0	25 752,87 24 812,84 0

• (-) reprise sur pertes de valeurs et provisions • (+) valeur comptable des investissements virés au résultat de l'exercice	0	0	0
CAF	**36 821,80**	**22 906**	**50 565,71**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque, (Annexes n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10).

D'après le tableau n°11, on remarque que la capacité d'autofinancement est positive durant les trois exercices, cela veut dire que cette entreprise dégage un surplus monétaire qui permet de financer ses investissement, rémunérer les actionnaires et autofinancer les emplois, sans faire recours aux tiers personnes (banques, investisseurs, etc.).

Figure n°2 : Evolution de la capacité d'autofinancement

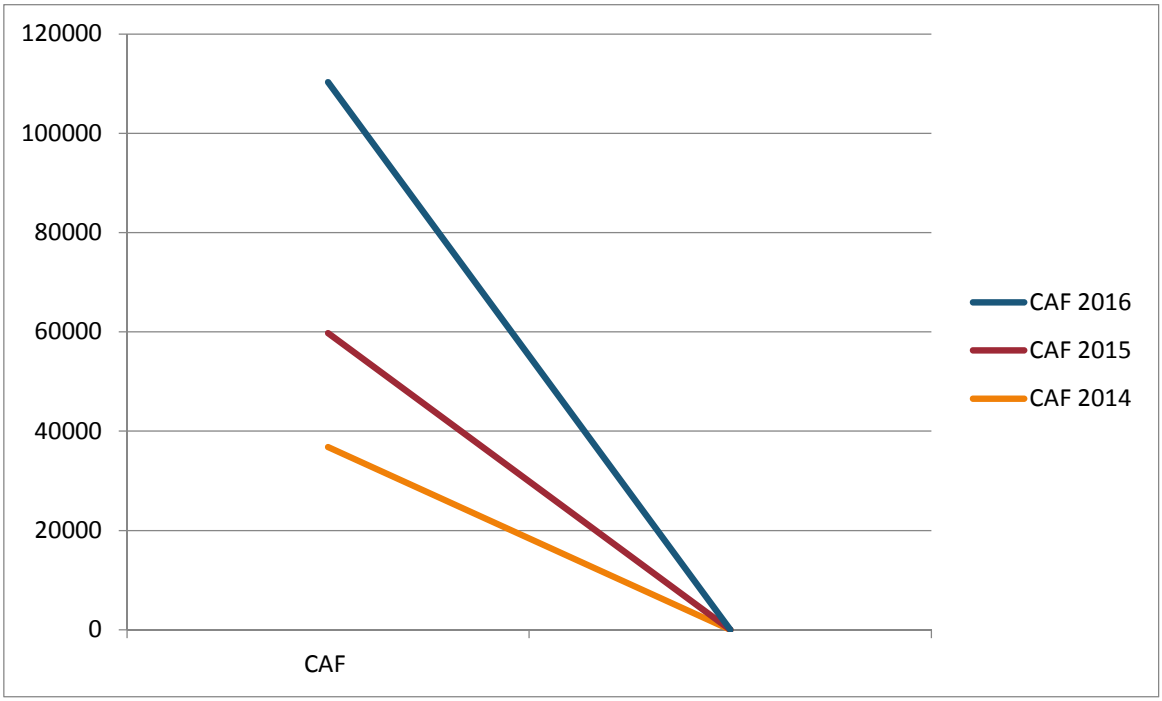

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats calculés précédemment du tableau n°11.

2.2.2. Les ratios de rentabilité

Pour déterminer la rentabilité, il est nécessaire de calculer un certains nombres de ratios :

2.2.2.1. Le taux de rentabilité financière

On a constatés d'après les résultats ci-dessus que l'entreprise et rentable financièrement pendant les années (2014, 2015 et 2016), plus le taux de rentabilité financière est élevé plus le risque pris par les actionnaires ou associés sera élevé.

2.2.2.2. Le taux de rentabilité économique

Il est positif pendant les trois exercices, il a connu une diminution durant l'année 2015 et une augmentation en 2016.

2.2.2.3. Le taux de rentabilité commerciale

On a constaté d'après les résultats ci-dessous que, le taux de rentabilité commerciale est positif pour les trois exercices étudiés, avec une diminution durant l'année 2015. Cette diminution est liée a la diminution du résultat net, mais on aperçoit une augmentation en 2016.

Tableau n°12 : Les ratios de rentabilité **Unité : KDA.**

Désignation	2014	2015	2016
Rentabilité Financière = Résultat nette / Capitaux propres	20 638,95 / 102 419,69 **=0,20**	1 230,38 / 103 650,07 **=0,01**	25 752,87 / 129 402,95 **=0,20**
Rentabilité économique = EBE / capital engage pour l'exploitation	44 240,38 / 470 380,11 **=0,09**	24 613,64 / 417 470,08 **=0,06**	58 908,05 / 650 360,37 **=0,09**
Rentabilité commerciale = Résultat nette / CA (HT)	20 638,95 / 436 870,77 **=0,05**	1 230,38 / 200 658,65 **=0,01**	25 752,87 / 345 695,68 **=0,07**

Source : Etabli par nos soins à partir des documents remis par la banque.

2.2.3. Les ratios de solvabilité

Pour voir la solvabilité de l'entreprise on doit tester l'autonomie, l'indépendance et la capacité:

2.2.3.1. Autonomie financière

Le ratio d'autonomie financière est supérieur (>1), alors on se référent aux résultats ci-dessus on constate que l'entreprise n'est pas autonome cela signifie que ses capitaux propres ne couvrent pas l'ensemble des dettes contractées auprès des établissements bancaires. La santé financière de l'entreprise et alors en danger, l'entreprise et trop endettée.

2.2.3.2. Independence financière

Ce ratios permet de mesurer la part des capitaux propres par rapport au total du passif et explique l'indépendance financière de l'entreprise vise à vie de ses créanciers. Il doit être supérieur à 20% pour dire que l'entreprise est financièrement indépendante. Dans notre cas l'indépendance financière de l'entreprise pendant les années 2014-2015-2016 est supérieur à 20%, donc elle est indépendante financièrement.

2.2.3.3. Capacité de remboursement

Ce ratio mesure combien d'années de cash-flow sont nécessaire pour rembourser toutes les dettes, il est alors impératif que l'endettement ne doit pas excéder quatre(4) fois la capacité d'autofinancement. Pour le cas de notre entreprise, sa capacité de remboursement est satisfaisante.

Tableau n°13 : Les ratios de solvabilité **Unité : KDA**.

Désignation	2014	2015	2016
Autonomie financière = Dettes à long moyen terme / Capitaux permanent	39 196,93 / 141 616,62 =**0,28**	32 276,35 / 135 926,42 =**0,24**	26 700 / 156 102,95 =**0,17**

Financement des emplois stable = Dettes à long moyen terme / Immobilisations	39 196,93 / 122 739,73 =**0,32**	32 276,35 / 103 903,12 =**0,31**	26700 / 110 305,47 =**0,24**
Indépendance financière = Dettes à long moyen terme / Total passif	39 196,93 / 470 380,11 =**0,08**	32 276,35 / 417 470,08 =**0,08**	26 700 / 650 360,37 =**0,04**
Capacité de remboursement= DLMT / CAF	39 196,93 / 36 821,80 =**1,06**	32 276,35 / 22 906 =**1,41**	26 700 / 50 565,71 =**0,53**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

2.2.4. La structure de financement

Concernant la structure de financement on a calculé les grandeurs significatives comme suit :

2.2.4.1. Les grandeurs significatives

Au cours des trois années (2014, 2015 et 2016), l'entreprise à enregistré un fond de roulement positif, FRNG> 0 ce qui traduit que les valeurs des ressources stables sont supérieures a l'actif immobilisé. Egalement, le besoin en fonds de roulement et positif, BFR>0 dans les années (2015, 2016) .ce qui signifie que les emplois d'exploitation de l'entreprise sont supérieures aux ressources d'exploitation.

Tableau n°14 : Les grandeurs financiers **Unité : KDA.**

Désignation	Mode du calcul	2014	2015	2016
FR	Capitaux propre – Actif immobilisé	10 241,69- 8 634,42 = **18 876,89**	103 650,07- 71 626,77 = **320 23,30**	12 940,9- 83 605,46 = **4 579,48**
BFR	Emploi stable- ressources stable	291 652,11- 328 763,49 = **- 37 111,38**	298 249,81- 232 721,03 = **6 552,78**	533 188,71- 494 257,42 =**38 931,29**

TN	Fond de roulement – besoins au fond de roulement	**55 988,27**	**- 33 505,48**	**6 866,20**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

Au cours des trois années (2014, 2015 et 2016), l'entreprise enregistre une croissance positive ou l'entreprise dispose de ressources suffisantes pour financer tous ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

Figure n°3 : La croissance de la Trésorerie Nette (TN)

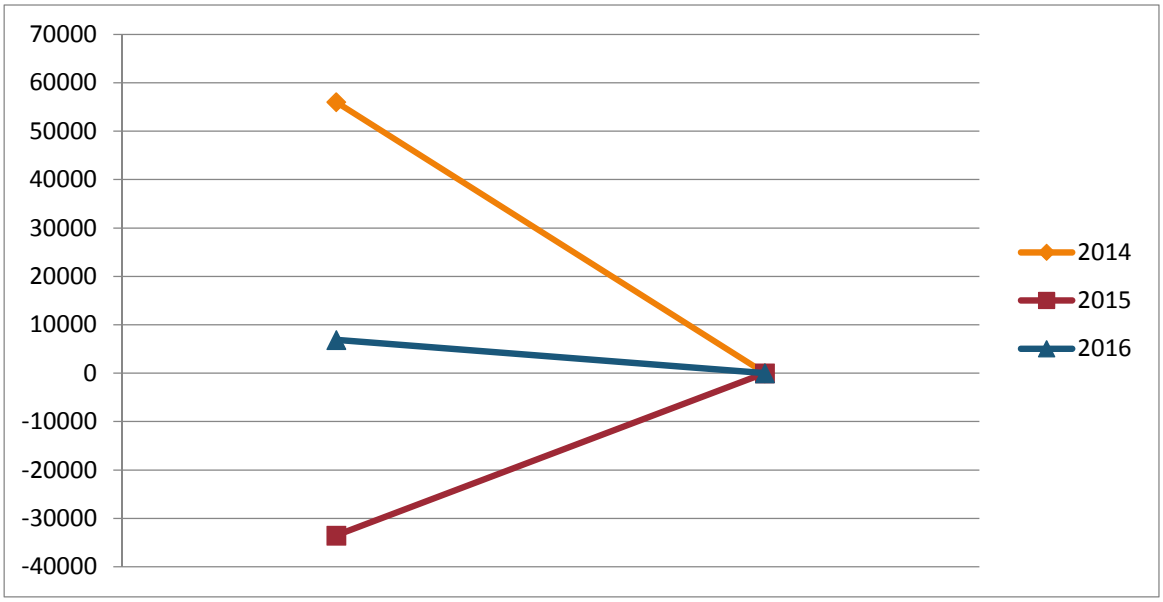

Source : Etablie par nos soins à partir des résultatats calculés précedemment du tableau n°14.

2.3. Analyse des critères d'évaluations du choix d'investissements

Cette analyse portera sur une analyse avant financement.

2.3.1. Analyse de la rentabilité financière

Dans ce point, on se trouve obligées de faire une étude de la rentabilité du projet en dehors de tout élément financier, après avoir été jugé viable, a fin de déterminer si le projet en lui-même va avoir des profits.

2.3.1.1. La structure d'investissement

Cette phase nous permet de déterminer les coût du projet, on constate que pour les besoins du financement du projet, il est prévu le recours a un emprunt bancaire d'un montant de 4 904 564 DA. Le reliquat, soit 4 904 564 DA sera financé sur fonds propres du promoteur.

Tableau n°15 : Répartition d'investissement **Unité : KDA.**

Désignations	Montant
Camion Chassé nu	58 000
Taxe TLC	3 400
Grue de camion.	36 691 ,28
Total	**98 091,28**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

2.3.1.2. Amortissements des investissements

Le plan d'amortissement des investissements est résumé dans le tableau suivant. Avec un taux d'amortissement linéaire de 20□ pour un équipement industriel est de 5□ pour les bâtiments.

Tableau n°16 : Amortissement des investissements **Unité: KDA.**

Année	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Camion chassé nu	11 600	11 600	11 600	11 600	11 600	58 000
Grue de camion	7 338,26	7 338,26	7 338,26	7 338,26	7 338,26	3 669,13
Total	**18 938,26**	**18 938,26**	**18 938 ,26**	**18 938,26**	**18 938,26**	**61 669,13**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

2.3.1.3. Détermination de la Valeur Résiduelle de l'Investissement(VRI)

La valeur résiduelle représente la valeur comptable nette de l'investissement, elle se calcule comme suit :

La Valeur Résiduelle de l'Investissement (VRI) = Investissement initial - Montant déjà amortis.

VRI = 4 904 546 – 61 669,13 ⟶ VRI = 4 842 876,87.

2.3.2. Détermination du chiffre d'affaire, les charges et BFR

On va calculer le chiffre d'affaire, les charges et la variation du BFR comme suit :

2.3.2.1. Détermination du chiffre d'affaire annuel et prévisionnel

Le tableau suivant résume le chiffre d'affaire pour les cinq années prévisionnelle.

Tableau n°17 : Chiffre d'Affaire annuel et prévisionnel **Unité: KDA**.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
CA Annuel	374 400	397 800	42 200	444 600	468 000
CA prévisionnel	374 400	397 800	42 200	444 600	468 000

Source : document remis par la BADR.

2.3.2.2. Détermination des charges

Compte tenue des normes historiques, les charges prévisionnelles se présentent comme suit :

Tableau n°18: Total des charges **Unité : KDA.**

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Les consommations	212 280	225 540	23 881	252 080	265 350
Les services	6 470	6 940	7 430	7 930	8 470
Les frais du personnel	36 250	29 840	30 720	31 640	32 560
Impacts et taxes	7 540	8 020	850	8 980	9 460
Amortissement	44 600	44 600	44 600	44 600	44 600
Total	**307 140**	**31 490**	**330 060**	**345 230**	**360 440**

Source : Etabli par nos soins à partir des données remises par la banque.

2.3.2.3. Détermination du Besoin en Fond de Roulement (BFR)

Le BFR est estimé à 30 jours du chiffre d'affaire d'une année de 360 jours.

Tableau n°19 : l'Evolution et Variation du BFR **Unité : KDA.**

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CA	-	374 400	397 800	421 200	444 600	468 000
BFR	-	31 200	33 150	35 100	37 050	39 000
ΔBFR	**31 200**	**1 950**	**1 950**	**1 950**	**1 950**	**1 950**

Source : réalisé par nos soins à partir des données de l'entreprise.

Au cours des années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) l'entreprise a enregistrée une variation du BFR stable de 1 950 KDA, mais une baisse de ces années par rapport a l'année 2016.

Figure n°4 : Evolution de la variation du BFR

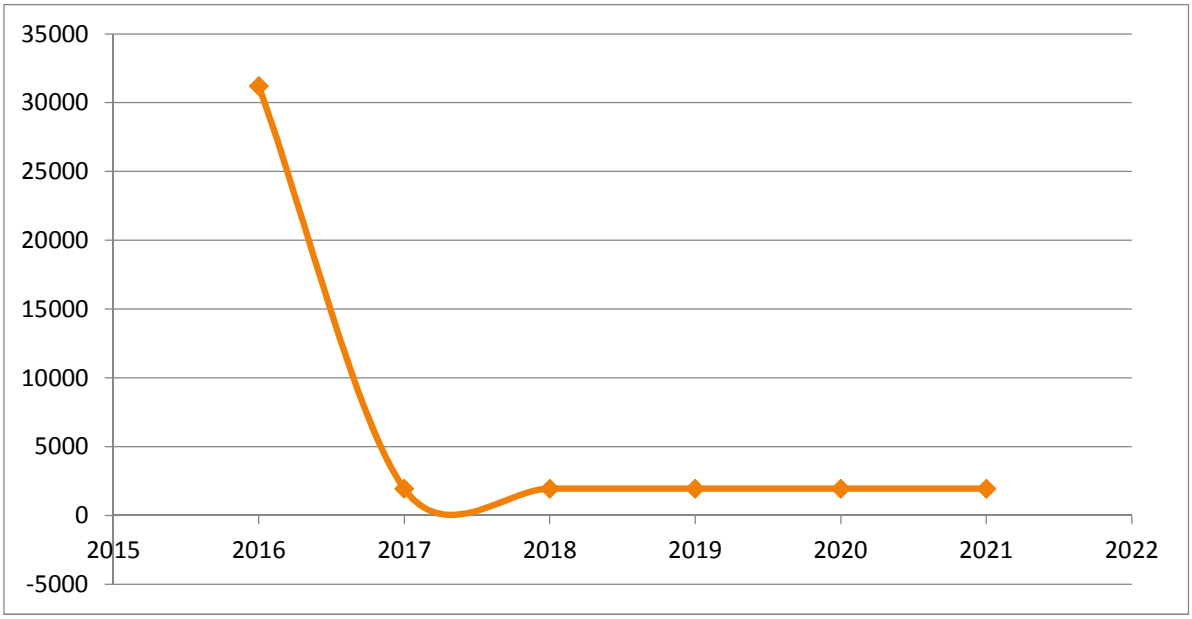

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats calculés précédemment du tableau n°19.

2.3.3. Elaboration du TCR, CAF et cashs flows

Pour calculer la CAF et les Cashs Flows, il faut d'abord établir le Tableau de Compte de Résultats.

2.3.3.1. Le Tableau de Compte de Résultat (TCR)

Dans le tableau suivant, on remarque que le créneau d'activité envisagé prodige un retour sur investissement appréciable grâce à la rentabilité de l'exploitation. Les différents

soldes intermédiaires de gestion (VAE, EBE, Résultat Net) sont positifs et affichent des montants hautement appréciables.

Tableau n°20 : Elaboration du Tableau de Compte de Résultat Unité : KDA.

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021
Marchandise vendue	0	0	0	0	0
Marchandise Consommés	0	0	0	0	0
Marge brute	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Production vendue	0	0	0	0	0
Production stockée	0	0	0	0	0
Production immobilisé	0	0	0	0	0
Prestation de service	**374 400**	**397800**	**421200**	**444600**	**468000**
Produits annexes et subvention d'exploitation	0	0	0	0	0
Consommation et achats	212 280	225 540	238 810	252 080	265 350
Service extérieurs	6 470	6 940	7 430	7 930	8 470
Valeur ajouté	**155 650**	**16 5320**	**174 960**	**184 590**	**194 180**
Autre produits opérationnels	0	0	0	0	0
Produits financiers	0	0	0	0	0
Les charges du personnel	36 250	29 840	30 720	31 640	32 560
Impôts et taxes	7 540	8 020	8 500	8 980	9 460
Les charges financières	2 495,20	1 955,69	1 416,20	876,68	337,20
Autres charges opérationnelles	0	0	0	0	0
Dotation aux amortissements	44 600	44 600	44 600	44 600	446 00
Résultat Brut	**64 764,80**	**80 904,31**	**89 723,80**	**98 493,32**	**107 222,80**
Résultat hors exploitation	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Résultat Net	**64 764,80**	**80 904,31**	**89 723,80**	**98 493,32**	**107 222,80**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remise par la banque, Annexe n°11.

Au cours des années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) l'entreprise a connu une hausse du Résultat Net passant de 64 764,80 KDA à 107 222,80 KDA.

Figure n°5: Evolution du Résultat Net

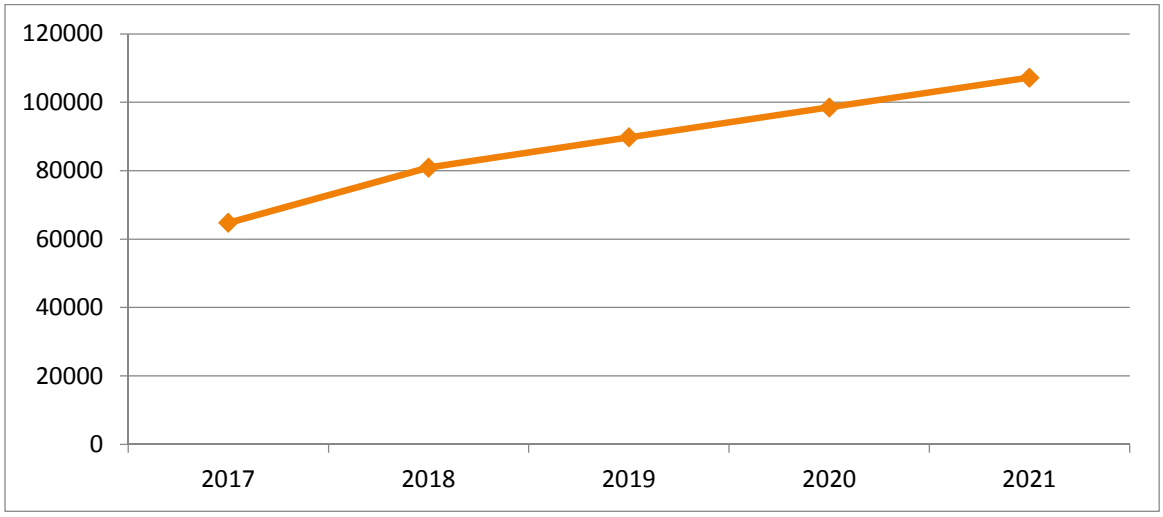

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats calculés précédemment, tableau n°20.

2.3.3.2. La Capacité d'Autofinancement(CAF)

Comme le montre le tableau ci_ dessous, la Capacité d'Autofinancement (CAF) est positive elle servira à renouveler les investissements en d'autre terme à autofinancer le développement de l'entrepris. La capacité d'autofinancement s'inscrit dans une tendance à la hausse, on remarque une augmentation remarquable et très importante qui est due au Chiffre d'Affaire(CA) réaliser cette année qui est généré de la vente partie de logements. La CAF permet de mettre l'entrepris en financier total aussi d'assurer sa pérennité.

Tableau n°21: Détermination de la (CAF) **Unité : KDA**.

Désignation/Année	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat net de l'exercice	64 764,80	80 904,31	897 23,80	98 493,32	107 222,80
Dotation aux amortissements	44 600	44 600	44 600	44 600	44 600
CAF	**109 364,80**	**125 504,31**	**134 323,80**	**143 093,32**	**151 822,80**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

Au cours des années (2017, 2018, 2019, 2020, 2021) l'entreprise a connu une hausse de la Capacité d'Autofinancement passant de 109 364,80 KDA à 151 822,80 KDA. Se qui signifie que l'entreprise dégage des ressources internes au cours de ces exercices.

Figure n°6 : La CAF prévisionnelle

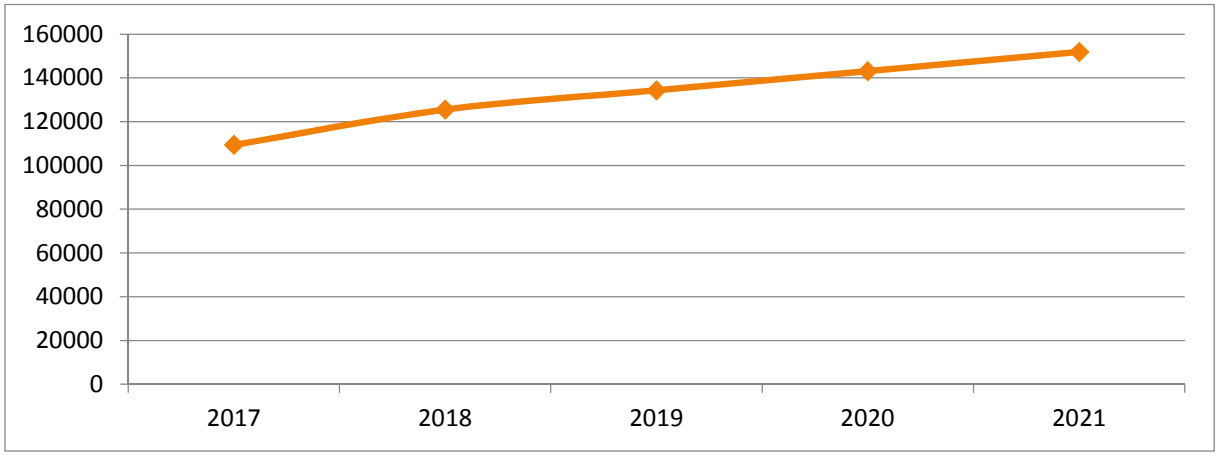

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats calculés précédemment, tableau n°21.

2.3.3.3. Ressources et Emplois de l'entreprise

Le total des emplois et des ressources qui nous permet de calculer le résultat de la trésorerie est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°22 : Présentation des Ressources et Emplois **Unité : KDA.**

Désignations	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CAF	0	109 364,80	125 504,30	134 323,81	143 093,31	151 822,81
VRI	0	0	0	0	0	0
Récupération BFR	0	0	0	0	0	0
Total ressources	**98 091,28**	**109 364,80**	**12 5504,30**	**134 223,81**	**143 093,31**	**151 822,81**
Remboursement emprunt	0	98 09,12	9 809,12	9 809,12	9 809,12	9 809,12
Dividendes	0	0	0	0	0	0
Total emplois	**98 091,28**	**98 0912**	**9 809,12**	**980 912**	**980,912**	**980 912**
Trésorerie	**0**	**995 55,68**	**115 695,18**	**124 514,69**	**133 284,19**	**142 013,69**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remise par la banque.

Au cours des années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) l'entreprise a connu une hausse de sa trésorerie passant de 995 55,68 KDA à 142 013,69 KDA. Se qui signifie que l'entreprise

dispose de ressources suffisantes pour financer tous ses besoins et dégage un excédent de trésorerie.

Figure n°7: Evolution de la trésorerie (TN)

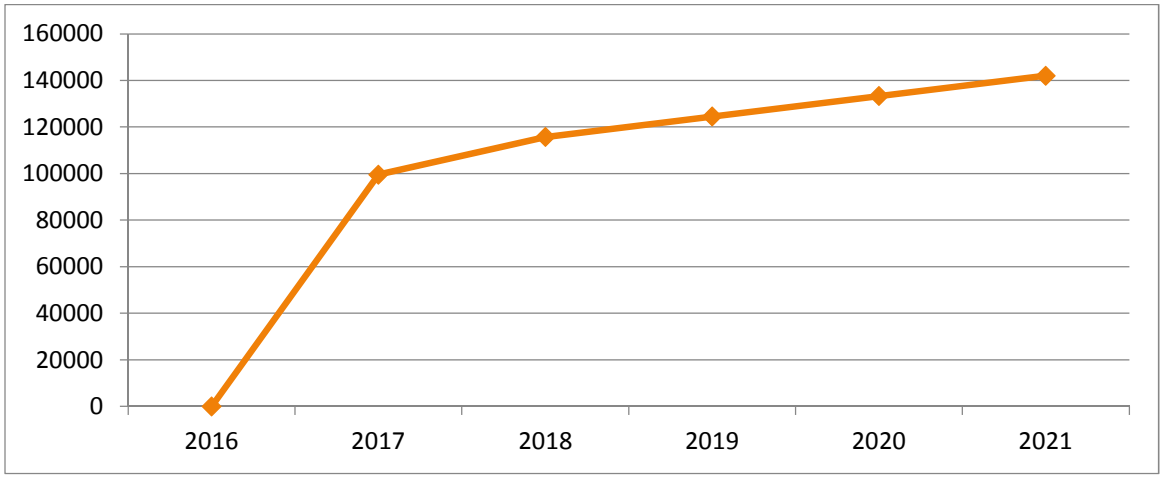

Source : Etablie par nos soins à partir des résultats calculés précédemment, tableau n°22.

2.3.3.4. Appréciation de la rentabilité des fonds propres

Le taux d'actualisation émet par la banque et de 9,65□. Les cash-flows représentes la capacité de remboursement de l'entreprise on constate que l'activité de l'entreprise génère des flux de trésorerie largement suffisants pour honorer ses engagements financiers vis-à-vis de la banque.

Tableau n°23 : Cash flow actualisées et cumulés **Unité : KDA.**

Rubrique	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Trésorerie	0	99 555,68	115 695,18	124 514,69	133 284,19	142 013,69
Capitaux propres	49 045,64	0	0	0	0	0
Dividendes	0	0	0	0	0	0
Fond nets de trésorerie	- 49 045,64	99 555,68	115 695,18	124 514,69	133 284,19	142 013,69
Fond nets de trésorerie actualisée	- 49 045,64	90 794,05	96 227,23	94 448,42	92 202,80	89 595,67
Fond nets de trésorerie cumulé	**-49 045,64**	**41 748,41**	**137 975,64**	**232 424,06**	**324 626,86**	**414 222,53**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

2.3.4. Calcule des critères de rentabilité

Nous allons calculer quelque paramètre de rentabilité a fin d'avoir une idée plus profond sur la rentabilité et la liquidité de projet.

2.3.4.1. La Valeur Actuelle Nette (VAN)

Puisque les flux de trésorerie obtenues sur la période considérée ne sont pas constants, on applique la formule suivante :

La Valeur Actuelle Nette (VAN) = ∑ Cashs Flows actualisé - I_0 .

VAN= 414 222,53 - 49 045,64 ⟶ VAN= 365 176,89.

La VAN sera de 36 5176,89 KDA en 2021, ce qui signifie que l'entreprise en décaissant l'investissement initiale (I_0) qui est de 49 045,64 KDA, recevra 414 222,53 KDA (somme des cashs flows actualisés) en contre partie le projet serait donc rentable.

2.3.4.2. L'Indice de Profitabilité (IP)

La méthode de calcul de l'indice de profitabilité est la suivante :

L'Indice de Profitabilité (IP)= 1 + (Valeur Actuel Net / Investissement Initial (I_0).

Indice de Profitabilité = 1+ (365 176,89 / 98 091,26).

Indice de Profitabilité = 4,72 KDA.

L'indice de profitabilité et de **4,72 KDA**. Se qui signifie que le projet et rentable, et chaque **1KDA** investie permet de récupérer **3,72 KDA** de gain.

2.3.4.3. Le Délai de Récupération du capital investi (DR)

C'est un indicateur qui permet d'estimer la durée nécessaire pour que les cash flow actualisés puissent récupérer le Capital Investi ($I_{0)}$.

Tableau n°24 : Cumul des Cashs Flows actualisés **Unité : KDA.**

Année / Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CF actualisés	-49 045,64	90 794,05	96 227,23	94 448 ,42	92 202,80	89 595,67
Cumul des CF actualisés	**- 49 045,64**	**41 748,41**	**137 975,64**	**232 424,06**	**324 626,86**	**414 222,53**

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

La méthode de calcul du DR est la suivante

$$\text{Le Délai de Récupération (DR)} = 4^{\text{émme}} \text{ année} + (5-4) \times \frac{(\text{Cumul CF actualisé})^{n+4} - I_0}{(\text{Cumul CF actualisé})^{n+4} - (\text{Cumul CF actualisé})^{n+5}}$$

$$\text{Délai de Récupération} = 4 + (5-4) \times \frac{324\,626{,}86 - 98\,091{,}28}{324\,626{,}86 - 414\,222{,}53}.$$

DR= 1,47 ans ⟶ **0,47×12 = 5,65 mois** ⟶ **0,65 ×30 ≈ 20 jours**

Donc, DR= 1ans et 5 mois et 20 jours

La durée nécessaire pour que les cashs flows actualisés puissent récupérer le Capital Investi (I_0) est (d'un an (1), cinque (5) mois et vingt (20) jours.

2.3.4.4. Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Il s'agit du taux qui permet d'égaliser les cashs flows (CF) actualisés au coût du projet c'est le taux maximal de rentabilité dégagée par un projet, au de-là de ce taux le projet n'est pas rentable.

La méthode de calcul du TRI est la suivante :

i = 9, 65□ ⟶ VAN =365 176, 89

i = TRI ⟶ VAN =0

i = 8 □ ⟶ VAN = ?

Tableau n°25 : Evolution prévisionnelle du Taux de Rentabilité Interne (TRI)

Le taux d'actualisation est de 8□. **Unité : KDA.**

Désignation	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Cashs flows	-49 045,64	99 555,68	115 695,18	124 514,69	133284,19	142 013,69
Cashs flows actualisés	-49 045,64	92 181,19	99 189,97	98 843,78	97 967,86	96 652,13

Source : Etabli par nos soins à partir des donnés remises par la banque.

∑ **Cashs flows** = (49 045,64) + 99 555,68 + 115 695,18 + 124 514,69 + 133 284,19 + 142 013,69

∑ Cashs flows = 566 017,79

∑ **Cashs flows actualisés** = (49 045, 64) + 92 181, 19 + 99 189, 97 + 98 843, 78 + 97 967, 86 + 96 652, 13

∑ Cashs flows actualisés = 489 780, 57

Alor on va calculer la VAN au taux de 8□ la méthode et la suivante :

VAN= 48 978,57 – 98 091,28 ⟶ VAN= - 9 319 347,43

i = 9.65□ ⟶ VAN =365 176, 89

i = TRI ⟶ VAN =0

i = 8□ ⟶ VAN = -9 319 347,43

$$\text{TRI} = 9{,}65 + (8-9{,}65) \times \frac{365\,176{,}89-0}{365\,176{,}89-(-9\,319\,347{,}43)}$$

⟶ **TRI= 9,59 □**

Le projet est rentable lorsque le taux d'actualisation est supérieur à 9,59□.

2.4. La décision finale

L'entreprise présente une structure financière équilibrée comme le démontre le dépouillement des bilans prévisionnels illustré. Le banquier qui a mené l'étude du dossier du crédit de l'entreprise est arrivé à la décision suivante :

- Octroi d'une ligne du crédit de 4 904 562 DA pour le financement de deux camions grue afin de satisfaire ses clients ;
- Une durée de remboursement de cinque (5ans) avec un taux d'intérêt de 5,50□. Il s'agit d'une entreprise ayant de bonnes perspectives du développement et qui présente un intérêt certain pour l'agence bancaire. Les garanties recueillies par la banque sont :
    - Le gage du matériel financé que se soit pour les deux camions ou pour la grue ;
    - Assurance tous risque avec avenant de cébrogation au profit de la BADR (361) ;
    - La caution solidaire de l'associé.

Conclusion

Dans ce chapitre après avoir calculé se qui est nécessairement essentiel pour l'évaluation, la rentabilité et la solvabilité d'une entreprise, on a pu constater que l'entreprise qui à demander le crédit est rentable et solvable, aussi elle à une capacité de remboursement suffisante lui permettant de rembourser ses crédits à long terme. Alor, la banque peut lui accorder le crédit demandé tous en prenant en considération la prise de garanties en cas d'anomalie.

Conclusion générale

Conclusion générale

Tout au long de ce travail nous avons compromis d'apporter des éléments de réponse, que nous estimons primordial, à la question : « **comment procéder à un financement bancaire d'un projet d'investissement ? ».** Il ya lieu de noter que le foyer primordiale de cet investissement est représenté par la banque de l'agriculture et du développement rural.

A la sortie de notre recherche effectuée dans la banque sous alléguer, il nous est apparu que les hypothèses qui encadres notre travail ont trouvé consécration :

- Le déploiement pratique de l'opération de crédit d'investissement à travers un cas condensé ;
- Les principales appréhensions du banquier et la consécution qu'il doit suivre pour l'octroi de ces crédits.

Dans sa démarche pour l'étude de n'importe quelle demande de crédit, le banquier se trouve engagé, avant toute chose, de faire la collecte des informations éminentes du client pour l'étude de son crédit. Pour se faire, il exigera de ce dernier de lui remettre tous les documents comptables et financiers afin de tirer la solvabilité du client. Toutefois, le banquier est amené à dresser un diagnostic économique et financier pour chaque entreprise sollicitant un crédit.

La prise de risque intrinsèque au métier de banquier. Il ne serait pas tout à fait illégitime d'arguer que le banquier prend constamment des risques. Néanmoins, il les appréhende avant de les intégrer aux produits bancaires littéralement dit, il s'assure en prenant des garanties pour pouvoir couvrir les dégâts causer en cas d'imprévus. Pour cela, le banquier doit être alerté étant donner son objectif faire que des crédits crédibles. Conséquemment, nous avons apprécié convenable et indispensable d'apporter les suggestions suivantes :

- Vénérer les règles et procédés bancaire lors de la mise en en place des crédits ;
- L'intronisation d'un système informatique pour le changement d'informations qui constituent le dossier du crédit pour éviter les préjudices.

Annexes

Liste des tableaux, figures et schémas

N° Tableau	Intitulé du tableau	Page
Tableau n° 1	Les ratios de rentabilité	**43**
Tableau n° 2	Répartition des ratios de solvabilités	**44**
Tableau n°3	Les grandes masses	**45**
Tableau n°4	TCR Prévisionnel	**53**
Tableau n°5	Emplois / Ressources	**54**
Tableau n°6	Le coût du projet	**69**
Tableau n°7	Le financement sur fonds propres par le crédit bancaire	**69**
Tableau n°8	Actif du bilan financier	**70**
Tableau n° 9	Passif du bilan financier	**71**
Tableau n°10	Présentation des Soldes Intermédiaires de Gestion	**73**
Tableau n°11	Présentation de la CAF	**74**
Tableau n°12	Les ratios de rentabilité	**76**
Tableau n°13	Les ratios de solvabilité	**77**
Tableau n°14	Les grandeurs financières	**78**
Tableau n°15	Répartition d'investissement	**80**
Tableau n°16	Amortissement des investissements	**80**
Tableau n°17	Chiffre d'affaire annuel et prévisionnel.	**81**
Tableau n°18	Total des charges	**81**
Tableau n°19	L'Evolution et Variation du (BFR)	**82**

Tableau n°20	Elaboration du Tableau de Compte de Résultat (TCR)	**83**
Tableau n°21	Détermination de la (CAF)	**84**
Tableau n°22	Présentation des Ressources et Emplois	**85**
Tableau n°23	Cashs flows actualisées est cumulés	**86**
Tableau n°24	Cumul des Cashs Flows actualisées	**88**
Tableau n°25	Evolution prévisionnelle du taux de rentabilité interne (TRI)	**89**

N° Figure	Intitulé de la figure	Page
Figure n°1	Le cycle de vie d'un produit	**51**
Figure n°2	Evolution de la capacité d'autofinancement (CAF)	**75**
Figure n°3	La croissance de la trésorerie Nette (TN)	**79**
Figure n°4	Evolution de la variation du (BFR)	**82**
Figure n°5	Evolution du Résultat Net (RN)	**84**
Figure n°6	La CAF prévisionnelle	**85**
Figure n°7	Evolution de la trésorerie (TN)	**86**

N° Schéma	Intitulé du schéma	Page
Schéma n°1	Les types de banques	**5**
Schéma n°2	Le rôle économique de la banque	**8**
Schéma n°3	Les types des investissements	**13**
Schéma n°4	La capacité d'autofinancement	**42**
Schéma n°5	Le FNRG négatif	**46**
Schéma n°6	Le FRNG nul	**47**
Schéma n°7	Le FRNG positif	**47**
Schéma n°8	La trésorerie négative	**49**
Schéma n°9	La trésorerie nulle	**49**
Schéma n°10	La trésorerie positive	**50**
Schéma n°11	Organigramme de l'Agence (361)	**65**
Schéma n°12	Organigramme générale de la BADR	**66**

Références Bibliographiques

Ouvrages :

- ARMAND D., « Manuel de gestion financière », Edition MARKETING, volume 2, Paris, 1999.
- ARMAND D. et ALL, « Manuelle de gestion », volume 2, 2 émme Edition, ELLIPSSES, 2004.
- ANDREANIC, «les métiers de la banque et de la finance », Edition l'étudiant, Paris, 2007.
- ANTOINE .S, « Audit et Contrôle Interne Bancaire », Editions AFGES, Paris, 2002.
- BARRAU J. et DELAYA, « Gestion financière », DUNOD, Paris, 1991.
- BANCEL F. et RICHARD A., « Le choix d'investissement », Edition ECONOMICA, Paris, 1995.
- BERNET, ROLLANDE .L, «Principes de Technique Bancaire», 20e édition DUNOD, 1999.
- BEARICE et FRANCIS G., « Analyse financier », édition GUALINO, 6émme édition, Paris 2002.
- BIALESM, LEURIONR et RIVAUDJ, «L'Essentiel sur L'Economie »,4emme Edition BERTI, Alger, 2007.
- BOUYACOUB .F, « L'entreprise et le Financement Bancaire », Edition casbah, Alger 2000.
- BRUSELERIE H., « Analyse financière », Edition DUNOD, 4émme édition, Paris, 2010.
- BRSSY G. et KONKUYT C., « ECONOMICA d'entreprise », Edition DOLLOZ, Paris, 2000.
- CAPAL JV., GARNIER O., « Dictionnaire d'économie et de science sociale » Hatier, Paris, 1994.
- CHIHA K., « Gestion et stratégique financier », Edition Houma, 2émme édition, Paris 2006.
- COUSSERGUES .S, «Gestion de la Banque », DUNOD, paris, 2007.
- COUSSERGUES S., **«**La banque, structure, marché, gestion » Dalloz**,** Paris, 1996.

- COUSSERGUES S., GAUTIER B., « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie » 7émme édition, paris, 2013.

- COUSSERGUES .S, PERAN .T « Gestion de la banque », 8e Edition, Editeur DUNOD, Paris, 2017.

- CONSO P. et HENICI F., « Gestion Financière de l'entreprise », 10emme édition, DUNOD, Paris, 2002.
- FERRONNIERE .J et CHILLAZ .E, « Les Opérations de Banque », 6e Edition, Dalloz, Paris 1980.

- MASSE P., « le choix des investissements, critères et méthodes », DUNOD, Paris, 1968.

- MARCHESNAY M., « Mangement stratégique », Edition de L'ADREG, Paris, Mai 2004.

- MEYSSONNIER .F « banque, mode d'emploi », Edition EYROLLES, paris, 1992.

- PETITE .D « le risque de crédit bancaire », Edition scientifique RIBER, Paris, 1996.

- PATAT JP., « Monnaie institution financière et politique monétaire », ECONOMICA, Paris, 1993.

- RIVET A., « gestion financière, analyse et politique financière de l'entreprise », Edition Ellipses, Paris, 2003.

- RONCOLLI .T, «La Gestion des Risques Financiers», 2e Edition, ECONOMICA, Paris, 2004.

- ROBERT H., « évaluation financière des projets », Edition ECONOMICA, Paris, 1999.

- RUDARAGIA, «Essaie d'analyse de la politique de crédit et de la problématique de recouvrement », cas de BNDE, UB, BUJUMBURA, 1996.

- TAHAR .H.S, « Les Risques de L'entreprise et de la Banque, Edition Dahlab, Alger, 2007.

- TRAVERDET, POPIOLEK .N, «Guide du Choix D'investissement », Edition d'organisation, Paris, 2006.

- Unis des banques suisses, «compréhension, confiance, collaboration », ZURICH, 1996.

Mémoires :

- AIS F. et BENOUCHANE R., «évaluation financière d'un projet d'investissement », Mémoire fin de cycle, cas SPA générale emballage, Université Abderrahmane mira de Bejaia, 2016.

- BENNOUNA .A « Aspects fondamentaux du crédit-bail mobilier au Maroc », Arbitrage entre le crédit-bail et l'emprunt, Université Paris-Dauphine, 06 Septembre 2012.

- MANSOURI et HARMOUN, « choix des projets d'investissement » Mémoire fin de cycle, MBEF, 2008.

- VEYRENC A., « Banque, bourse et assurance », DURASSIE. G & commerce, Paris, 1998.

Textes et règlements :

- Décision Réglementaire d'Approbation, N°90/09 du 30/07/2009, la banque de la BADR.
- Direction générale adjointe /Administration et moyen direction des ressources humaines, BADR agence (361).
- La loi 90/10 du 14 avril relative à la monnaie et au crédit.
- La loi Daily relative a la facilitations de l'accès au crédit.

Sites Web :

- www.bank-of-Algeria.dz ;
- www.compta-facil.com.

Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations I

Sommaire II

Introduction générale 1

CHAPITRE I : NOTIONS DE BASE SUR LES BANQUES ET LES INVESTISSEMENTS 3

Introduction 3

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES BANQUES 3

1.1. Définition de la banque 3

1.2. Les types de banques 3

1.2.1. Les banques de dépôts 4

1.2.2. Les banques d'affaires 4

1.2.2. Les banques d'affaires 2

1.2.3. Les banques d'investissements 4

1.3. Les différentes formes d'activités des banques 5

1.3.1. Les opérations de banque 5

1.3.1.1. La réception des dépôts du public 5

1.3.1.2. La distribution de crédit 5

1.3.1.3. Les services bancaires de paiement 6

1.3.2. Les activités annexes 6

1.3.3. Les prises de participation 6

1.3.3. Les prises de participation 6

1.4. Le rôle des banques 6

1.4.1. La banque traite de l'information 6

1.4.2. L'expertise de la banque en matière d'évaluation et de suivi des risques 7

1.4.3. La banque et l'assurance de liquidité 7

1.4.3.1. Les dépôts bancaires 7

1.4.3.2. Les crédits bancaires 8

SECTION 2 : QUELQUES CONCEPTS SUR LES INVESTISSEMENTS 8

2.1.Définition de l'investissement 9

2.1.1. Définition financière de l'investissement 9

2.1.2. Définition comptable de l'investissement 9

2.1.3. Définition économique de l'investissement 9

2.1.4. Définition gestionnaire de l'investissement 10

2.2. Typologie des investissements 10

2.2.1. Les investissement par Nature Comptable 10

2.2.1.1. Les investissements incorporels 10

2.2.1.2. Les Investissement Corporels 10

2.2.1.3. Les investissements financiers 11

2.2.2. Les investissements par objectif 11

2.2.2.1. Les investissements de capacités 11

2.2.2.2. Les investissements de capacités 11

2.2.2.3. Les investissements de productivité 11

2.2.2.4. Les investissements stratégiques 11

2.2.3. Les investissements par la durée 12

2.2.3.1. Les investissements à court terme 12

2.2.3.2. Les investissements à moyen terme 12

2.2.3.3 .Les investissements à long terme 12

2.3. Les caractéristiques d'un investissement 13

2.3.1. Capital investi 13

2.3.2. Les recettes nettes (Cashs- flows nets) 13

2.3.3. La Valeur Résiduelle (VR) 14

2.3.4 .La Durée de vie de Projets (DRV) 14

2.4. Les Objectifs d'un projet d'investissement 14

2.3.5. Les objectifs d'ordre stratégique 14

2.3.6. Les objectifs d'ordre opérationnel 14

2.3.6.1. Objectif de coût 15

2.3.6.2. Objectif de temps 15

2.3.6.3. Objectif de qualité 15

Conclusion 15

CHAPITRE II : LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS 16

Introduction 16

SECTION 1 : GÉNÉRALITÉS SUR LES CRÉDITS 16

1.1. Définition du crédit 16

1.2. Les différentes formes de crédit 17

1.2.1. Les crédits d'exploitation 17

1.2.2. Les crédits de trésorerie 17

1.2.2.1. la facilite de caisse 17

1.2.2.2. Le découvert bancaire 17

1.2.2.3. Le crédit de compagne 18

1.2.3. Les crédits de mobilisations de ventes 18

1.2.3.1. L'escompte 18

1.2.3.2. L'affacturage 18

1.2.3.3. La cession de créance « la loi Daily» 18

1.2.4. Les crédits d'investissements 18

1.2.4.1. Les crédits à court terme 19

1.2.4.2. Les crédits à moyen terme 19

1.2.4.3. Les crédits à long terme 19

1.2.5. Le crédit bail 19

1.2.6. Le crédit à la consommation 20

1.3. Les caractéristiques du crédit bancaire 20

1.3.1. La confiance 20

1.3.2. Le risque 20

1.3.3. Le temps 21

1.4. Les objectifs d'un crédit d'investissement 21

SECTION 2 : LES RISQUES DU CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 21

2.1. Définition du risque de crédit 21

2.2. Typologie des risques de crédit 21

2.2.1. Le risque de contrepartie 22

2.2.2. Le risque particulier à un client ou à une opération 22

2.2.2.1. Le risque particulier à un client 22

2.2.2.2. Le risque particulier à une opération 23

2.2.3. Le risque de taux 23

2.2.4. Le risque corporatif ou professionnel 23

2.2.5. Le risque général 23

2.2.5.1. Le risque économique 24

2.2.5.2. Le risque monétaire 24

2.2.5.3. Le risque politique 24

2.2.5.4. Le risque social 24

2.2.5.5. Le risque naturel 24

2.2.6. Les risques financiers 24

2.2.6.1. Risque de liquidité 24

2.2.6.2. Risque de crédit 24

2.2.6.3. Risque de taux d'intérêt 25

2.2.6.4. Risque de change 25

2.2.6.5. Risque de marché 25

2.2.6.6. Options cachées 25

2.2.6.7. Les risques non financiers 26

2.3. Les moyens de préventions et couverture du risque de crédit 26

2.3.1. Prévention individuelle 26

2.3.1.1. La prise de garanties 27

2.3.1.2. Le partage des risques 27

2.3.1.3. Les clauses contractuelles 28

2.3.2. Prévention globale du risque de crédit 28

2.3.2.1. Division et plafonnement du risque de crédit 28

2.3.2.2. La titrisation et la défaisance 29

2.3.3. Couverture de risque de crédit 29

2.3.3.1. Réglementations en matière de risque de crédit 29

2.4. La pondération des taux de risques 30

2.4.1. Les créances courantes 30

2.4.2. Les créances à problèmes potentiels 30

2.4.3. Les créances très risquées 30

2.4.4. Les créances compromises 31

2.4.5. Le suivi des engagements 31

Conclusion 31

CHAPITRE III : CONSTITUTION D'UNE DEMANDE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 32

Introduction 32

SECTION 1 : CONSTITUTION D'UN DOSSIER D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 32

1.1.Demande d'étude d'un dossier de crédit d'investissement 32

1.1.1. Demande manuscrite 33

1.1.2. Les documents administratifs et juridiques 33

1.1.3. Les documents comptables et fiscaux 33

1.1.4. Les documents économiques et financiers 34

1.2.L'étude technico-économique du projet d'investissement 34

1.2.1. L'identification du promoteur 34

1.2.2. L'identification du projet 35

1.2.3. L'étude du marché..... 35

1.2.4. L'étude commerciale..... 36

1.2.5. L'étude technique du projet 36

1.3.Les Centrales des Risques, des Impayés et des Bilans..... 36

1.3.1. La Centrale des Risques 37

1.3.2. La Centrale des Impayés 37

1.3.3. La Centrale des Bilans..... 38

1.4.Necessité d'une étude approfondie des dossiers de crédit 38

SECTION 2 : ANALYSE FINANCIÈRE D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT..... 39

2.1. La Rentabilité d'un crédit d'investissement 39

2.1.1. Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) 39

2.1.1.1. Le Chiffre d'Affaire (CA) 39

2.1.1.2. La Marge Commerciale ou la Marge de Production 39

2.1.1.3. La Production de l'Exercice (PE) 40

2.1.1.4. La Valeur Ajoutée (VA) 40

2.1.1.5. L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) 40

2.1.1.6. Résultat d'Exploitation (RE) 41

2.1.1.7. Le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) 41

2.1.1.8. Le Résultat Net (RN) 41

2.1.2. La Capacité d'Autofinancement (CAF) 42

2.1.2.1. Les ratios de rentabilités..... 43

2.1.2.2. Les ratios de solvabilités 44

2.2. Les structures de financements 45

2.2.1. Les grandeurs significatives 45

2.2.1.1. Le Fonds de Roulement Net Global (FRNG) 45

2.2.1.2. Le Besoin en Fond de Roulements (BFR) 47

2.2.1.3. La Trésorerie (TR) 48

2.3. Analyse de la rentabilité d'un crédit d'investissement 50

2.3.1. Analyse de la rentabilité d'un investissement 50

2.3.1.1. La durée de vie de projet d'investissement 50

2.3.1.2. La nature des flux 52

2.3.1.3. La comparaison des flux de trésorerie 52

2.4. Les critères de rentabilité d'un projet d'investissement 54

2.4.1. Le Délai de Récupération (DRA) 55

2.4.2. La Valeur Actuelle Nette (VAN) 55

2.4.3. L'Indice de Profitabilité (IP) 56

2.4.4. Taux de Rentabilité Interne (TRI) 56

Conclusion 56

CHAPITRE IV : ÉTUDE D'UN DOSSIER DE CRÉDIT D'INVESTISSEMENT AU SEIN DE L'AGENCE BADR (361) DE BEJAIA 57

Introduction 57

SECTION 1 : PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCEUIL 57

1.1. Présentation de la BADR 57

1.1.1. Historique de la BADR 58

1.2. Forme juridique 59

1.3. Organisation de la BADR 59

1.3.1. La direction centrale 59

1.3.1.1. La direction générale 59

1.3.1.2. Les directions générales adjointes 59

1.3.2. Le réseau 60

1.4. Présentation de l'Agence 361 de Bejaia et ces missions 60

1.4.1. Le compartiment du front-office 60

1.4.1.1. Le superviseur 61

1.4.1.2. Les chargés clientèle 61

1.4.1.3. Guichets des Dinars 61

1.4.1.4. Guichet de Devise 61

1.4.1.5. Caisse principal 61

1.4.1.6. Accueille et information 62

1.4.2. Le compartiment du Back- Office 62

1.4.2.1. Le superviseur 62

1.4.2.2. Le service de crédit 62

1.4.2.3. Le service virements et télé-compensation 63

1.4.2.4. Le service juridique et contentieux 63

1.4.2.5. Le chargé de la comptabilité et du contrôle 64

1.4.3. Les missions de la BADR 64

1.4.4. Objectifs stratégiques de la BADR 64

SECTION 2 : LE FINANCEMENT D'UN CRÉDIT D'INVESTISSEMENT 67

2.1. Le montage d'un dossier de crédit d'investissement 67

2.1.1. Identification du demandeur de crédit 67

2.1.2. Présentation du projet 67

2.1.3. Etude du marché 67

2.1.3.1. Clients potentiels 67

2.1.4. Etude technique 68

2.1.4.1. Les moyens Humains 68

2.1.4.2. Les moyens Matériels 68

2.1.5. Listes détaillée et valorisée des investissements 69

2.1.5.1. Montage financier 69

2.2. Analyse de la situation financière de l'entreprise 69

2.2.1. Evaluation de la rentabilité de l'entreprise 70

2.2.1.1. Le reclassement des bilans financier de l'entreprise 70

2.2.1.2. Les Soldes Intermédiaires des Gestions (SIG) 72

2.2.1.3. Présentation de la Capacité d'Autofinancement (CAF) 74

2.2.2. Les ratios de rentabilité 75

2.2.2.1. Le taux de rentabilité financière 76

2.2.2.2. Le taux de rentabilité économique 76

2.2.2.3. Le taux de rentabilité commerciale 76

2.2.3. Les ratios de solvabilité 77

2.2.3.1. Autonomie financière 77

2.2.3.2. Independence financière 77

2.2.3.3. Capacité de remboursement 77

2.2.4. La structure de financement 78

2.2.4.1. Les grandeurs significatives 78

2.3. Analyse des critères d'évaluations du choix d'investissements 79

2.3.1. Analyse de la rentabilité financière 79

2.3.1.1. La structure d'investissement 80

2.3.1.2. Amortissements des investissements 80

2.3.1.3. Détermination de la Valeur Résiduelle de l'Investissement(VRI) 80

2.3.2. Détermination du chiffre d'affaire, les charges et BFR 81

2.3.2.1. Détermination du chiffre d'affaire annuel est prévisionnel 81

2.3.2.2. Détermination des charges 81

2.3.2.3. Détermination du besoin un fond de roulement (BFR) 82

2.3.3. Elaboration du TCR, CAF et Cash Flows 82

2.3.3.1. Le Tableau de Compte de Résultat (TCR) 82

2.3.3.2. La Capacité d'Autofinancement(CAF) 84

2.3.3.3. Ressources et Emplois de l'entreprise 85

2.3.3.4. Appréciation de la rentabilité des fonds propres 86

2.3.4. Calcule des critères de rentabilité 87

2.3.4.1. La Valeur Actuelle Nette(VAN) 87

2.3.4.2. L'Indice de Profitabilité (IP) 87

2.3.4.3. Le Délai de Récupération de capital investi (DR) 88

2.3.4.4. Taux de Rentabilité Interne (TRI) 89

2.4. La décision finale 90

Conclusion 90

Conclusion générale 91

Annexes 92

Annexes n°1 : demande d'octroi d'un crédit 92

Annexe n°2 : Actif du bilan comptable 2014 93

Annexe n°3 : Passif du bilan comptable 2014 94

Annexe n °4 : TCR 2014 95

Annexes n°5 : Actif du bilan comptable 2015 96

Annexe n°6 : Passif du bilan comptable 2015 97

Annexe n°7 : TCR du bilan 2015 98

Annexe n°8 : Actif du bilan comptable 2016 99

Annexe n°9 : Passif du bilan comptable 2016 100

Annexe n°10 : TCR 2016 101

Annexe n°11 : TCR prévisionnel sur (5ans) 102

Liste des tableaux 103

Liste des figures 105

Liste des schémas 106

Références bibliographiques 107

Table des matières 110

Résumé 122

Résumé :

La banque est un acteur majeur dans l'économie, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits, elle offre une panoplie de crédits aux entreprises ou aux particuliers. Cependant le risque est un facteur inhérent dans la vie bancaire, ne pouvant l'éliminer la banque essaye de le prémunir.

Il est évident alors que la banque enchaine une étude approfondie concernant le demandeur de crédit en collectant toutes les informations nécessaire pour évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur se qui va influencer la décision de la banque, soit à l'accord ou au refus de la demande de crédit.

Les mots clés : Crédit, Finance, Investissement, Risque, BADR.

Abstract:

The bank is a major player in the economy, its financial contribution allows the continuity of companies in difficulty during their life cycle. However, the risk is an inherent factor in the banking life, not being able to eliminate it the bank tries to protect it.

It is obvious then that the bank carries out an in-depth study concerning the applicant for credit by collecting all the information necessary to evaluate the profitability, the solvency and the capacity of repayment of the borrower who will influence the décision of the bank, either to the agreement or refusal of the credit application.

Key words: Credit, Finance, investment, risk, BADR.

ملخص :

البنك لاعب رئيسي في ألاقتصاد هو يلعب دور الوسيط بين أصحاب رأس المال والائتمان من مقدمي الطلبات، ويقدم مجموعة من القروض للشركات أو الأفراد. ان الخطر عامل أصيل في الحياة ألمصرفية لا يمكن القضاء عليه لذلك البنك تحاول حراسته. من الواضح ان البنك تقوم بدراسة تتعلق بمقدم الطلب للحصول على الائتمان عن طريق جمع كافة المعلومات اللازمة لتقييم الربحية والملاءة المالية والقدرة على تسديد المقترض الذي سيؤثر على قرار المصرف الاتفاق أو رفض طلب على الائتمان

الكلمات ألرئيسية الائتمان التمويل الاستثمار المخاطر و بدر

Résumé :

La banque est un acteur majeur dans l'économie, elle joue le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de crédits, elle offre une panoplie de crédits aux entreprises ou aux particuliers. Cependant le risque est un facteur inhérent dans la vie bancaire, ne pouvant l'éliminer la banque essaye de le prémunir.

Il est évident alors que la banque enchaine une étude approfondie concernant le demandeur de crédit en collectant toutes les informations nécessaire pour évaluer la rentabilité, la solvabilité et la capacité de remboursement de l'emprunteur se qui va influencer la décision de la banque, soit à l'accord ou au refus de la demande de crédit.

Les mots clés : Crédit, Finance, Investissement, Risque, BADR.